

Matot Braine PETITES ■ AFFICHES

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

CHAMPAGNE-ARDENNE

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (134^e année)

RÉSEAU LEGALNET

S'adapter, le nouveau credo des vignerons

Pour les experts de Cerfrance, face à un contexte très incertain, les vignerons champenois doivent s'adapter et se diversifier. *Page 4*

Une cabine pour créer son CV et postuler



Installer une cabine de recrutement dans un lieu du quotidien pour rendre l'emploi plus accessible : c'est le pari de Ciblijob avec un CV généré et des offres d'emploi proposées. *Page 2*

Serment de Nogent : le livre blanc finalisé

La candidature auboise à la construction des EPR2 rassemble tous les acteurs de la Région Grand Est. *Page 5*

Année record sous le signe de l'engagement collectif

Le Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières a tenu son audience de rentrée avec en toile de fond une augmentation des affaires. *Page 6*

Portrait

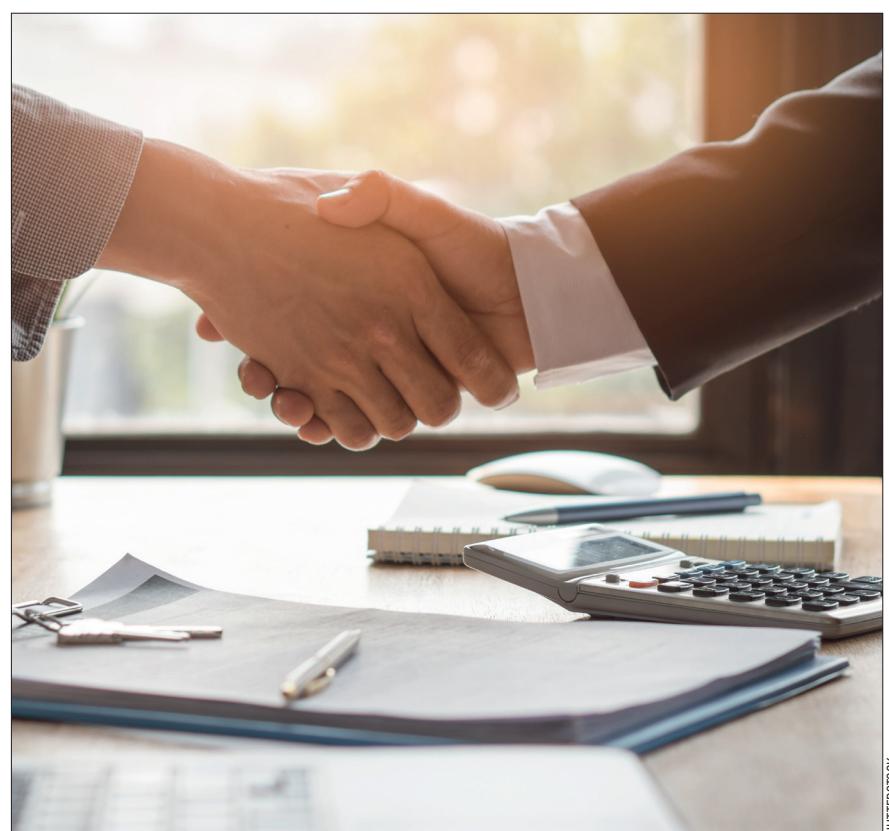
L'Auboise Pascale Gombault. *Page 32*

17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 29

Dirigeants : un bras droit pour franchir un cap

On a coutume de dire que le dirigeant est seul. Seul face à ses décisions, seul pour développer son entreprise et seul pour redresser la barre quand la situation est délicate. Bras Droit des Dirigeants propose pourtant un accompagnement dédié spécifiquement au chef d'entreprise, quand il en a le plus besoin, lors d'une reprise ou d'un changement d'échelle. Experts de leur métier, les chefs d'entreprise s'attendent, une fois celle-ci créée, à la développer, la faire grandir et générer de la croissance. Embauches, carnet de commandes qui se remplit, nouveaux enjeux... Seulement, à un moment, ils arrivent toujours à un palier, confrontés soit à conserver un rythme de croisière - ce qui sur le long terme s'avère rarement payant - soit à un changer d'échelle. C'est précisément à ce moment qu'intervient Damien Faisandier, Directeur général externalisé en temps partagé au sein du groupe Bras Droit des Dirigeants. « Ma fonction est un peu particulière, parce que j'interviens en tant que Directeur général aux côtés du dirigeant. Je vais l'accompagner dans le pilotage global de son entreprise. Mettre en œuvre les actions et les moyens de la croissance, et permettre au dirigeant de se consacrer à son expertise métier. »



SHUTTERSTOCK

Page 3

Marne : modèle de prudence pour le Budget Primitif 2026

« Il ne s'agit pas simplement d'un exercice comptable ou technique. Il s'agit d'un acte politique majeur, par lequel nous affirmons ce que nous voulons protéger et ce que nous voulons préparer pour l'avenir de notre territoire », le Président Roze, à l'abri de tout effet de manche, ouvre la première session plénière de l'année, notamment dédiée au Budget Primitif, avec lucidité et sérénité. Positiviste, à distance raisonnable de la tempête politique nationale et de ses effets imprévisibles, il déroule les grandes lignes du Budget Primitif 2026 : baisse de la dette par une bonne maîtrise des dépenses, fonctionnement concentré sur les compétences primordiales

que sont les solidarités et l'équilibre des territoires du département, investissement ciblé principalement sur l'économie et l'attractivité et projecteur allumé sur la souveraineté agricole. Contraint, comme d'habitude, ce budget n'est peut-être pas le meilleur, mais comme l'expriment certains conseillers : « C'est le moins pire ». De 593 à 610 M€, le Budget Primitif du Département progresse de 2,9%. Les dépenses de fonctionnement, 532 M€ contre 514 M€ en 2025, sont en hausse de 3,4% et celles d'investissement, 56,7 contre 58 M€, baissent de 2,2%.

Page 9

IMPACT MAXIMAL

VISIBILITÉ TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

Retrouvez l'intégralité de votre journal
sur

matot-braine.fr



R 28302 - 8163 - 2€
37601495200100



baromètre

En janvier 2026, les prix à la consommation augmentent de 0,3 % sur un an

Sur un an, selon l'estimation provisoire réalisée en fin de mois, les prix à la consommation augmenteraient de 0,3 % en janvier 2026, après +0,8 % en décembre 2025. Cette baisse de l'inflation s'expliquerait principalement par une baisse plus prononcée des prix des produits manufacturés, tirés par le repli de ceux de l'habillement et des chaussures. La période de collecte inclut 18 jours de soldes contre 13 en janvier 2025. De plus, les prix des services ralentiraient, en particulier ceux des services de santé, les hausses de tarifs des médecins étant plus limitées que l'an dernier. Les prix de l'énergie baissaient à un rythme plus soutenu qu'en décembre et ceux du tabac ralentiraient par effet de base. (INSEE)

Au quatrième trimestre 2025, l'emploi salarié du secteur privé est quasi stable

Entre septembre et décembre 2025, l'emploi salarié du secteur privé diminue à peine (-0,1 %, soit -28 700 emplois), comme au trimestre précédent (-0,1 %, soit -27 300 emplois), portant la baisse sur un an à -0,2 % (soit -40 800 emplois). Il excède encore largement son niveau d'avant-crise sanitaire, fin 2019, de 5,3 % (soit +1,1 million d'emplois). Au quatrième trimestre 2025, l'emploi intérimaire est quasi stable (+0,1 %, soit +800 emplois), après une baisse modérée au trimestre précédent (-0,6 %, soit -4 300 emplois). Il se situe ainsi 1,1 % sous son niveau du quatrième trimestre 2024 (soit -7 500 emplois) et 9,0 % sous son niveau d'avant-crise sanitaire (soit -69 500 emplois). (INSEE)

L'emploi salarié rebondit dans l'agriculture mais diminue très légèrement dans l'industrie

Entre septembre et décembre 2025, l'emploi salarié agricole rebondit (+2,6 %, soit +8 100 emplois), après -3,5 % au trimestre précédent (soit -11 500 emplois). Le repli du troisième trimestre provenait de vendanges particulièrement précoces en 2025, plus concentrées en août que d'habitude, ce qui avait entraîné un nombre inhabituellement faible d'emplois dans le secteur en septembre. L'emploi salarié agricole privé se situe 1,2 % sous son niveau de décembre 2024. L'emploi salarié privé dans l'industrie (hors intérim) diminue à peine au quatrième trimestre 2025 (-0,1 % soit -3 200 emplois) après déjà une légère baisse au trimestre précédent (-0,2 % soit -4 900 emplois). (INSEE)

Une cabine pour créer son CV et postuler en un clic

Install une cabine de recrutement dans un lieu du quotidien pour rendre l'emploi plus accessible : c'est le pari de Ciblijob, start-up nantaise créée en février 2024 et dont la fondatrice, Samia Gentil, est originaire de Reims. Avec déjà une dizaine de cabines dans l'Ouest de la France, celle dans la galerie commerciale du Carrefour de Cormontreuil (51) est la première à être implantée dans le Grand Est. Accessible à tous, l'outil permet de créer un CV grâce à l'intelligence Artificielle, de postuler à des offres locales et de reconnecter des publics parfois invisibles avec des métiers en forte tension. « Cela fait quinze ans que je travaille dans le recrutement et que je conseille les entreprises sur leurs problématiques de recrutement. On se rend très vite compte que le CV est souvent un frein, même pour des personnes qui n'ont pas de problème de rédaction », constate-t-elle. « Aujourd'hui, plus de 14 millions de personnes ne sont pas digitalisées. L'idée est donc d'aller les rencontrer là où elles se trouvent, pour toucher des personnes qui ne sont pas visibles. Quand j'ai vu arriver l'IA, je me suis dit que cela pouvait à la fois aider les recruteurs, les entreprises qui ont du mal à recruter, et les candidats qui rencontrent des difficultés pour faire leur CV », poursuit Samia Gentil, qui, outre les galeries commerciales, prévoit d'installer ce type de cabines dans d'autres lieux publics mais également au sein de services publics et administrations comme des mairies ou France Services.

MISE EN RELATION AVEC DES RECRUTEURS

Concrètement, l'utilisateur insère deux euros – correspondant à l'impression du CV – entre dans la cabine et engage une discussion avec l'IA. Pendant une dizaine de minutes, il présente son parcours, ses expériences professionnelles et ses



Arnaud Robinet, Maire de Reims ; Jérôme Miart, Directeur de l'hypermarché Carrefour Reims Cormontreuil ; Samia Gentil, Fondatrice de Ciblijob et Étienne de Montlaur, Directeur général.

compétences. À l'issue de l'échange, un CV est automatiquement généré, visible immédiatement à l'écran et corrigé si nécessaire, puis imprimé ou envoyé par SMS. « Au-delà de la création du CV, la cabine propose un matching automatique avec des offres d'emploi disponibles à proximité, en lien direct avec le profil du candidat. En un clic, il est possible de postuler. Une fonctionnalité pensée pour simplifier au maximum le parcours, notamment pour des personnes éloignées des outils numériques traditionnels », précise Étienne de Montlaur, Directeur général.

Ciblijob s'appuie sur un réseau d'entreprises partenaires varié : entreprises du BTP, de la logistique, de l'industrie, de l'hôtellerie-restauration... Autant de secteurs confrontés à des difficultés de recrutement persistantes. « Les entreprises publient directement leurs offres, qui peuvent être diffusées sur une ou plu-

sieurs cabines selon les besoins et la localisation. Le dispositif fonctionne à la fois à l'échelle très locale et, progressivement, au niveau national avec des groupes recherchant parfois plusieurs milliers de profils », précise-t-il. Les entreprises intéressées peuvent se rendre sur la page internet de la start-up. Un partenariat est également en cours avec France Travail dont les offres devraient ainsi être diffusées directement via les cabines. « C'est quelque chose qui est, pour nous, réellement innovant et qui va nous permettre d'aller vers un public que l'on ne touche pas forcément d'habitude. Cela va ouvrir l'accès à la création d'un CV de manière très simple, très intuitive », se réjouit Angélique Martins, correspondante régionale IA pour France Travail Grand Est.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent

MICHEL-EDOUARD LECLERC, PRÉSIDENT DE NEOMA POUR 4 ANS DE PLUS



Le Conseil d'administration de NEOMA Business School a renouvelé, pour une durée de quatre ans, le mandat de Michel-Edouard Leclerc en tant que Président de l'École ainsi que celui de Delphine Manceau en tant que Directrice générale de NEOMA pour quatre ans également. Aux côtés de la gouvernance de l'École, et notamment de la CCI Marne Ardennes et de la CCI Rouen Métropole, ils poursuivront le déploiement de la stratégie de développement de NEOMA afin de consolider durablement sa dynamique de progression.

« NEOMA connaît depuis plusieurs années une solide dynamique de développement, portée par des projets structurants tels que l'ouverture prochaine du futur campus de Reims, la signature de nouveaux partenariats avec des entreprises de renom, de nouvelles alliances en France et à l'international, la progression de la recherche ou encore le déploiement d'un plan de formation d'envergure sur l'IA auprès des étudiants, professeurs et collaborateurs », indique Michel-Edouard Leclerc.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez

Eric Bohn

03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com

AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGAI

décideurs

Les enjeux de l'accompagnement du dirigeant

Entrepreneuriat. On a coutume de dire que le dirigeant est seul. Seul face à ses décisions, seul pour développer son entreprise et seul pour redresser la barre quand la situation est délicate. Bras Droit des Dirigeants propose pourtant un accompagnement dédié spécifiquement au chef d'entreprise, quand il en a le plus besoin, lors d'une reprise ou d'un changement d'échelle.



Damien Faisandier, Directeur général en temps partagé au sein de Bras Droit des Dirigeants.

Experts de leur métier, les chefs d'entreprise s'attellent, une fois celle-ci créée, à la développer, la faire grandir et générer de la croissance. Embauches, carnet de commandes qui se remplit, nouveaux enjeux... Seulement à un moment, ils arrivent toujours à un palier, confrontés soit à conserver un rythme de croisière - ce qui sur le long terme s'avère rarement payant - soit à un changer d'échelle. C'est précisément à ce moment qu'intervient Damien Faisandier, Directeur général externalisé en temps partagé au sein du groupe Bras Droit des Dirigeants. Une

fonction plus compliquée dans la dénomination que dans son application concrète. « Ma fonction est un peu particulière, parce que j'interviens en tant que Directeur général aux côtés du dirigeant. Je vais l'accompagner dans le pilotage global de son entreprise. Mettre en œuvre les actions et les moyens de la croissance, et permettre au dirigeant de se consacrer à son expertise métier », explique celui qui a passé 18 ans dans la grande distribution, « une incroyable école ». « Je n'ai pas de bureau à distance, je vais dans l'entreprise pour mettre en place des rituels de pilotage, des comités de

direction, faire les rendez-vous avec les avocats, les experts-comptables, les prestataires... Je prends une partie des fonctions sur des choses sur lesquelles le dirigeant n'a pas envie ou le temps d'aller. Tout se fait en parfaite coordination avec lui. » L'objectif est qu'à terme, le chef d'entreprise devienne autonome. Ainsi, la majorité des missions durent au minimum un an, à raison de quelques jours par semaine dans l'entreprise, à l'inverse d'un manager de transition, présent le plus souvent, cinq jours sur sept, pendant un laps de temps plus court.

GAGNER DU TEMPS

Par son intervention, un des objectifs de Damien Faisandier va être de faire gagner du temps au dirigeant. Ce dernier constate en effet, qu'avec la nouvelle génération de chefs d'entreprise, ceux-ci reviennent de plus en plus leurs priorités. « Dans majorité des entreprises, le besoin va être de simplifier les process, pouvoir compter sur des gens, se dégager du temps. » Savoir s'appuyer sur les bonnes personnes devient donc indispensable. « Le chef d'entreprise ne doit pas tout gérer. On identifie des middle managers, on les fait monter en compétence. On regarde les fiches de poste, les responsabilités, les salaires. Puis on leur donne des responsabilités managériales : transmettre l'information à leurs équipes et faire remonter

l'information au dirigeant, de manière ritualisée. » Une méthode proche de la méthode militaire, qui s'appuie sur le fait de savoir qui est à sa place et ce qu'il doit faire au bon moment.

Le Directeur général externalisé doit pour cela rapidement s'acculter à l'entreprise et établir un lien de confiance très étroit avec le dirigeant accompagné. « Je travaille aussi bien avec des bureaux d'études en ingénierie qu'avec une entreprise qui fait du cardio-médical ou encore pour un cabinet d'architecte. Peu importe le milieu. Les entreprises fonctionnent toutes de la même façon », insiste Damien Faisandier qui fait valoir une méthode qui s'adapte à tous les types de structures. « Dans toutes les entreprises, on retrouve les mêmes axes de pilotage : l'humain, les clients, les actifs. Ce sont des invariants. On structure la communication autour de ces piliers. »

Cars si lui fait de l'accompagnement du DG, à Bras Droit des Dirigeants, d'autres intervenants vont être spécialisés en RH ou en Direction commerciale. « Il nous arrive d'ailleurs de travailler ensemble, au sein d'une même entreprise. » Un cas de figure qui s'opère pour des sociétés de type PME, avec déjà un organigramme structuré. Cette méthode a pour objectif d'impliquer tout le personnel. « Aujourd'hui, ce que je mets en place, c'est de la transparence. J'explique aux salariés comment fonctionne

les finances de l'entreprise. On n'est pas des copains, mais on est tous dans le même bateau. Ça facilite la conduite du changement et évite les oppositions naturelles. » Une manière de faire apprécier chez Carrefour, « notamment dans la gestion du changement avec les syndicats. C'est la même recette : montrer l'exemple, être là, expliquer et impliquer », insiste Damien Faisandier qui rappelle que « la charge mentale du dirigeant est énorme ».

Et s'il emploie ce vocabulaire, ce n'est pas un hasard car, comme un psychothérapeute, son intervention va forcer le dirigeant à activer des leviers qu'il n'estimaient peut-être pas naturels jusque-là. Exemple avec la constitution d'un dossier pour une levée de fonds par exemple. « Une levée de fonds, c'est extrêmement complexe. Les partenaires bancaires ont besoin de comprendre l'histoire, pas seulement les chiffres. Les chiffres, ils savent les analyser. Mais comprendre ce que veut faire le dirigeant, comment il va le faire, avec quels moyens, ça, c'est moi qui aide à l'écrire. » La méthode a fait ses preuves puisque les dirigeants viennent aujourd'hui le chercher pour la transmission de leur entreprise, en ayant conscience qu'ils n'ont peut-être pas toujours tout bien fait, et ainsi, aider celui qui reprend les rênes à réussir dans les meilleures conditions.

NASTASIA DESANTI

La CCI Marne Ardennes présente à toutes les étapes de la vie du dirigeant

La CCI Marne Ardennes compte environ 36 000 entreprises pour lesquelles elle veut être « un accélérateur » de développement. « Notre positionnement est d'être un acteur de proximité, à tous les moments de vie de l'entreprise, et donc du dirigeant », indique Sonia Falourd, Directrice générale depuis octobre 2023 (photo). « Le dirigeant peut avoir besoin d'un accompagnement dès l'anté-création - depuis le moment de l'idée - jusqu'à la transmission ou la reprise de sa société. » C'est pourquoi la CCI Marne Ardennes propose plus de 200 produits à l'intention du dirigeant. Concernant le moment de la création, l'organisme consulaire dispose d'une commission « création-reprise, avec deux personnes à temps plein qui reçoivent les entrepreneurs, qu'il s'agisse de micro-entrepreneurs ou

de personnes souhaitant reprendre une entreprise, changer sa structuration ou en créer une nouvelle ».

PLUS DE 200 PRODUITS PROPOSÉS

Particularité de la CCI Marne Ardennes, elle se positionne aussi comme un aménageur et réalise ainsi de l'immobilier d'entreprise, dans la logique portée par son Président, François Gomariz, d'atteindre l'autonomie financière. « Un dirigeant peut donc venir nous voir lorsqu'il anticipe une croissance d'activité. Nous pouvons réfléchir, avec lui, pour identifier ses futurs locaux. Et si nous ne pouvons pas y répondre directement, parce que cela ne correspond pas à nos produits immobiliers ou à nos projets d'aménagement, nous le redirigeons vers des partenaires », précise



la Directrice générale. C'est dans cette optique que la CCI Marne Ardennes développe plusieurs projets d'aménagement, des villages TPE-PME ou des créations de zone d'activité, comme c'est le cas aux Mesneux ou

à la Veuve, tous deux dans la Marne. « Aux Mesneux, par exemple, il y a deux projets distincts : un village TPE-PME et une zone d'activité, pour des profils d'entreprises différents. La zone d'activité accueillant plutôt des activités artisanales ou industrielles nécessitant des flux de camions et de marchandises. » La CCI développera aussi bientôt une capacité d'accueil, dans ses propres locaux (rue André Huet à Reims), sur de l'immobilier tertiaire.

« Des plateaux de 700 m² en R+2 et R+5 vont être entièrement réhabilités. Les façades seront refaites, les ouvrants changés avec également une installation de panneaux photovoltaïques. Nous allons également changer le système de chauffage pour aller vers la géothermie, avec un objectif clair de décarbonation et de conformité au décret tertiaire », assure Sonia Falourd qui précise que les travaux débuteront d'ici le mois de juin.

Au-delà de l'implantation, la CCI Marne Ardennes accompagne les dirigeants sur le recrutement en organisant des ateliers RH pour aider les entreprises à rester à jour sur les évolutions réglementaires, le télétravail, la fidélisation et l'attractivité des entreprises. Elle intervient également dans l'aide au montage de dossiers de financement, grâce à un service dédié. « Notre palette compte plus de 200 produits. En 2024-2025, nous avons délivré environ 15 300 formalités et avons accompagné 5 600 entreprises. Aujourd'hui, un ressortissant sur sept est client de la CCI. » Un chiffre appelé à s'étoffer.

N.D

Champagne. Dans le cadre de ses réunions de conjoncture, le réseau Cerfrance avait convié ses clients viticoles des territoires Aisne et Marne à une rencontre sur le thème : Comment gérer et prévoir au mieux dans un contexte incertain ?

S'adapter et se diversifier, le nouveau credo des vignerons

Quels sont les impacts économiques et financiers des ventes de bouteilles et de la vendange 2025 dans le contexte actuel ? Après avoir qualifié de « belle petite vendange » la récolte 2025, le conseiller Cerfrance Mathieu Lerminiaux (voir photo) souligne que la Champagne restait sous tension économique. En effet, si la Champagne est relativement épargnée par les arrachages réalisés dans le Bordelais, le Sud-Ouest ou le Languedoc, qui ont perdu près de 20 000 hectares en 2024, la région doit néanmoins faire face à plusieurs facteurs source de tension : ainsi la volatilité des rendements, qu'elle soit subie (aléas climatiques ou sanitaires) ou choisie (décisions interprofessionnelles), la hausse continue du prix du raisin et les charges structurelles en forte hausse impactent la filière. Selon Cerfrance, le prix moyen du kilo de raisin a connu une progression significative entre 2018 et 2024 passant de 5,97 €/kg à 7,35 €/kg en moyenne en six ans, certifications comprises. Et du côté des charges, les exploitations viticoles font face à une inflation marquée, en particulier sur les charges de structure. Les charges d'approvisionnement (engrais, plants, produits de traitement) restent variables selon les années, un pic a été observé en 2024 du fait d'un recours accru aux traitements phytosanitaires. Mais le poste le plus lourd demeure celui de la main-d'œuvre, incluant les salariés permanents, les saisonniers et les cotisations sociales. « Entre 2020 et 2025, il y a une évolution assez impressionnante puisque ce poste passe en moyenne de 11 000 € à 17 000 € par hectare », souligne Mathieu Lerminiaux, qui explique cette hausse par l'effet combiné de la



hausse du SMIC et des salaires.

Les charges de location foncière (fermages et métayage) progressent également, passant d'environ 9 300 € à 11 000 € par hectare. Autre poste en forte évolution : les travaux réalisés par des tiers, en hausse de près de 90 % entre 2020 et 2024. « On se rend compte que ce poste de charge a beaucoup évolué à la hausse sur ces dernières années avec de plus en plus de délégations de travail, que ce soit sur la partie travaux mécaniques ou sur les travaux manuels à ce niveau. L'évolution moyenne entre 2020 et 2024, est de 30 % en plus en moyenne de charge sur les charges de structure ».

DIVERSIFICATION DES REVENUS

Selon les chiffres de Cerfrance, l'analyse d'une exploitation-type de 4 hectares vendant son raisin au kilo illustre les écarts entre 2024 et 2025. En 2025, l'EBC atteint 93 000 €, contre 82 000 € en 2024. Pourtant, la trésorerie disponible chute : 75 000 € en 2025, contre 106 000 € l'année précédente. « On a deux récoltes qui se ressemblent en termes d'appellation. Mais les incidences économiques et financières ne sont pas du tout les mêmes ». La raison : les effets de blocage et de déblocage des réserves individuelles. En 2024, le déblocage de 2 000 kg avait généré de la trésorerie. En 2025, au contraire, la reconstitution des réserves en consomme. Ainsi, après paiement des annuités professionnelles, le solde disponible tombe à 50 000 € en 2025 sur quatre hectares, contre 80 000 euros l'année précédente. Une baisse de revenus qui doit inciter les vignerons à revoir leur stratégie afin de maîtriser les charges et assurer une diversification de leurs revenus, dans un contexte où l'appellation ne va sans doute pas

Invité à présenter sa vision du marché, David Menival, Directeur de la filière Champagne au Crédit Agricole du Nord-Est rappelle que la baisse des expéditions peut être imputée à des décisions géopolitiques (guerre en Ukraine, taxes Trump...) ou sociétales (baisse de la consommation chez les jeunes par exemple) mais elle est avant tout la conséquence de décisions stratégiques internes à la Champagne. Le basculement commence avant 2007, lorsque l'analyse du chiffre d'affaires montre que l'export est plus rentable que le marché français. Les parts export progressent alors fortement, notamment chez les vignerons, passées de 8 % à 20 % de leurs expéditions. La Champagne fait alors évoluer son mix produit, en réduisant fortement le brut sans année (BSA) et en développant cuvées de prestige, extra-bruts ou bruts nature. Entre 2011 et 2024, le marché du BSA recule donc de près de 60 millions de bouteilles, sans être entièrement compensé par les autres cuvées. Une choix assumé, notamment au regard du chiffre d'affaires qui, lui, est en hausse. Si en valeur, la stratégie fonctionne, une erreur apparaît : à la sortie du Covid, dans un contexte de forte demande et de stocks faibles, les prix augmentent brutalement, surtout à l'international. Entre 2021 et 2024, les hausses atteignent +23 % côté producteurs, mais jusqu'à +50 % pour le consommateur final. Verdict, à partir de mars 2023, le champagne commence à être jugé trop cher par le consommateur et la courbe s'inverse. C'est d'ailleurs à ce moment qu'apparaissent les annonces erratiques de Donald Trump sur les droits de douane qui frappent de plein fouet le premier marché export de la Champagne qui se retrouve aujourd'hui avec des surstocks importants.

LE MODÈLE CHAMPEENOIS AMORTIT LE CHOC

Face à cela, les mécanismes champenois se remettent en place : retour partiel au BSA pour relancer la volumétrie et écouter les stocks, ajustement des prix du raisin et baisse des rendements à 9 000 kg/ha. « C'est douloureux, mais c'est un mécanisme qui sauve la Champagne », souligne David Menival. En parallèle, des failles structurelles fargilisent le vignoble, comme la baisse du rendement agronomique, un certain retard dans le renouvellement des vignes, pression climatique accrue et risques sanitaires comme la flavescence dorée. Malgré tout, l'interlocuteur souligne plusieurs raisons d'espérer. Heureusement, la filière aborde la crise avec des bases financières solides. « Les défauts sont très bas, voire en baisse », rassure le banquier, qui rappelle que le modèle champenois amortit mieux le choc que d'autres vignobles. Enfin, de nouvelles dynamiques positives émergent : diversification progressive des marchés (Inde, Canada), et surtout essor spectaculaire de l'œnotourisme, avec des records de fréquentation enregistrés ces dernières années en Champagne.

fortement évoluer à la hausse dans les prochaines années. Les vendeurs au kilo sont donc incités à s'adapter – avec pour principale marge de manœuvre le pilotage des charges – et à suivre plusieurs pistes de réflexion autour de la diversification des revenus, via la prestation de services, l'œnotourisme, la commercialisation de bouteilles, ou encore la constitution de stocks de vins clairs ou de vins sur lattes.

Pour les récoltants-manipulants, la vente de bouteilles permet un lisage de la trésorerie et une moindre dépendance immédiate à l'appellation annuelle. Toutefois, la baisse des ventes (autour de 266 millions de bouteilles expédiées en 2025 contre 271 millions en 2024 et 299 millions en

2023) impacte indirectement les stocks et la valorisation. Dans ce contexte, la revalorisation régulière du prix de la bouteille apparaît indispensable. Selon les calculs présentés, le prix plancher d'une bouteille en 2024 s'établit à 13,52 €, sans rémunération de l'exploitant. Pour maintenir une marge équivalente aux années précédentes, le prix devrait dépasser 17,50 €.

Et face à la volatilité des résultats, la réflexion fiscale prend une place croissante dans la gestion des exploitations. Le choix entre une structuration à l'impôt sur le revenu, à l'impôt sur les sociétés (IS) et pourquoi pas au recours à une holding sont des stratégies à anticiper, avec en ligne de mire, la gestion d'un outil de production

et d'un patrimoine, mais aussi une logique de transmission à terme. Des choix à étudier au cas par cas, l'IS et la holding n'étant pas adaptés à tous les profils, ni à tous les besoins. « La holding est vraiment un outil de capitalisation. Donc, en mettant en place une structure à l'IS et encore plus en la doublant avec une holding, on transforme un outil de travail en un véritable outil de capitalisation. L'IS et la holding ne sont pas des objectifs en soi, mais des outils au service d'une stratégie globale qui doit être pensée sur le long terme », souligne Pierre-Alexis Lobjois, Conseiller en organisation du patrimoine.

BENJAMIN BUSSON

Champagne

Un centre de pressurage Mumm à Condé-sur-Marne

La Maison de Champagne Mumm va installer un nouveau centre de pressurage Condé-sur-Marne. Après avoir pris attaché avec la Communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne afin d'identifier un terrain et d'y implanter ses activités, la Maison de Champagne a fait l'acquisition de plusieurs parcelles sur le lieu-dit « Le Chemin de Mareuil » à Condé-sur-Marne d'une surface totale de 6 hectares pour l'implantation de 12 pressoirs correspondant au pressurage de 5 à 6 millions de kilos de raisin, soit l'équivalent de 400 ha de vignes. L'acquisition a fait l'objet d'une délibération en date du jeudi 5 février lors du Conseil de communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. La délibération précise que le projet de construction s'étend sur environ 5 000 m² de surface au sol et se veut « intégré dans son environnement » avec un bâtiment éco-conçu et la création d'espaces de biodiversité.

La Maison Mumm assurera le portage immobilier de l'opération

portant acquisition du foncier pour y construire un bâtiment s'intégrant par sa conception architecturale et paysagère dans son environnement. Pour rappel, la Maison Mumm a été fondée en 1827, est propriété du groupe PERNOD RICARD depuis 2005 et son site de production historique se situe à Reims. Elle compte 260 salariés et commercialise annuellement 9 millions de bouteilles se plaçant comme n° 2 mondial des vins et spiritueux.

Oncologie

Apmonia Therapeutics mobilise 10 millions d'euros

Apmonia Therapeutics (« Apmonia »), société rémoise de biotechnologie développant des thérapies anticancéreuses de nouvelle génération ciblant le microenvironnement tumoral, annonce avoir sécurisé un financement de 10 millions d'euros. Ce financement est soutenu par les investisseurs historiques d'Apmonia – Capital Grand-Est,

Finovam Gestion, la Fondation Fournier-Majoie et des business angels du réseau Angels Santé – ainsi que par de nouveaux investisseurs privés, dont Capital Cell. Les fonds levés permettront d'initier l'essai clinique first-in-human de Phase 1/2a de TAX2 chez des patients atteints de tumeurs solides avancées en France et en Belgique, ainsi que de poursuivre le développement de la plateforme propriétaire d'Apmonia dédiée à la matrice extracellulaire (ECM), afin de générer de nouveaux candidats thérapeutiques à base de peptides. « Ce financement constitue une étape déterminante dans l'entrée en clinique de TAX2 », déclare Albin Jeanne, Président d'Apmonia Therapeutics. « TAX2 est un peptide first-in-class, nouvelle entité chimique, conçu pour perturber sélectivement l'interaction TSP-1/CD47 – un mécanisme immunosupresseur clé du microenvironnement tumoral – tout en préservant la voie CD47-SIRP, afin d'éviter les toxicités hématologiques associées au blocage systémique de CD47. Notre priorité est désormais d'exécuter un programme clinique de très haut niveau, de générer des données cliniques pertinentes chez l'homme, de valider ce nouveau mécanisme et de soutenir des opportunités de partenariat ».

Nucléaire. La candidature auboise à la construction des EPR2 rassemble tous les acteurs de la Région Grand Est et de l'Île-de-France, désormais en ordre de bataille et prêts à agir.

Serment de Nogent : le livre blanc remis à Emmanuel Macron

Dix milliards d'investissements, dix mille emplois créés, dix ans de travaux, auxquels s'ajoutent le travail préparatoire, les politiques publiques d'accompagnement sur le logement, les infrastructures, la formation, et surtout la grande fierté pour le territoire de contribuer à la souveraineté énergétique. Le livre blanc du Serment de Nogent, achevé des dernières décisions statuées le 16 janvier en comité stratégique, va être remis au Président de la République. La décision présidentielle, initialement annoncée fin 2026, pourrait ainsi intervenir avant ou après l'été. « J'avais pris l'initiative de mettre tout le monde autour de la table et ce que j'avais appelé le Serment de Nogent est devenu un acte administratif », explique François Baroin, maire de Troyes et président de Troyes Champagne Métropole. « La relance du nucléaire est possible. Ma compréhension est qu'il est de l'intérêt de l'État de fixer une feuille de route pour EDF, pas pour le prochain mandat présidentiel mais pour les 50 ans à venir. »

Soixante personnes, élus, collectivités et forces vives, étaient rassemblées en préfecture le 16 janvier dernier pour statuer sur les différents paramètres de la réussite du projet. « Bien que le dossier soit complexe, bien qu'il y ait des défis à relever, on sent une volonté de bouger les montagnes et aucune réserve n'a été émise de la part des différents participants », poursuit Franck Leroy,



Le comité stratégique du Serment de Nogent réuni en préfecture pour finaliser le livre blanc de candidature à la construction de deux EPR2.

président de la Région Grand Est.

ANTICIPER POUR LA PROSPÉRITÉ

Le Serment de Nogent porte la candidature du nogentais pour la construction de deux EPR2. Scellé en février 2023, il mobilise tous les acteurs du territoire, y compris de la Région Île-de-France avec la Seine-et-Marne, pour que tous les voyants soient au vert quand le Président de la République rendra sa décision. « Il s'agit d'offrir à l'État toutes les conditions requises pour que la décision soit acceptée et qu'elle soit vécue comme au

fond un privilège d'être un partenaire de l'État pour offrir à tous les Français notre part de souveraineté », ajoute le maire de Troyes.

Le livre blanc doit être une aide à la décision pour Emmanuel Macron. Il présente le fruit de deux ans de travail d'anticipation qui engage tous les acteurs du comité de pilotage. Foncier et compensation environnementale, biodiversité, ressource en eau avec les lacs d'Orient et celui du Temple-Armance, des atouts avec 400 millions de m³ d'eau capables aussi de faire refroidir les réacteurs de la centrale

au-delà d'être des régulateurs d'inondation, emplois, compétences et formation, construction d'infrastructures et de logements, le livre blanc présente tous les atouts favorables à l'accueil du projet. Des arguments renforcés par la 4^e visite décennale obligatoire pour le maintien en service du CNPE de Nogent, prévue en 2029/2030 et dont les enjeux et la réussite préfigureront la capacité de construction des nouveaux EPR.

Si la Région Île-de-France ne possède pas de centrale nucléaire sur son territoire, elle s'associe au Serment de Nogent par sa proximité et y voit sa compétence pour répondre aux besoins en formation aux métiers du nucléaire et des énergies, des cursus existants sur le territoire IDF. « Nous n'avons pas de centrale nucléaire en Île-de-France, mais nous sommes une Région qui va avoir une forte demande en électricité avec l'émergence des datacenters et avec l'électrification massive des usages », commente Yann Wherling, vice-président de la Région Île-de-France, qui place aussi dans le nucléaire le moyen de répondre aux besoins et à l'enjeu environnemental de décarbonation.

SNC2R : LA COMPENSATION ENVIRONNEMENTALE BI-RÉGIONALE

Côté compensation environnementale, la création d'un site naturel de compensation-restauration et renaturation est à l'étude. Un site cogéré

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Foncier : création du SNC2R bi-régional
- Compétences : création d'un centre de formation à Nogent, renforcement des filières du BTP, création de nouveaux parcours d'ingénieurs en électrique, instrumentation et sûreté nucléaire à l'UTT, travail sur les filières en tension.
- Infrastructures : 3 à 4 000 logements autour du site sur un rayon de 50 km, fonds d'action de 100 millions d'euros, attirer les promoteurs et bailleurs sociaux, travailler le réseau routier, les pistes cyclables aux abords du CNPE.

par deux régions, Grand-Est et Île-de-France, une première nationale, qui permettra, par des actions de génie écologique, de compenser les impacts du projet en convertissant les gains en unités de compensation.

Les 185 hectares de réserve foncière nécessaire aux EPR2 sont par ailleurs en grande partie déjà acquis ou réservés par EDF. 99,7 % des propriétaires fonciers sont favorables ou en négociation et près de 32 % de la surface nécessaire est acquise ou réservée par EDF. Un moyen de cumuler projet industriel et préservation de l'environnement.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Énergie. Après l'éthanol et le biodiesel, le transporteur inaugure une station de charge électrique, soit 1 million d'euros pour basculer sa flotte de camions à moyen terme.

Les transports Feron changent de prise



La station de charge électrique des transports Daniel Feron inaugurée le 22 janvier dernier dans l'Aube.

Les transports Daniel Feron vont de l'avant avec la mise en service la première station auboise de recharge électrique pour camion, une initiative pionnière sur le territoire. Inaugurée à Pouan-les-Vallées mi-janvier, elle représente un pari sur une énergie décarbonée pour l'entreprise qui a déjà testé d'autres solutions comme l'éthanol et le biodiesel. La station équipée de quatre bornes permet de charger huit camions simultanément en 1 h 45. Elle assure la continuité de l'activité logistique 24 h/24 et 7 jours/7. La station contribue à un transport routier électrique plus responsable et plus durable. « Nous démontrons qu'il est possible de concilier performance logistique et responsabilité climatique », commente Dominique Feron, président des Transports Daniel Feron, l'entreprise familiale créée en 1964 qui emploie une cen-

taine de salariés et 90 poids lourds.

EN MOUVEMENT

D'un investissement de plus d'un million d'euros, la station a été installée en cinq mois sur le site et est pensée pour évoluer et grandir. Elle est dotée d'un raccordement électrique de 2 000 kVA, d'un transformateur de 2 500 kVA et de quatre bornes de recharge de 400 kW. La proximité d'une ligne à haute tension ayant facilité l'installation. Plusieurs entreprises locales ont contribué à la réalisation du projet dirigé par le maître d'œuvre troyen Opusia. Testés pour la campagne betteravière vers la sucrerie d'Arcis-sur-Aube, les trois premiers camions Mercedes eActros 600 ont ainsi tourné à plein régime avec 800 à 1 000 km parcourus par charge.

Si leur coût à l'achat reste plus élevé, le prix au kilomètre rentabilise

rapidement l'investissement et permet surtout de réduire l'empreinte environnementale du transport. Dominique Feron s'empare ainsi de la filière électrique pour décarboner le transport.

Le dirigeant évoque d'ailleurs la possibilité de mutualiser la station de charge via une coopérative pour que d'autres acteurs de proximité puissent y recharger leurs poids lourds. Pensée pour grandir, évoluer et s'adapter aux progrès de la technologie, la station marque les premiers pas du transporteur de Pouan-les-Vallées vers l'électrique. Une stratégie en phase avec les valeurs fondatrices du transporteur – travail, engagement territoire, transmission et capacité d'adaptation – qui devrait progressivement faire muter la technologie de la flotte de l'entreprise.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Justice. Le Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières a tenu son audience de rentrée.

Une année record sous le signe de l'engagement collectif

C'est à Marlène Borde, vice-procureure, qu'est revenue la mission d'ouvrir cette cérémonie de rentrée. De ses réquisitions, on retiendra les priorités des politiques pénales.

Tout d'abord, la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes en renforçant les moyens, en s'attachant à appliquer les sanctions existantes et à recourir à des procédures d'urgence tout en organisant une augmentation des déferlements. Ensuite, la lutte contre toutes les violences au sens large, un domaine qui a très fortement augmenté en 2025, et enfin celle contre les atteintes à l'environnement.

Marlène Borde a aussi mis l'accent sur l'augmentation importante de la délinquance routière souvent due à une grande vitesse, à l'utilisation des portables et à l'usage de stupéfiants.

Retenons aussi que 17 095 affaires nouvelles ont été enregistrées en 2025 (+8%). Cette augmentation s'explique notamment par la progression des affaires impliquant des majeurs identifiés, passées de 8 425 en 2024 à 8 625 en 2025. Soit une année très chargée marquée par 11 815 décisions et 1 898 saisines correctionnelles. Les procédures d'urgence ont connu, elle aussi,

une croissance marquée en passant de 401 en 2024 à 553 en 2025.

UNE NOUVELLE SUBSTITUT DU PROCUREUR

Après avoir présenté Dominique Meyer, nouvelle substitut du procureur, une Alsacienne qui après une longue carrière d'avocate dans les barreaux de Strasbourg et Metz est passée par la Cour d'Appel de Colmar, Jennyfer Picoury, la présidente du Tribunal judiciaire, a fait le point sur la situation de la juridiction en présentant l'activité de tous les pôles un an après son retour dans les Ardennes.

Elle a rappelé avoir commencé sa mission ici avec un renfort d'effectif. Après avoir souffert de gros manquements en 2023 et 2024, le TJ fonctionne, aujourd'hui, quasiment normalement. « Cela nous a permis de reprendre les contentieux qui avaient été freinés », Jennyfer Picoury s'est félicitée, extrêmement engagée et solidaire dans la réponse civile et pénale tant au siège qu'au parquet. « Globalement, en l'état des effectifs, on absorbe toutes les affaires nouvelles grâce aux juges et à l'aide des greffiers. Les stocks existent toujours comme dans d'autres juridictions, ce qui nous amènera à



Jennyfer Picoury auprès de Dominique Meyer, Nicolas Cambolas, directeur de greffe, et Marlène Borde, vice-procureure.

établir un plan différent de résorption en renforçant certains secteurs. Car si des affaires se prêtent à un traitement rapide, d'autres nécessitent plus de temps ».

Elle a aussi constaté que le tribunal s'était modernisé en étant à la pointe

dans beaucoup de domaines, notamment le numérique.

Pour la Présidente, les points d'attention sont les injonctions à payer afin de rassurer les créanciers et les requêtes des personnes vulnérables (1 601 en attente dans le départe-

ment), une autre priorité.

UNE ACTIVITÉ RECORD QUI NÉCESSITE ENCORE DES RENFORTS

Concernant l'année 2026, la présidente du tribunal judiciaire fonde beaucoup d'espoirs sur l'aboutissement de la loi de programmation pour obtenir la nomination de magistrats supplémentaires. « Ce qui serait justifié au vu de l'essor des affaires pour lesquelles nous sommes saisis. » 70 % de l'activité du tribunal relève du civil : 1 289 affaires familiales nouvelles, 687 affaire en contentieux de proximité à Charleville-Mézières et 257 à Sedan, 376 affaires sociales et 40 nouvelles procédures collectives. Au terme de cette audience solennelle de rentrée, Jennyfer Picoury a de nouveau félicité l'équipe qui l'entoure. « Je suis particulièrement reconnaissant à eux pour leur engagement dans nos projets ainsi qu'au barreau, au bâtonnier et aux avocats qui cherchent eux aussi à faire mieux pour répondre aux justiciables qui ont des attentes de plus en plus immédiates alors que la justice nécessite parfois du temps ». Avant de conclure : « Cela s'appelle du collectif et force est de constater que le vivre ensemble est ancré dans ce territoire ».

PASCAL REMY

Industrie. À Donchery, les 12 600 m² de superficie rachetés fin 2023 par Ardenne Métropole pour permettre l'arrivée de la Sanou Koura vont rester vides de tout occupant.

Le projet de Sanou Koura à Donchery abandonné



Préparé durant de longues années, le processus de l'entreprise consistait à extraire des métaux rares et précieux (or, argent, cobalt, nickel, tantale, palladium, cuivre) provenant de déchets électriques et électroniques.

Michel Trabuc vient d'abandonner définitivement le projet novateur qu'il portait avec son associé, le chercheur Christian Thomas, décédé en 2023.

Le plan de financement initial des deux anciens de Metal Europe pour créer une usine d'extraction de métaux rares et précieux laissait apparaître un besoin d'investissement de 48 M€ pour

aboutir à la création de 80 emplois.

SIX ANS D'ATTENTE

De 2019 à 2021, les deux hommes à la tête de cette start-up étaient passés par une phase d'incubation au sein de Rimbaud'Tech et accompagnés par Ardennes Développement. Sanou Koura devait, dans un premier temps, s'implanter à Donchery dans le courant de l'année 2023 pour préparer l'industrialisation de leur processus de recyclage avec un lancement opérationnel en juin 2024. Très attendu dans les Ardennes, ce programme mis au point durant une dizaine d'années avec le CNRS et d'autres laboratoires de recherche universitaire (et protégé par deux brevets) avait par ailleurs été l'un des cinq lauréats d'un appel à projets lancé par l'Etat.

Avec normalement, en prime, une subvention de 500 000 euros dans le cadre du plan France Relance puis une aide de 10 millions d'euros grâce à une sélection sur la carte des « Métaux

critiques ». Un soutien qui n'a jamais abouti en raison de la situation financière de l'Etat...

Préparé durant de longues années, le processus de l'entreprise consistait à extraire des métaux rares et précieux (or, argent, cobalt, nickel, tantale, palladium, cuivre) provenant de déchets électriques et électroniques embarquées et d'appareils nomades (ipad, électroniques embarquées, téléphones portables, smartphones etc...), et de batteries lithium avant de les traiter et recycler pour les transformer en lingots d'or, d'argent et de palladium, mais aussi en sels de cobalt, de nickel et d'oxyde de tantale ainsi que de cathodes de cuivre.

TROIS ANS POUR OBTENIR LA PROCÉDURE ICPE

Longtemps en phase de négociation avec de potentiels investisseurs (dont United B et Boulanger), des industriels spécialistes du traitement des déchets (Suez, Véolia et Paprec) et des institutionnels

(Banque des territoires, Bpifrance et Ademe) susceptibles de prendre part au projet, Michel Trabuc bien que titulaire depuis juin 2022 de l'ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement), n'a finalement jamais été en mesure de lancer la production et de concrétiser ce programme dans les Ardennes. Au grand dépit du maire de la commune de Donchery, Christian Welter. « C'est une très grande déception à double titre. Voilà une entreprise qui avait un projet innovant dans une activité spécifique et inédite en France qui présentait par ailleurs un bel intérêt. C'était une excellente initiative. Mais les services ont été trop longs et les investisseurs ont fini par se retirer du capital... »

Quand au bâtiment, il va être remis sur le marché au même prix auquel il a été acquis par Ardenne Métropole (2,7 millions d'euros).

PASCAL REMY

Souveraineté monétaire : tous acteurs !

Finance. La notion de souveraineté relève d'un pouvoir suprême et exclusif d'un État sur son territoire, sa population et ses affaires tant internes qu'externes. Elle est indissociable de la notion d'État en droit international. On parle ensuite de souveraineté à différent niveaux : militaire, numérique ou encore monétaire. Cette souveraineté monétaire se définit par la capacité d'un Etat - ou d'un ensemble d'Etats en parlant de la zone Euro - à créer sa propre monnaie et à définir et mettre en œuvre sa politique monétaire.

Si chaque consommateur a sans doute conscience qu'en payant ses achats avec Apple Pay ou Google Pay, il est sous domination américaine, il ne se rend sans doute pas compte de l'envoi de ses données bancaires vers les data centers américains lorsqu'il paie avec sa carte bancaire co-brandée Visa ou Mastercard.

Et pourtant, 66 % des paiements par carte en zone Euro s'effectuant via les réseaux Visa, Mastercard ou American Express, amènent obligatoirement à des transferts de données vers les Etats-Unis. Dès lors, les systèmes de règlements interbancaires ont un tel poids qu'ils peuvent devenir une arme économique et financière, stratégique, voire politique.

En conséquence, qu'adviendrait-il de nous, citoyens, organisations, entreprises ou banques si les américains venaient à utiliser nos données financières pour bloquer nos transactions tant internationales que domestiques ?

Face à l'extra-territorialité des USA, chacun d'entre nous, à son échelon, doit s'emparer de cet enjeu de souveraineté monétaire. Des outils existent, charge à nous de les adopter méthodiquement.

AUJOURD'HUI EN FRANCE, TROIS INSTRUMENTS DE PAIEMENT EXISTENT

En premier lieu, en France, la plupart de nos cartes de crédit sont co-brandées CB (Cartes Bancaires). Si l'on remonte le temps, force est de constater que notre système bancaire a démontré son avance technique. Dès 1967, la BNP, le Crédit Lyonnais, la Société Générale, le CIC et le CCF créaient une carte de paiement nommée Carte Bleue, tandis que le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel lançaient la Carte Verte Eurocard. En 1971, le GIE Carte Bleue était créé mais signait un accord avec BankAmericard qui deviendra



Catherine Karyotis, PhD, HDR, Professeur de Finance, NEOMA Business School.

Visa... L'internationalisation des réseaux interbancaires était lancée !

En 1972, sur le territoire, les banques françaises susmentionnées signaient un protocole d'accord amenant à l'interbancaire et, de façon inédite au monde, à l'interopérabilité (assise sur 7 000 distributeurs de billets et 300 000 commerçants) avant de lancer les cartes à puce (au demeurant inventée par le français Moreno dix ans plus tôt). Le réseau CB - Carte Bancaire a ensuite pris le relais en 1984 pour être toujours disponible

quarante ans plus tard, permettant aujourd'hui de s'autonomiser en partie vis-à-vis des réseaux Visa et Mastercard puisque seuls 30 % des règlements domestiques sont dénoués en passant par ces réseaux américains.

De facto, nos données bancaires restent chez nous. En 2024, CB fait état de 14,4 milliards de transactions pour un total de 700 milliards € échangés grâce à 77 millions de cartes ; mais c'est également 7,3 milliards de paiements sans contact pour

121,6 milliards € et 2 milliards de paiements à distance. Au total, on dénombre également près de 80 millions de cartes co-brandées, contre 30 millions de carte exclusivement Mastercard ou Via.

En deuxième lieu, les systèmes de paiement de la zone Euro ont également progressé : l'Espace unique de paiement (ou SEPA comme Single Euro Payments Area, créé en 2007) propose, depuis 2017, le virement « Sepa instantané » aux particuliers et professionnels. Le virement est effectué en 10 secondes et peut être effectué 24h/24, 7 jours sur 7. Cette prestation est née de la volonté des instances européennes de modernisation des moyens de paiement sous l'égide du Conseil européen des paiements, association créée en 2002 sur impulsion de l'Union européenne. Lancé par la Banque Centrale Européenne, le virement instantané est sécurisé et son process est totalement sous contrôle de l'Europe.

En troisième lieu, seize banques européennes (dont BNP-P, BPCE, Crédit Agricole et la Banque Postale) ont mis au point le portefeuille numérique européen Wero. Depuis fin 2024, l'Allemagne, la France et la Belgique, puis les Pays-Bas depuis peu, offrent la possibilité aux particuliers de demander et recevoir de l'argent sans frais et en moins de 10 secondes, via un numéro de téléphone ou une adresse mail. Wero est proposé en lieu et place de Paylib en France et n'est autre qu'un service offert via le Sepa instantané. Il sera bientôt disponible pour l'ensemble des paiements en ligne, règlements auprès de professionnels et magasins dans les trois pays de départ.

Wero permet de minimiser les risques de perte de souveraineté : les données nécessaires aux process sont en effet soumises aux réglementations européennes telles que le RGPD ou encore le Data Act de 2024 qui interdit le transfert des données vers des pays non sécurisés.

POUR AUTANT, LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE N'EST PAS TOTALE

L'Europe en a conscience ; elle développe actuellement une infrastructure de données commune, nommée Gaia-X, conforme aux normes européennes, pour combattre l'hégémonie américaine aujourd'hui, sans doute chinoise demain... En outre, en France à titre d'exemple, des acteurs comme 3DS OUTSCALE, filiale de Dassault Système, ou encore OVHCloud, premier hébergeur certifié en 2021, sont des solutions labellisées 100 % souveraines.

Si Wero est un élément stratégique pour contrebalancer la mainmise des systèmes américains, il reste un système déployé par des initiatives privées, qui certes sont à souligner quant à leur utilité stratégique, mais dont le succès reste suspendu à l'acceptation de nombreux acteurs ; ce moyen de paiement ne sera donc jamais universel à l'échelle de la zone monétaire. La zone Euro n'aura gagné ou regagné son indépendance et sa pleine souveraineté qu'avec l'Euro numérique de la Banque Centrale Européenne.

Pour autant, le chemin de la souveraineté des systèmes de paiement européens est tracé. Soyons d'ores et déjà acteurs ! En attendant cet Euro numérique de la BCE, cliquons sur CB lorsqu'on achète sur Internet, réalisons nos virements avec les entreprises et organisations par le SEPA instantané et opérons à des virements de particuliers à particuliers par Wero. Aussi nos données bancaires ne traverseront-elles plus l'Atlantique !

**CATHERINE KARYOTIS, PhD, HDR,
PROFESSEUR DE FINANCE
RESPONSABLE ACADEMIQUE
EXECUTIVE EDUCATION
DIRECTRICE DU GENERAL MANAGEMENT PROGRAMME
NEOMA BUSINESS SCHOOL**

+ 10 Mds**+ 2,5 %****+0,7 %**

En 2025, le solde commercial FAB/FAB en valeur augmente de 10,0 milliards d'euros par rapport à 2024 et s'établit à -69,2 Md€. Après avoir atteint son niveau le plus bas à -161,7 Md€ en 2022, il poursuit son redressement entamé en 2023 mais à un rythme moindre. L'amélioration du solde en 2025 est portée par l'énergie, notamment par le pétrole raffiné et les hydrocarbures naturels, ainsi que par les matériels de transport, en particulier l'aéronautique et les automobiles. Le solde agricole et agroalimentaire se dégrade nettement, de 5 Md€, et son excédent atteint seulement 200 M€, plus bas historique depuis au moins l'an 2000. (INSEE)

Les exportations rebondissent en 2025 (+2,5 %), après une année de baisse, et atteignent 614,7 milliards d'euros. Leur hausse s'explique globalement par celle des volumes exportés.

Ce rebond est principalement dû à la hausse des livraisons de produits aéronautiques. Les exportations de produits pharmaceutiques, de produits informatiques, électroniques et optiques ainsi que de produits métallurgiques et métalliques sont également dynamiques.

A l'inverse, les exportations de produits chimiques reculent. (INSEE)

Les importations CAF se redressent légèrement en 2025 (+0,7 %), pour atteindre 703,6 milliards d'euros. Cette augmentation est davantage due aux volumes qu'aux prix. La totalité de la hausse est portée par les produits manufacturés (+2,9 %), avec notamment l'aéronautique, les produits agroalimentaires et les produits pharmaceutiques. A l'inverse, les importations d'hydrocarbures naturels, de pétrole raffiné et d'automobiles reculent. La diminution des approvisionnements énergétiques en valeur est due à la baisse des prix, mais ils restent toutefois plus élevés qu'en 2019, en raison des prix du gaz et, dans une moindre mesure, du pétrole. (INSEE)

La Bourse

E-FACULTATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS,
c'est aussi **vous faire gagner du temps** avec une solution
simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

*SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaiDThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphaxis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous

COTATIONS AU 5/02/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	8 262,16	+ 2,42%
SBF 120	6 253,09	+ 2,27%
Nikkei	54 293,36	+ 1,75%
Dow Jones	49 240,99	+ 0,48%
Eurostoxx 50	5 970,47	+ 0,63%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1797	- 1,40%
Livre Sterling	0,8687	+ 0,31%
Yen	185,04	+ 0,91%
Dollar/Yen	156,84	+ 2,35%

SWAPS

Euribor 5 ans	2,518	+ 0,016
Euribor 10 ans	2,873	+ 0,009

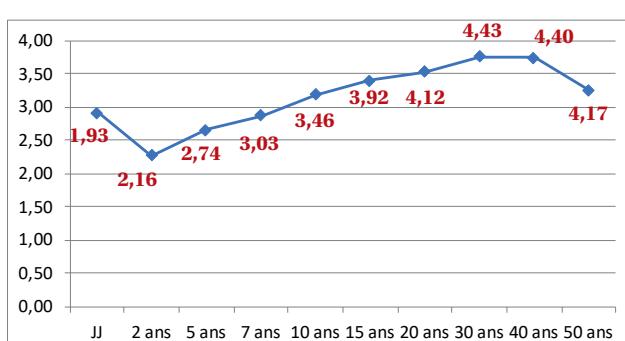
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	1,932	- 0,001
Euribor 1 mois	1,953	- 0,031
Euribor 3 mois	2,020	+ 0,000
Euribor 6 mois	2,172	+ 0,026
Euribor 12 mois	2,225	- 0,003

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,162	- 0,012
BTAN 5 ans	2,737	+ 0,018
OAT 7 ans (TEC)	3,025	+ 0,027
10) OAT 10 ans	3,460	+ 0,043
OAT 30 ans	4,425	+ 0,071
OAT 50 ans	4,172	+ 0,076

COURBES DES TAUX DE FRANCE



Comment expliquer le maintien d'un taux d'épargne historiquement élevé en France en sortie de pandémie ?

La hausse soudaine du taux d'épargne durant la pandémie en France s'explique par la fermeture des commerces, alors que les revenus ont été largement maintenus grâce aux soutiens publics. En sortie de pandémie, une partie de ce surcroît forcé d'épargne s'est résorbé, mais le taux d'épargne demeure supérieur à son niveau de 2019, d'autant qu'il a augmenté en 2023 2024. Nous identifions quatre facteurs explicatifs : les comportements de lissage de la consommation, les effets de composition du revenu (dynamisme des revenus financiers lors de la hausse des taux d'intérêt), les pertes inflationnistes et l'effet de l'incertitude. La désinflation et la normalisation de la politique monétaire devraient atténuer les effets de composition et les effets de l'inflation. Toutefois, l'incertitude d'origine domestique et internationale pourrait continuer de soutenir le taux d'épargne en France.

Le taux d'épargne des ménages français a atteint des niveaux historiquement élevés durant la crise Covid. Si l'*« épargne forcée »* a diminué avec la levée des restrictions sanitaires, le taux d'épargne n'est pas revenu à son niveau pré-crise. À fin 2024, il est supérieur de plus de 3,5 points à son niveau de fin 2019.

Nous étudions plusieurs facteurs possibles du maintien du taux d'épargne en France à un niveau élevé. Tout d'abord, nous examinons des facteurs « fondamentaux » liés au comportement du consommateur, à savoir les mécanismes de lissage de la consommation par les ménages face aux fluctuations de leur revenu, ainsi qu'à la substitution intertemporelle entre consommation et épargne.

Deuxièmement, l'étude porte sur l'effet de la composition du revenu disponible des ménages, influencée entre 2022 et 2024 par le dynamisme des revenus du patrimoine. Nous nous intéressons ensuite aux pertes inflationnistes sur le patrimoine des ménages en 2022 et 2023, qui peuvent affecter leur comportement d'épargne. Enfin, nous analysons comment l'incertitude a pu susciter une épargne de précaution. Ces différents facteurs, quantifiés séparément, ne se cumulent pas nécessairement et peuvent recouvrir des déterminants communs (inflation, réponse de la politique monétaire, etc.). Ils permettent toutefois d'élaborer une vue d'ensemble macroéconomique sur la consommation des ménages, avec des implications pour les projections de moyen terme de la Banque de France.

Les comportements de lissage des fluctuations du revenu et des mécanismes de substitution intertemporelle entre consommation présente et future, ont pu contribuer à la hausse du taux d'épargne. La suite : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/comment-expliquer-le-maintien-d-un-taux-d-epargne-historiquement-eleve-en-france-en-sortie-de-pandemie>

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Continuité et engagement, le Budget Primitif 2026 de la Marne construit comme un modèle de prudence

Marne. Une hausse de 3%, essentiellement portée par le fonctionnement, un investissement en léger retrait, un emprunt conséquent mais une dette en baisse, le Budget Primitif 2026 du Département de la Marne pourrait cependant bien être le dernier présentant une épargne positive.



Boucler un budget, fortement marqué par des dépenses obligatoires en hausse et des recettes non alignées, passe par l'obligation d'un emprunt (45,1 M€) qui pèse cette année 57% des recettes d'investissement.

« *I*n ne s'agit pas simplement d'un exercice comptable ou technique. Il s'agit d'un acte politique majeur, par lequel nous affirmons ce que nous voulons protéger et ce que nous voulons préparer pour l'avenir de notre territoire », le Président Roze, à l'abri de tout effet de manche, ouvre la première session plénière de l'année, notamment dédiée au Budget Primitif, avec lucidité et sérénité. Positiviste, à distance raisonnable de la tempête politique nationale et de ses effets imprévisibles, il déroule les grandes lignes du Budget Primitif 2026 : baisse de la dette par une bonne maîtrise des dépenses, fonctionnement concentré sur les compétences primordiales que sont les solidarités et l'équilibre des territoires du département, investissement ciblé principalement sur l'économie et l'attractivité et projecteur allumé sur la souveraineté agricole. Constraint, comme d'habitude, ce budget n'est peut-être pas le meilleur, mais comme l'expriment certains conseillers : « C'est le moins pire ».

UN BUDGET 2026 EN PROGRESSION DE PRÈS DE 3%

De 593 à 610 M€, le Budget Primitif du Département progresse de 2,9%. Les dépenses de fonctionnement, 532 M€ contre 514 M€ en 2025, sont en hausse de 3,4% et celles d'investissement, 56,7 contre 58 M€, baissent de 2,2%. Entre 2025 et 2026, le poids de l'investissement dans le budget passe de 9,8 à 9,3%. Signe d'une bonne maîtrise budgétaire, la CAF, Capacité d'Autofinancement (soldes entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), passe de 20,9 à 21,4 M€ et progresse de 2,4%. Un petit miracle dans le concert budgétaire de la centaine de Départements français.

Dans les dépenses de fonctionnement, la solidarité départementale (insertion, enfance et famille, handicap et personnes âgées), plus de 74% du total, gagne 4,5%, quand les autres chapitres reculent : -0,8% pour les infrastructures et les transports, -1,5% pour l'attractivité, -2,9% pour l'éducation et la jeunesse et -8,8% pour la culture, le sport et les loisirs. Côté recettes de fonction-

nement, l'attribution de la fraction de TVA (158,3 M€) baisse de 0,3% et les DMTO, Droits de Mutation à Titre Onéreux (94 M€) augmentent de 13%.

Avec 45,1 M€, c'est principalement l'emprunt (58%) qui finance les investissements du Département (infrastructures, transition écologique, soutien aux communes et intercommunalités et attractivité du territoire), devant la capacité brute d'autofinancement (21,4 M€), les dotations (8,5 M€) et autres financements (3,1 M€).

ENTRE EMPRUNT CONSÉQUENT ET DETTE MAÎTRISÉE

Boucler un budget, fortement marqué par des dépenses obligatoires en hausse et des recettes non alignées, passe par l'obligation d'un emprunt (45,1 M€) qui pèse cette année 57% des recettes d'investissement. Le montant de cet emprunt s'inscrit, derrière les 47 M€ de 2024, au deuxième rang des quinze dernières années. Comparé aux 13 M€ de 2025, il connaît une augmentation de 246%. Enfin, l'emprunt est marqué

par une certaine stabilité, entre 2017 et 2022, avec une moyenne annuelle de 15 M€, contre 31 M€ entre 2023 et 2026. Soit un doublement de la tendance à emprunter.

Mauvaise habitude ? Et cependant consolation parce que l'emprunt des collectivités territoriales n'est rendu possible qu'en matière d'investissement, marque forte d'un budget. Double satisfaction affichée par l'Assemblée départementale, l'encours de la dette, 178,2 M€, baisse de 3,5% et la capacité de désendettement s'améliore en passant de 13,6 à 8,3 années.

À la loupe, la situation financière du Département devient cependant délicate. On est au bord d'un équilibre en voie de rupture. La capacité réelle d'autofinancement s'inscrit à une hauteur infime de 2,4 M€, résultant de la capacité brute (21,4 M€) amputée du remboursement de la dette (19 M€). La Marne rejoindra-t-elle en 2026 le contingent des Départements en panne d'autofinancement ? C'est la question que se pose depuis deux ans le Conseiller Charles de Courson, grand spécialiste des finances, de l'Assemblée Nationale au Conseil Départemental.

LA FAUTE DE L'ETAT, REFRAIN DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Comme en écho à la présentation d'un budget « moins pire » par le rapporteur Jean-Pierre Fortuné, au nom de l'opposition, Rudy Namur, Président de la Commission des Finances, note : « Le jonglage avec les chiffres incertains d'un budget intenable » et redit : « On attend les décisions d'en haut... Où sont les moyens de nos compétences ? » Charles de Courson comptabilise : « 14 Départements en autofinancement négatif... Des marges de manœuvre nulles... Dans les solidarités, c'est l'Etat qui fait tout... » Pour Julien Valentin : « Les décisions de l'Etat manquent de cohérence... Exemple : les 40 M€ du département ponctionnés par l'Etat... »

Conclusion, le Budget Primitif de la Marne est voté par 43 voix pour, deux contre (Rudy Namur et Khira Taan) et une abstention (Stéphane Lang), abstention qui est tout ce que l'on veut sauf une surprise. Les seules turbulences de cette plénière

concernent les échanges de ce dernier avec le Président Roze et cette question à l'issue de l'abstention du conseiller du 1^{er} canton de Reims : « Tu te lances dans la politique politique ? Dois-je te considérer dans l'opposition ? ». Et un peu plus tard, concernant l'opposition de Stéphane Lang à de nouvelles aides pour XCR Airport, le Président clos le débat : « Quand je t'écoute, on a l'impression que tu veux construire des ponts et détruire des aéroports ».

VATRY, SUJET DE FÂCHERIES ENTRE LE GRAND EST ET LA MARNE ?

La fin de l'aide annuelle au financement du fonctionnement de l'aéroport champardennais (666 667€) actée dans le budget 2026 du Grand Est n'ayant pas fait de vague du côté de la Région, le Département de la Marne est en droit de s'inquiéter. Dans la présentation de son budget, le rapport inhérent du Département de la Marne note que cette aide conventionnée de 1 725 000 euros, également portée par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne, se réduit à 1 053 333 euros, hors contribution complémentaire de la Marne en 2025 pour 950 000 euros.

Rappelons que ces aides publiques, instaurées par la Commission Européenne en faveur des aéroports de moins de 700 000 passagers, devraient prendre fin en avril 2027. Rappelons également qu'à la suite du rapport de la Chambre régionale des comptes, en mars 2025, la Région Grand Est a annoncé pour l'automne 2025 un Schéma régional de l'aéroportuaire tout en maintenant son aide à l'aéroport de Metz-Nancy-Lorraine dont elle est propriétaire. Jusqu'ici, point de schéma et une subvention régionale de 2,4 M€ pour la structure lorraine.

D'où ce commentaire de Charles de Courson : « En soutenant l'aéroport lorrain et dégageant Vatry, où est l'équilibre du territoire ? ». Les Présidents de la Marne et du Grand Est doivent se rencontrer bientôt sur ce sujet. Et comme Vatry reste à vendre, l'idée de Jean-Marc Roze de le céder à la Région pourrait bien refaire surface.

GÉRARD DELENCLOS

Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES
Réseau Légalnet

Votre solution 100% digitale pour gérer vos annonces légales !



UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre ou à l'aide de nos formulaires de saisie certifiés



UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Pour suivre vos annonces en cours, consulter vos précédentes commandes et programmer les futures



UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication sur l'ensemble du territoire français



DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

Devis, attestation de parution et facture instantanés, 7j/7 et 24h/24

Une plateforme en ligne dédiée à la gestion de vos annonces légales !

DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Paiement en ligne sécurisé et suivi des paiements de vos clients en temps réel



UN SUIVI PERSONNALISÉ

Une équipe locale professionnelle à votre écoute de 9h à 17h avec accompagnement personnalisé dans vos locaux



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez-nous sur matot-braine.fr
Renseignement au **06 46 81 71 49**
relationclient.pamb@legalnet.org

Opinions

Etude, par l'APEC et France Travail

Après 50 ans, l'âge devient un frein majeur au retour à l'emploi des cadres

Paris, le 5 février 2026

Dans une nouvelle étude, l'Apec et France Travail dressent le portrait des demandeurs d'emploi cadres seniors inscrits à France Travail, mettant en lumière leurs parcours, leurs difficultés et leurs leviers de rebond. Une invitation aux acteurs de l'emploi à repenser leurs pratiques, pour favoriser un retour durable à l'emploi.

Fin juin 2025, 210 000 cadres de 50 ans et plus étaient inscrits à France Travail, dont 173 600 en catégories A, B ou C. Si le chômage cadre reste globalement limité (4,2 % pour l'ensemble des cadres), il augmente après 50 ans (4,6 %). Chez les non-cadres, la tendance est inverse (7,0 % après 50 ans, contre 9,2 % pour l'ensemble).

Des durées de chômage plus longues, surtout après 60 ans

26 % des cadres seniors connaissent un chômage de longue durée*, contre 17 % des cadres en moyenne, avec un pic de 40 % chez les 60 ans et plus, dont 24 % sont en très longue durée*. Les hommes sont davantage touchés que les femmes (28 % contre 24 %).

Concernant les revenus, 60 % perçoivent une indemnisation inférieure à 2000 € pour un tiers d'entre eux. Et certains font face à des difficultés financières marquées, puisque 6 % bénéficient du RSA.

L'âge : un frein persistant malgré des compétences reconnues et des profils engagés

Neuf cadres seniors sur dix estiment que leur âge les désavantage dans leur recherche. Pourtant, ils restent motivés et engagés, souhaitant contribuer à la transmission des compétences et à l'innovation. Ils sont par ailleurs aussi nombreux que les cadres plus jeunes à souhaiter se former, notamment aux nouvelles technologies, dont l'intelligence artificielle. En 2024, 24 150 cadres seniors demandeurs d'emploi ont entamé une formation, soit 21 % de l'ensemble des cadres ayant débuté une formation.

Renforcer l'accompagnement et changer le regard des recruteurs

Ces spécificités appellent un accompagnement ciblé, valorisant l'expé-

rience et l'adaptabilité des cadres seniors, et un travail de sensibilisation des recruteurs pour transformer l'expérience en levier de performance et non en frein. Face à ces enjeux, l'Apec et France Travail réaffirment leur engagement commun : soutenir les talents expérimentés et sensibiliser les entreprises pour faire de l'expérience non plus un risque perçu, mais un levier de performance et de transmission.

« Si le marché de l'emploi cadre reste globalement dynamique, les seniors continuent à être plus exposés au chômage que leurs collègues plus jeunes, sur la longue et la très longue durée. Il est crucial de changer les regards. Ces travaux de l'Apec et de France Travail soulignent l'importance d'un accompagnement spécifique et, surtout, de la valorisation de l'expérience et des compétences des cadres seniors pour faciliter un retour durable à l'emploi. À l'heure où l'Insee publie un solde démographique négatif pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, la mobilisation de toutes les compétences, et en particulier celles des seniors, est un enjeu majeur pour notre économie et notre modèle social. » Laetitia Niaudeau, directrice générale de l'Apec

« À 50 ans et plus, trop de cadres se heurtent encore à des obstacles injustifiés dans leur recherche d'emploi, alors même que leur expérience constitue un atout majeur pour les entreprises. Avec l'Apec, nous avons voulu objectiver cette réalité grâce à des données précises, pour mieux comprendre leurs parcours, leurs difficultés et leurs leviers de rebond. Ce portrait doit servir de point d'appui pour faire évoluer les regards, adapter les pratiques et renforcer l'accompagnement. Et c'est pourquoi, dans le cadre de la mobilisation pour les 50 ans et plus, nous avons créé une offre de services spécifique. Car plus les suivis sont personnalisés et adaptés aux profils de chacun, plus les chances de retour à l'emploi sont renforcées. C'est une responsabilité collective : celle de permettre aux cadres seniors d'accéder durablement à l'emploi et de répondre, en parallèle, aux enjeux actuels de recrutement. » Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail.

*longue durée : au moins 12 mois de chômage sur les 15 derniers mois ; très longue durée : plus de deux ans en catégorie A sur 27 mois



Le péril jeune

Mais à quoi joue donc le Medef ? Alors qu'au niveau local, le président du Medef Grand Est, Christian Brethon, annonçait lors des vœux organisés le 27 janvier dernier que la jeunesse constituait une priorité pour le mouvement patronal, quelques jours plus tard, Patrick Martin avançait des annonces aussi étonnantes que détonantes. Que ce soit la proposition d'un contrat à droits progressifs pouvant être rompu sans motif au cours des trois premières années ou l'éventualité de rémunérer certains jeunes sous le niveau du SMIC, même avec un esprit libéral, il est difficile de rester insensible à de telles propositions. Certes, elles apparaissent dans une période de chômage élevé chez les jeunes actifs (19%) avec près de 400 000 jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et avec un jeune sur quatre qui sort de l'université sans diplôme. Mais ce bilan peu reluisant de l'activité de la jeunesse dans notre pays doit-il déboucher sur des solutions encore plus pénalisantes pour les jeunes concernés ? Outre un maintien des jeunes dans les filières de formation (techniques ou non) jusqu'à leur entrée dans le monde de l'emploi, il s'agit aujourd'hui avant tout de tisser un lien nouveau entre les entreprises et ces derniers.

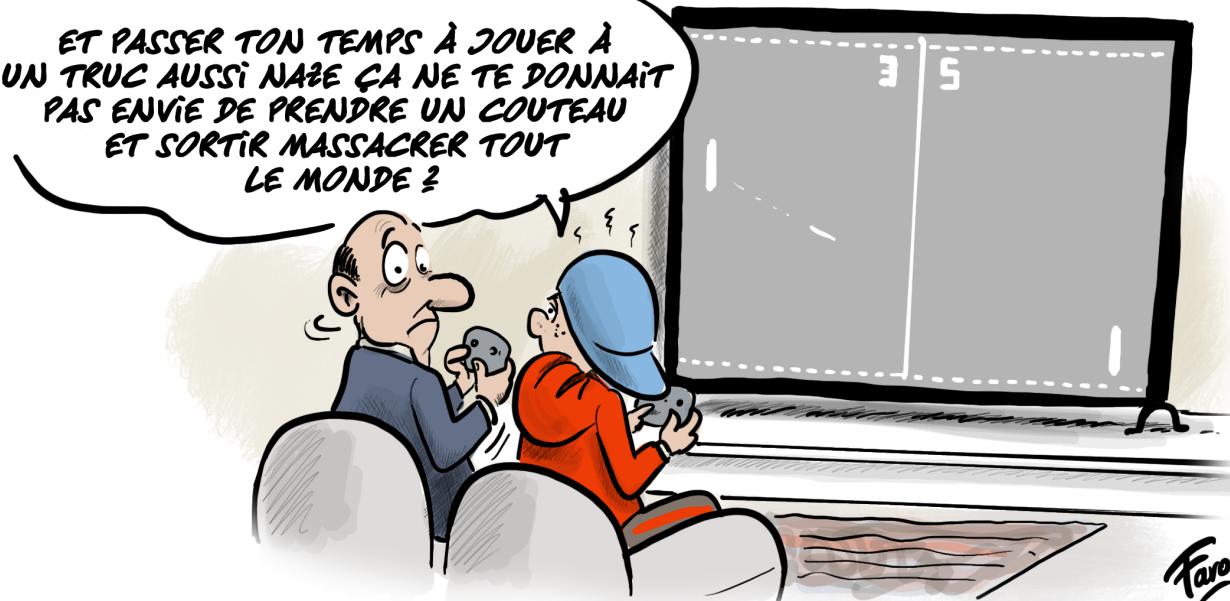
Lancer un néo-entrant sur le marché de l'emploi en lui octroyant un statut et un salaire différents et plus précaires que ceux des salariés en poste risquerait de produire un effet de dévalorisation et de démotivation pour un public auprès de qui le monde du travail doit, au contraire, lancer une vaste opération de séduction. Assurément, les patrons français doivent pouvoir trouver de meilleures idées en faveur de celles et ceux qui s'apprêteront à être leurs partenaires pour une durée de plus de 40 ans...

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

L'HYPERVIOLENCE DES JEUNES EST-ELLE PROVOQUÉE PAR LES JEUX VIDÉOS ?



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Fiscal. La loi de finances pour 2024 réforme la franchise de TVA afin d'en étendre l'application à l'échelle européenne et ajuste les plafonds de chiffre d'affaires à compter de 2025.

Réforme de la franchise de TVA

La loi de finances pour 2024 a engagé une réforme de la franchise de TVA afin de transposer une directive européenne qui permet de bénéficier de la franchise dans tous les États membres de l'UE. La loi a également aménagé les plafonds de chiffre d'affaires à compter de 2025.

■ La loi de finances pour 2025 a réduit les plafonds à 25 000 euros pour toutes les types d'activité à compter de mars 2025.

Devant la contestation des professionnels, la réforme a d'abord été suspendue pour 2025. Une loi de 2025 a ensuite rétabli les plafonds antérieurs

pour l'année 2025.

- L'article 25 du projet de loi de finances pour 2026 prévoyait de modifier à nouveau ce régime à compter de 2026 (plafond de 37 500 euros ou 25 000 euros pour les travaux immobiliers, suppression des franchises spécifiques des avocats, auteurs et artistes-interprètes).

- La loi de finances pour 2026 supprime en définitive cet article.

En conséquence, à compter de janvier 2025, les plafonds de chiffre d'affaires applicables pour bénéficier de la franchise de TVA demeurent inchangés et les franchises spécifiques sont maintenues.

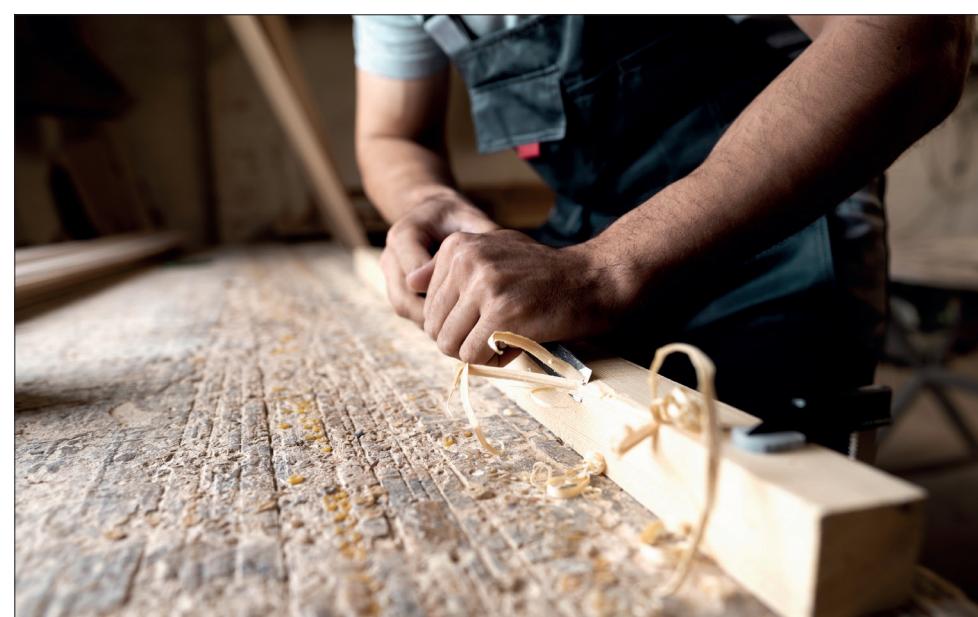


	Seuil de base	Seuil majoré
Ventes de marchandises, restauration, hébergement	85 000 €	93 500 €
Prestations de services, activités non commerciales	37 500 €	41 250 €
Avocats, auteurs, artistes-interprètes	50 000 €	55 000 €

Le seuil de base concerne l'année N - 1. En cas de dépassement, la TVA s'applique dès le 1er janvier de l'année N. Le seuil majoré concerne l'année N. En cas de dépassement en cours d'année N, la TVA s'applique dès le premier jour de dépassement.

Social. Les salariés doivent respecter une obligation générale de loyauté à l'égard de leur employeur qui leur impose fidélité, non-concurrence et confidentialité (Code du travail, article L 1222-5).

Activité concurrente du salarié auto-entrepreneur



Les salariés doivent respecter une obligation générale de loyauté à l'égard de leur employeur qui leur impose fidélité, non-concurrence et confidentialité (Code du travail, article L 1222-5).

une entreprise de travaux de charpente, crée une micro-entreprise pour effectuer hors de son temps de travail des travaux de menuiserie.

Il est licencié pour faute grave au motif d'avoir exercé une activité concurrente.

- Le salarié conteste et

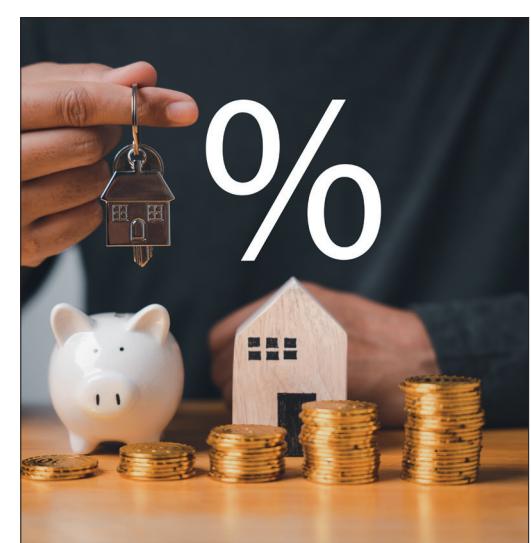
obtient gain de cause. La cour d'appel retient que le salarié était en droit d'exercer en parallèle de son activité salariée, son contrat de travail ne mentionnant pas de clause de non-concurrence et son activité étant exercée en dehors de son temps de travail.

Le licenciement est donc justifié.

Cass. soc. 14 janvier 2026 n° 24-20.799.

Indices

Indices des loyers commerciaux du 3^e trimestre 2025



L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux et professionnels servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

- Au 3^e trimestre 2025, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 137,09 en baisse de 0,45 % sur un an et en hausse de 8,69 % sur trois ans (ILC 3e trim. 2022 : 126,13).

- Au 3^e trimestre 2025, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 137,07, en baisse de 0,04 % sur un an et en hausse de 10,07 % sur trois ans (ILAT 3e trim. 2022 : 124,53). L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales.

- L'indice du coût de la construction (ICC) du 3^e trimestre 2025 s'établit à 2066 en baisse de 3,59 % sur un an.

Pour la révision triennale, la hausse du loyer est plafonnée à 1,42 % (3e trim. 2022 : 2037). Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 24,74 % (3e trim. 2016 : 1643).

- Rappelons que l'ILC et l'ILAT s'appliquent obligatoirement aux baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014. L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

- Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, art. L145-33). Insee: 17 décembre 2025

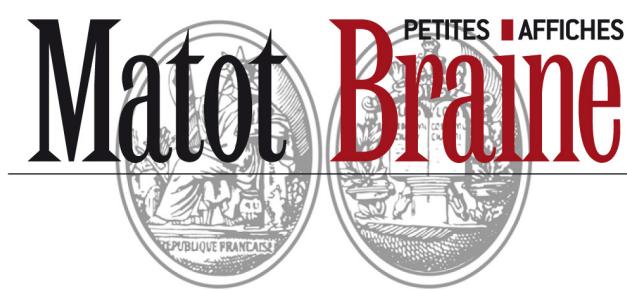
**En
bref**

Décret 2025-1031 du 31 octobre 2025



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

Actulegales.fr

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères judiciaires mobilières



VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

LE 10/02/26 A 9H00
18 RUE DU PETIT PONT

A la requête de la SELARL Bruno RAULET, liquidateur judiciaire à REIMS : LJS de la SAS LEGENDARYBIKE

Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots par la SELARL ANGLE DROIT ARDENNES, Commissaires de Justice à SEDAN de 3 vélos, de casques et pièces détachées.

Enlèvement immédiat.

Visite sur RDV uniquement

Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC.

Pour plus de renseignements :

ardennes@angledroit.net ou Tél. : 03.24.29.05.79.
M2601572

**BESOIN DE RENSEIGNEMENTS
POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31**

Procédure adaptée

COMMUNE DE LOISY-SUR-MARNE

Avis d'appel à la concurrence

COLLECTIVITE LANCANT LA CONSULTATION :

Commune de Loisy-sur-Marne, Mairie - 51300 LOISY-SUR-MARNE.

OBJET DE LA CONSULTATION : AMENAGEMENT POLE MEDICAL.

N° ; TITRE DU LOT :

- Lot n° 01 ; GROS OEUVRE ;
- Lot n° 02 ; COUVERTURE ;
- Lot n° 03 ; REVETEMENTS DE FACADES ;
- Lot n° 04 ; MENUISERIE BOIS ;
- Lot n° 05 ; AMENAGMENTS INTERIEURS ;
- Lot n° 06 ; ELECTRICITE ;
- Lot n° 07 ; PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION ;
- Lot n° 08 ; REVETEMENTS DE SOLS ;
- Lot n° 09 ; REVETEMENTS DE MURS ;
- Lot n° 10 ; VRD / AMENAGMENTS EXTERIEURS.

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé, conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises solidaire.

MODE DE PASSATION : Marchés passés selon une procédure adaptée par application des articles L.2123-1 et R.2123-4 du Code de la Commande Publique.

INFORMATION

Le texte intégral de l'avis d'appel à la concurrence est publié sur les sites internet suivant :

- Le profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/acheteur>, sous la référence MAR022026 ;

- Le site du BOAMP : www.boamp.fr sous la référence 26-10504.

L'information contenue dans le présent avis ne vise qu'à communiquer aux candidats potentiels les références des avis comportant la totalité des renseignements publiés afin de leur permettre d'y accéder, conformément à l'article R.2131-12 du CCP.

MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION : pas de dossier papier.

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le jeudi 26 février 2026 à 12:00.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Renseignements administratifs :

Mairie de LOISY-SUR-MARNE, 98 rue de Choiset - 51300 LOISY-SUR-MARNE ; Tel 03 26 72 03 17 ; E-mail : mairie.

loisy-marne@orange.fr.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE : Le vendredi 30 janvier 2026.

M2601390

Avis d'attribution



ESPACE HABITAT

Avis d'attribution de marchés de travaux
suite à consultation en date du 10/11/2025

Rénovation de 15 logements -
18-20 Basilique - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

MAÎTRE D'OUVRAGE : ESPACE HABITAT, 7 Avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES CEDEX.

ATTRIBUTION DES TRAVAUX :

ENTREPRISES - LOTS - PRESTATIONS - MONTANT TRAVAUX HT :

- DUTERQUE MAUPETIT - 01 - FACADES / COUVERTURE - 690.139,51 ;

- ZUCCARI - 02 - MENUISERIES EXT. ALUMINIUM - 237.220,00.

M2601466

ANNONCES LÉGALES

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Avis d'attribution

Mon Logis^{AL}
Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation - Remplacement des composants terrasses avec isolation, RABELAIS/PICASSO/MICHELET, Quartier Maugout - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Relance lot 3 électricité suite liquidation judiciaire

Avis d'attribution, Marché de travaux
Procédure adaptée, suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. OBJET DU MARCHE : La présente consultation concerne les travaux suivants : REHABILITATION - REMPLACEMENT DES COMPOSANTS TERRASSES AVEC ISOLATION, RELANCE DU LOT 3. Les travaux se situent à l'adresse suivante : RABELAIS/PICASSO/MICHELET, QUARTIER MAUGOUT - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

Type de marché de travaux : 1 / Exécution
Critère d'attribution retenue : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères de pondération énoncés dans le règlement de consultation
Date de notification : 05/02/2026.

LOT N° ; INTITULE LOT ; NOM ; COMMUNE ; Montant HT : - 3 ; ELECTRICITE ; SAS OMTEK EGDI ; CERNAY LES REIMS ; 517.397,44.
DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 05/02/2026.

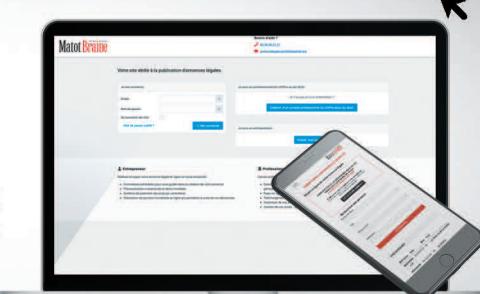
Le Directeur Général,
Serge LAURENT.

M2601688
www.mon-logis.fr 

Matot Braine PETITES AFFICHES CHAMPAGNE ARDENNE

Votre solution 100 % digitale !

annonces.matot-braine.fr



VOTRE ATTESTATION DE PARUTION IMMEDIATE 24h/24 et 7j/7 !

Matot Braine PETITES AFFICHES CHAMPAGNE ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*
*Annonce légale, annonce sommaire, affiche pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

SODAD

Aux termes d'un ASSP en date à REIMS (Marne) du 30 décembre 2025, enregistré au SPFE de REIMS le 21/01/2026 dossier 2026 00003357 référence 5104P04 2026 A 00088 CEDANT :

La société SODAD SAS au capital de 5.000 euros, dont le siège est à REIMS (51100), 36 rue des Elus, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 878.748.649. CESSIONNAIRE :

La Société «ODAYA», SARL au capital de 5.000 euros, dont le siège social est à REIMS (51100), 4 rue Saint-Pierre-les-Dames, immatriculée au RCS de Reims sous le numéro 994.377.992. OBJET : Cession d'un fonds de commerce de restauration, sis et exploités à REIMS (51100), 36 rue des Elus, immatriculé au RCS de Reims sous le numéro de SIRET 878 748 649 00018.

PRIX : 100.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 90.000 € et aux éléments corporels pour 10.000 €. ENTREE EN JOUISSANCE :

30 décembre 2025.

OPPOSITIONS:

Dans les DIX (10) jours de la dernière en date des insertions légales ainsi que pour la correspondance au Cabinet d'avocats OCTAV sis à REIMS (51100), 8 rue Camille Lenoir.

Pour insertion.

M2601479

SURICATE / KILLER

Suivant acte authentique reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire associé de la SAS Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAULT et Franck LESCOUP, notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux en date à REIMS du 26 janvier 2026,

SURICATE, Société par actions simplifiée au capital de 11 500 euros, ayant son siège social au 12 rue de Vesle 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 521 690 917 RCS REIMS, représentée par son président M. Xavier NAMUR,

A CEDE à KILLER, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social au 182 rue de Vesle 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 998 989 990 RCS REIMS, représentée par son président M. Harry DELIAU,

un fonds de commerce de bar, pub, restaurant sis et exploité 182 rue de Vesle - 51100 REIMS, moyennant le prix de 310 000 euros.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 26 janvier 2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales au cabinet de l'Etude de Maître David MENNETRET, notaire à REIMS (Marne), 15 Rue Clovis.

M2601580

CONSTITUTION

DE SOCIETE



Office notarial de la Porte de Mars

5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

SARL MAZARINE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 22 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle de dermatologue.

DÉNOMINATION SOCIALE : DERMAVAL.

SIÈGE SOCIAL : 22 rue Simon - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de dermatologue.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Eglantine GARVAL, demeurant 14 rue du Docteur Doyen - 51100 REIMS.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou du tribunal des activités économiques ou RCS compétent.

Pour avis : La gérance.

M2601024



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

DERMALVAL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de dermatologue au capital de 1.000 euros

Siège social : 22 rue Simon - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51100) du 22 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée unipersonnelle de dermatologue.

DÉNOMINATION SOCIALE : DERMAVAL.

SIÈGE SOCIAL : 22 rue Simon - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de dermatologue.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Eglantine GARVAL, demeurant 14 rue du Docteur Doyen - 51100 REIMS.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou du tribunal des activités économiques ou RCS compétent.

Pour avis : La gérance.

M2601024

AETERNAM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/01/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : AETERNAM

Objet social : toutes opérations immobilières, mobilières ou financières à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil, et notamment :

- l'acquisition, la vente, l'échange, l'apport, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des tiers, des associés ou au profit de structures détenues directement ou indirectement par lesdits associés, la détention par tout moyen, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits et plus particulièrement immobiliers ; - l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; - le support de transmission des biens et droits appartenant à ladite société

Siège social : 73 rue grande Etape, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS

-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. SAUVAGE DAVID 73 RUE GRANDE ETAPE 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Clause d'agrément : Toute opération ayant pour but ou pour résultat, le transfert entre toutes personnes existantes, physiques ou morales, de la propriété d'une ou plusieurs parts sociales, si ce n'est entre associés, doit être autorisée par une décision des associés.

M2601189

LA COLLA TRANSPORT

Société à responsabilité limitée au capital de 9.000 euros

Siège social :

35 impasse Joseph Kessel

51420 WITTRY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 10 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LA COLLA TRANSPORT.

SIÈGE SOCIAL : 35 impasse Joseph Kessel - 51420 WITTRY LES REIMS.

OBJET SOCIAL : Le transport public routier de marchandises et/ou loueur de véhicules avec chauffeur destinés au transport de marchandises. Le commissionnaire de transport.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 9.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Axel LA COLLA, demeurant 35 impasse Joseph Kessel à WITTRY LES REIMS (51).

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2601019

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



HOME INNOV'IMMOBILIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 27/01/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : HOME INNOV'IMMOBILIERS.

OBJET SOCIAL : L'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, l'échange, l'apport, l'exploitation et la gérance de tous immeubles, la rénovation et la réhabilitation d'immeubles, la vente ou la location de logements, la promotion immobilière, l'activité de lotisseur ; L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement au dit objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en faciliter le développement.

SIEGE SOCIAL : 3 rue Jean Gobron - 51220 BERMERICOURT.
CAPITAL : 500 €.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.
PRÉSIDENT : Mme CAUCANAS Christelle.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Soumise à agrément.
M2601228

GAAP NOT'

Société de participations financières de profession libérale de notaires par actions simplifiée au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 8 rue de Longival 51490 BEINE-NAUROY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 janvier 2026 à BEINE-NAUROY, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GAAP NOT'

FORME SOCIALE : Société de participations financières de profession libérale de notaires par actions simplifiée.

SIEGE SOCIAL : 8 rue de Longival - 51490 BEINE-NAUROY.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans des sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1^{er} de la loi n°90-1258 du 31 décembre 1990 relative à l'exercice sous forme de sociétés des professions libérales soumises à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé et aux sociétés de participations financières de professions libérales ou relevant du livre II du Code de commerce lorsque ces sociétés ont pour objet l'exercice de la profession de notaires et la gestion de ces participations

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

PRÉSIDENT : Madame Angélique GILLET épouse PIERSON demeurant 8 rue de Longival 51490 BEINE-NAUROY.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La président.

M2601245

ELS CORPORATE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 1 bis rue des 16^e et 22^e Dragons 51100 REIMS

Société en cours de constitution

Par acte sous signature privée en date du 26/01/2026 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ELS CORPORATE.

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL : 2.000 €.

SIEGE : 1 bis rue des 16^e et 22^e Dragons - 51100 REIMS.

OBJET : La prise de participations, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes les sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. L'animation du groupe formé par la société et ses filiales, la conduite de sa direction générale, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales.

DUREE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

INALIENABILITE DES ACTIONS : Les actions de la société sont inaliénables pendant une durée de 10 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

AGREEMENT : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément donné par la collectivité des associés statuant à la majorité des trois-quarts des voix des associés disposant du droit de vote.

PRESIDENT : Madame Emmanuelle PHILIPPOTIN, demeurant 1 bis rue des 16^e et 22^e Dragons - 51100 REIMS.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2601291

BALLAST

Aux termes d'un ASSP en date du 28/01/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BALLAST

Objet social : - La prise de participation dans toute société française ou étrangère ; L'achat, la vente, la souscription, la propriété, la gestion et l'administration de toutes parts ou actions cotées ou non cotées en bourse ;

Siège social : 39 RUE HINCMAR, 51100 REIMS

Capital : 7 198,84 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. DE ZOTTI ANTOINE 39 RUE HINCMAR 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quelle que soit leur nature et quel que soit le nombre d'actions qu'il détient, avec un nombre de voix égal au nombre d'actions dont il est titulaire et sans limitation

Clause d'agrément : agrément pour toute cession sauf entre associés, descendant, ascendant et conjoint M2601293

SCI MUNITIS

Avis de constitution

Par acte SSP du 29 janvier 2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI MUNITIS.

OBJET : notamment l'acquisition, l'administration et la gestion par location.

SIEGE SOCIAL 15 rue de la Tuilerie - 51160 MUTIGNY.

CAPITAL SOCIAL : 600 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de REIMS.

GÉRANCE : Muriel SENS-SALIS demeurant 15 rue de la Tuilerie - 51160 MUTIGNY.

La président.

M2601336

KAP MLY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 28/01/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KAP MLY

Objet social : Restauration rapide, fabrication et vente de pizzas à emporter, vente de boissons

Siège social : 4 rue Anne-Joseph THEROIGNE DE MERINCOURT, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 2500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : M. MOULAY Florent 17 rue raymond Point Carré 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et d'y voter, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par correspondance ou par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective trois jours ouverts au moins avant celle-ci, à zéro heure, heure de Paris.

Clause d'agrément : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés M2601306



AVOCATS ASSOCIES

ORIZON

Aux termes d'un ASSP en date du 30/01/2026, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : ORIZON

Objet social : L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique. La réalisation, à titre interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers.

Parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention: M2601353



Etude CLOVIS notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS

Tél. 03 26 87 71 71

etudeclovis@notaires.fr

www.etude-clovis.notaires.fr

SCI AVCI IMMO

Suivant acte reçu par Me Joséphine BRUEDER-HENRY, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, le 29/01/2026, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination sociale : SCI AVCI IMMO.

Forme : société civile immobilière.

Capital social : 5.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

Siège social : BEZANNES (51430), 71 rue Georges Charpak.

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.

Gérant nommé pour une durée illimitée : Ismaïl AVCI, demeurant à BEZANNES (51430), 71 rue Georges Charpak.

Parts sociales : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention: M2601353



FCN

EXPERTISE

AUDIT

CONSEIL

FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

Matthieu AUDINOT

Société par actions simplifiée unipersonnelle

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

2 C rue des Cumines

51390 VRIGNY

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : PARC AgriPV DES NOUES.

Siège social : 42 rue de Champagne

- 51240 VITRY LA VILLE.

Objet :

La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;

- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériaux de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;

- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;

- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 1.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

Gérance : Mme Clémence CHARLET demeurant 123 Allée du Peseur Juré

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

NM2L

Par acte SSP du 28/01/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : NM2L.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : L'activité de société holding, en ce compris la prise de participation, directe ou indirecte, la réalisation d'investissements (y compris immobiliers) et le montage et la structuration d'opérations d'investissement ; La gestion, l'administration et la cession/ou la liquidation, dans les meilleures conditions, de ces participations ; Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

SIEGE SOCIAL : 7 place de la République - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. LLOVET Michaël, demeurant 25 rue Fontaine Saint Maurice - 51510 VILLERS LE CHÂTEAU.

Immatriculation au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. M2601506



Office notarial de la Porte de Mars
5 boulevard Désaubeau
51100 REIMS CEDEX
Tél. : 03.26.47.83.36

SARL MHFB

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30/01/2026 par Maître Marie-Florence ZAMPIERO BOUQUEMONT, Notaire à REIMS (51100) - 5 boulevard Désaubeau, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SARL MHFB

Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger : l'acquisition, la détention, la prise à bail, la mise en location, la gestion, l'exploitation par bail, la vente de tous immeubles bâti ou non bâti ; la construction, la rénovation, l'aménagement et l'entretien de tout immeuble ; l'exercice de l'activité de location meublée de courte durée et la fourniture de toutes prestations de services liées à la para-hôtellerie. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 209 rue du Cernay, 51100 REIMS

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : Mme BLONDEAU Michèle 13 rue Emile Dequen 94300 VINCENNES et M. GUYOMARD DE PREAUDET Henri 209 rue de Cernay 51100 REIMS

Maître Marie-Florence ZAMPIERO BOUQUEMONT M2601512



OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI HR PATRIMOINE

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 31 janvier 2026.

FORME : Société civile immobilière.

DENOMINATION SOCIALE : SCI HR PATRIMOINE.

OBJET : La constitution, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tous élément de patrimoine immobilier. L'acquisition de tous biens immobiliers bâti ou non bâti, leur exploitation et leur mise en valeur de toute manière jugée convenable. La gestion, l'exploitation par bail, par location ou autrement desdits immeubles, leur entretien, leur amélioration ou leur transformation. Eventuellement, la vente d'immeuble inutiles à la réalisation de l'objet social. Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à la condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIEGE SOCIAL : VILLERS-ALLERAND (51500), 10bis Route Nationale 51.

DUREE : 50 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : MILLE EUROS (1.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GERANT : - Monsieur Hugo ROUPSY, Demeurant à VILLERS-ALLERAND (51500), 10 bis Route Nationale 51.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS. Pour avis : Me Thibault PIERLOT, Notaire. M2601551

AGEL FACADES

SASU Au capital de : 6.000 €uros
Centre d'Affaire Bezannes
7, rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/01/2026 il a été constitué ainsi qu'il suit les statuts de la Société par Actions Simplifiée à associé Unique.

FORME : SASU.
DENOMINATION : AGEL FACADES. CAPITAL : 6.000 €, divisé en 300 parts de 20 € chacune entièrement souscrites et libérées.

OBJET :
- Ravitaillement façades, enduit projeté,
- Isolation Thermique par l'Extérieur, (ITE)

- Peinture extérieure
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation aux RCS de Reims (Marne).

SIEGE : Centre d'Affaire Bezannes, 7, rue Pierre Salmon 51430 BEZANNES.

LE PRESIDENT : Monsieur ELITAS Aydin, demeurant : 36, rue de Ludes - 51100 REIMS, Président et associé unique.

DEBUT D'ACTIVITE : Dès l'immatriculation aux RCS de Reims.

Pour avis : Le Président. M2601606

SARL PARC AgriPV DU PUITS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 27/01/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : PARC AgriPV DU PUITS.

SIEGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques ;

- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine solaire et des équipements y afférents ;

- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie ;

- D'investir, d'exploiter directement, de louer ou de mettre à disposition tout matériel agricole, de biens mobiliers ou immobiliers de toute nature, en financement direct, co-financement ou autres.

Aux termes d'un acte SSP par voie de signature électronique via Docusing@ conformément à l'article 1367 du Code Civil en date du 03.02.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : TF Prestige Cars

Siege social : 2 rue Jovin - 51100 REIMS

Objet social : L'achat et la vente de tous véhicules neufs et d'occasion, l'achat et la vente de pièces détachées, la location de véhicules, le dépôt-vente de véhicules, l'import-export, et l'entretien de véhicules. Toute prestation de service connexe à l'objet social.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 €

Co-Gérance : Monsieur Théo TEXIER demeurant à REIMS (51100), 3 rue Geneviève Anthionioz-de-Gaulle et Madame Flavie TEXIER demeurant à BEAURIEUX (02160), 15 rue Corne de Cerf.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : La Co-Gérance. M2601607

A-M-S

Société à responsabilité limitée unipersonnelle

au capital de 1.000 Euros

Siege social :

7 rue de l'Arquebuse

51200 EPERNAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ÉPERNAY (51200) du 3 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCCV SAINT ANDRE.

FORME SOCIALE : Société civile de construction vente.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 1 impasse Lundy.

OBJET SOCIAL :

- La construction d'un ensemble immobilier, à REIMS (51), 19 rue de l'écu et 3-5 boulevard de la Paix, à usage principal d'habitation et accessoirement de locaux tertiaires en vue de leur vente à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions, en compris la cession de droits réels immobiliers ;

- La vente à la société PLURAL NOVILIA, à due concurrence de ses apports, de logements mentionnés à l'article L 411-2 du CCH ;

- l'acquisition de terrains, ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain, aux fins de permettre la réalisation de cet objet, - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ;

- L'appel à tout concours technique, administratif et financier de son choix pour l'éification de cet ensemble ;

- Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation, dès lors qu'elles conservent un caractère civil et ne sont pas contraires aux dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 10 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : FIC INVEST, société par actions simplifiée au capital 1.036.000 €, dont le siège social est à PARIS (75003), 25 rue de Bretagne, immatriculée au R.C.S. PARIS 493 417 372, représentée par son président, M. Christophe DURAND.

IMMATRICULATION DE LA SOCIÉTÉ :

Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance. M2601610

Pour avis : La gérance. M2601620

Vermeren sas



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes

2 rue Jovin - 51100 REIMS

TF Prestige Cars

Société à responsabilité limitée au capital de 500 €

3 rue Geneviève Anthionioz-de-Gaulle 51100 REIMS

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à SAINT PIERRE du 03/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : BACALUEV.

Siege social : 23 grande rue - 51510 ST PIERRE.

Objet social : Acquisition et gestion, par location ou autrement, de tout bien immobilier bâti ou non bâti. Construction sur les terrains dont la société pourrait devenir propriétaire. Souscription d'emprunts avec ou sans garantie hypothécaire. Exceptionnellement, aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou achat en société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Florence SIEMENAS - 23 grande rue - 51510 SAINT PIERRE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSESS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2601636

SCCV SAINT ANDRE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCCV SAINT ANDRE.

FORME SOCIALE : Société civile de construction vente.

SIEGE SOCIAL : REIMS (51100), 1 impasse Lundy.

OBJET SOCIAL :

- La construction d'un ensemble immobilier, à REIMS (51), 19 rue de l'écu et 3-5 boulevard de

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VERT BOUTEILLE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 Boulevard de la Paix -
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 4 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : VERT BOUTEILLE.

SIÈGE : 18 Boulevard de la Paix -

- 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : la création, la production, la transformation, la distribution et la vente de kits à planter, produits écologiques, objets upcyclés ou issus du recyclage ;

la conception de solutions créatives ou éducatives autour du jardinage, du végétal, de l'économie circulaire et du développement durable ;

la prestation de services, de conseils, d'ateliers ou animations liées aux thématiques de l'écologie, et de la consommation responsable ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Tom CHEVRON, demeurant 6 B rue de la Pompe - 51360 PRUNAY.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Paul DUPONT, demeurant 45 avenue du Général de Gaulle - 51110 WARMERIVILLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2601678

CABINET DU SPORT ERLON

Société civile de Moyens
au Capital Social de 100 Euros
Siège Social :
22 Place Drouet d'Erlon
51100 REIMS

Avis de constitution

Société : CABINET DU SPORT ERLON

Forme : Société civile de Moyens
Capital : CENT Euros (100 €), divisé en CENT(100) parts de UN Euro (1 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : 22 Place Drouet d'Erlon
51100 REIMS

Objet : - la mise en commun de tous les moyens matériels nécessaires en vue de faciliter l'exercice des activités professionnelles des associés (masseur-kinésithérapeute), et notamment l'acquisition ou la prise à bail de tous les immeubles et droits immobiliers nécessaires à l'exercice de ces professions, ou au logement de ses membres ou de son personnel,

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Aports en numéraires : CENT Euros (100 €)

Gérant : Madame Flavolane ROBERT demeurant à VILLERS ALLERAND (51500) 3 bis Rue du Voisin

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

pour insertion,
Madame Flavolane ROBERT
Gérante.

M2601687



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JDC FUSION

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 rue de la Sablière - 51390 VRIGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VRIGNY (51390) du 04 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : JDC FUSION.

SIÈGE : 1 rue de la Sablière à VRIGNY (51390).

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : la prise de participation en France et à l'étranger dans toutes entreprises ou sociétés qu'elles qu'en soient la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ; l'achat ou la vente de tous titres ou valeurs mobilières cotées ou non cotées ; la gestion d'un portefeuille de titres de participation ; l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur John VITENET, demeurant 1 rue de la Sablière à VRIGNY (51390).

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2601675

MODIFICATION
DE STATUTS

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL

PÂTÉ

ROYAL JOURNEY FRANCE
EURL au capital de 3 000 €
Siège social : 37 RUE DE PARGNY
51100 REIMS
RCS de REIMS n°840 718 449

Avis de modification

En date du 06/08/2025, l'associé unique a décidé à compter du 06/08/2025 d'augmenter le capital social de 7 000 € par incorporation de réserves en le portant de 3 000 € à 10 000 €.

Article 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
L'associé unique

M26058842

CHAMPAGNE HILAIRE LEROUX & FILS

EARL au capital de 500.000 Euros
Siège social : 12 rue Georges Legros
51500 CHIGNY-LES-ROSES
R.C.S. Reims 790 082 408

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2025, le capital social a été augmenté d'une somme de 60.000 € et porté ainsi de 500.000 € à 560.000 €, par création de nouvelles parts sociales.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

EARL DES JULIENNES

Société civile
au capital social de 172 500 Euros
Siège Social :
2 Rue du Gué - 51800 Hans
322 676 370
R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE

Par décision du 31/12/2025, l'EARL DES JULIENNES a fait l'objet de modifications statutaires pour prendre la forme d'une Société Civile d'Exploitation Agricole, motivant la publication des mentions suivantes :

Forme : Société civile d'exploitation agricole régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, par les décrets pris pour leur application

Dénomination sociale : SCEA DES JULIENNES

Siège social : 2 Rue du Gué - 51800 Hans

Durée : 99 ans

Capital social : 172 500 €

Gérance : Madame Hélène BONTEMPS demeurant 6 Rue des Noués - 51600 JONCHERY-SUR-SUZIEP

Cession de parts : Toute cession de parts sociales, même entre associés ou au profit de descendants ou d'ascendants de l'associé cédant, ne peut se faire qu'avec l'agrément unanime des associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Pour avis : La gérance

M2600899

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

CCLEG

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 44 rue Gambetta,
51100 REIMS
989 583 380 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du Comité de Direction en date 19 janvier 2026, il a été décidé de nommer en qualité de Directeur Général :

Madame Carine EL FEHALY, épouse EL KHOURY, Née le 11 août 1975 à BAABDA, De nationalité libanaise, Demeurant 3B rue des 16^{ème} et 22 Dragons, 51100 REIMS,

Madame CLAUDE GELWAN, Née le 25 août 1970 à BEKFAYA (LIBAN), De nationalité française Demeurant 8^e du Dôme, 75116 PARIS

Monsieur Emmanuel, TERRIER Né le 21 mai 1977 à REIMS (51), De nationalité française Demeurant 11 rue du Marc, 51100 REIMS

POUR AVIS La Présidente

M2601138

SCI LAN DUC

SCI au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
Chemin de Bignipont
51800 CHAUDEFONTAINE
952 718 864
RCS de Châlons en Champagne

En date du 06/01/2026, l'AGE a pris acte de la démission des fonctions de Co-gérant de Mme Shirley LEDUC, à compter du 09/12/2025. L'article 18 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2601385

En date du 20 Janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de la Société fixé antérieurement à CORMONTREUIL (51350), 51 rue de Bourgogne, à POURCY (51480), 1 chemin des Vignes, à compter du 20 Janvier 2026.

La Gérance.

M2601387

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

PLANNIBAT

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 7 500 euros
Siège social : 53 rue des sablières
51370 CHAMPIGNY
500.265.079. RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 26 janvier 2026, l'Associé Unique a décidé :

- de transférer le siège social du 53 rue des sablières, 51370 CHAMPIGNY au 23 rue Haute, 51170 CHAMPIGNY à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2601186

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

JAMOT-BONNASSAY

Société civile immobilière
au capital de 10 000 euros
Siège social : 11 place Royale
51100 REIMS
798363925 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 13 janvier 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11, place Royale, 51100 REIMS au 70 rue Ponsardin, 51100 REIMS à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis La Gérance

M2601309

COGEP REIMS

03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

SCI DU 1 RUE DE BERTIN

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 PL ROYALE
51100 REIMS
798 365 219 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 13 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 11 PL ROYALE, 51100 REIMS au 70 rue Ponsardin, 51100 RE

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VALHIA

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 47 rue d'Ariane - 77700 CHESSY 932 214 315 RCS Reims

Par décision du 28 janvier 2026, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Par la même décision, il a été décidé de décaler la date de clôture de l'exercice en cours au 31 Mars 2027.

La dénomination de la Société, son objet, son siège et sa durée restent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €, divisé en 10.000 parts sociales de 0,10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : PRÉSIDENT : Samuel GOLINSKI, demeurant 47 rue d'Ariane - 77700 CHESSY.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur SAMUEL GOLINSKI, Associé Unique.

Pour avis : M2601409

EURL MARCQ CONSTRUCTION

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros
Siège Social : 14 avenue de la Gare 51490 SAINT MASMES SIRET : 904 137 270 00016

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 28 janvier 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société à compter du 01 février 2026 au 9 avenue de la Gare à SAINT MASMES (51490).

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence :

ANCIENNE MENTION : Le siège social est fixé au 14 Avenue de la Gare - 51490 SAINT MASMES.

NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé au 9 Avenue de la Gare - 51490 SAINT MASMES.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2601415

ERGB

Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 06 impasse de la Gare 51170 FAVEROLLES ET COËMY R.C.S. Reims 882 044 399

Aux termes d'une décision en date du 15 janvier 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social du 06 impasse de la Gare - 51170 FAVEROLLES ET COËMY au 20 place Roger Salengro - 51200 EPERNAY à compter du 15 janvier 2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Les associés.

M2601421

SAUL'R

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 43, rue Sainte Marguerite 51110 WARMERIVILLE 943 109 231 RCS REIMS

Aux termes d'une décision en date du 19 janvier 2026, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social du 43, rue Sainte Marguerite 51110 WARMERIVILLE au 2, rue Léon Patoux 51100 REIMS à compter du 1^{er} février 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis La Gérance

M2601448

SCI MANIBEL

SCI au capital de 240.000 Euros
Siège social : 2 rue René Corbet 51160 AVENAY VAL D'OR R.C.S. Reims - SIRET 918 788 225 00012

Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 18/01/2026, les associés ont pris acte de la cession de 400 parts sociales entre Marie-Françoise MANIERE (cédant) et Anaïs MANIERE (cessionnaire) et ont décidé de modifier les statuts en conséquence. Dépôt légal au R.C.S. de REIMS. La gérance. M2601451

**CAMUS LAURENT JOHANNY ELECTRICITE**

Société à responsabilité limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 2 rue des Marlys 08220 REAUCOURT 489 281 659 R.C.S. Sedan

L'AGE du 30/01/26 a réduit le capital social d'une somme de 3.750 € par rachat et annulation de 375 parts sociales, puis augmenté le capital social pour le porter à nouveau à 7.500 € par incorporation de réserves et élévation de la valeur nominale des parts ; Pris acte de la démission de Mr Laurent CAMUS de ses fonctions de co-gérant et n'a pas procédé à son remplacement M. LAURENT Johanny continuera seul d'exercer ces fonctions, transféré le siège social à REIMS (51100), 30C rue du Docteur Doyen, changé la dénomination qui est devenue CLJ ELECTRICITE.

Les articles 3, 4, 6, 7 et 16 des statuts ont été modifiés en conséquence.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2601483

OFFICE NOTARIAL DE TOURS-SUR-MARNE

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 37 avenue de Champagne 51150 TOURS SUR MARNE 952 918 712 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 3 novembre 2025, l'assemblée générale a décidé la transformation de la société en société d'exercice libéral par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

L'objet de la société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1.000 €.

Transmission des actions : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable des deux tiers des associés exerçant leur profession au sein de la société.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par maître Martin ROUZEAU et Sophie POTISEK.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Martin ROUZEAU, demeurant 8 rue des Rosiers - 51700 DORMANS, né le 15 décembre 1986.

DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ : Sophie POTISEK, demeurant rue Paulin Paris - 51160 AVENAY VAL D'OR, née le 9 août 1968.

Pour avis : La présidence.

M2601492

NOMΩDOS

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

FINANCIERE DE TERLINE

SAS au capital de 46.948.302,00 Euros
Siège social : 22 boulevard Hippolyte Faure 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE 931 313 811 RCS Châlons-en-Champagne

En date du 6 janvier 2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes : L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en fixant la stratégie globale des filiales du groupe en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique, stratégique et commerciale. La coordination et le contrôle, notamment budgétaire, financier et stratégique des sociétés du groupe. La fourniture de prestations de services et le contrôle des sociétés du groupe dans tous les domaines, notamment en matière administrative, juridique, comptable et financière. Toutes opérations financières ou de gestion de trésorerie avec toute société filiale ou apparentée et réaliser toutes les opération qui sont compatibles avec cet objectif, s'y rapporte et contribue à sa réalisation.

Mention au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2601501

THAIS

Suite à l'annonce n°M2513122 parue le 03/12/2025, il convenait de lire : «Aux termes d'une délibération en date du 20/09/2019».

Pour avis : La gérance. M2601548

FCN

Société Anonyme au capital de 10.758.176 Euros
Siège social : 160 rue Louis Victor de Broglie 51430 BEZANNES 337 080 089 RCS Reims

Suivant délibération du Conseil d'administration en date du 3 février 2026, Monsieur Sylvestre PELICAN a été nommé en qualité de Directeur Général Délégué à compter du 1^{er} février 2026, pour la durée restante à courir du mandat du Président Directeur Général, soit le 31 août 2029.

Pour avis : Le Conseil d'Administration. M2601574

SCEA «PATIZEL»

Capital social : 150.000 Euros
Siège social : 3 rue Saint Bernard 51330 LES CHARMONTOIS R.C.S. Châlons-en-Champagne 391 086 139

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} février 2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 1^{er} février 2026 :

- Retrait de Monsieur Christophe LANDAT, de la gérance ;
- Réduction du capital social de 2.000 €, le ramenant à 6.000 €.

Pour avis : La gérance. M2601617

AL'RISTO

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : 6 rue des Joncs - 51200 EPERNAY 825 161 169 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2025, il a été décidé de modifier la dénomination, qui devient «ALR», et ce à compter du 31 décembre 2025.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la Société d'EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs à BLANCS COTEAUX (51190), 2 rue des Garennes - OGER, et ce à compter du 31 décembre 2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué aux RCS de REIMS et de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2601614

EARL «LANDAT et Fils»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social : 3 rue des Fontaines Rayées BINSON ET ORQUIGNY 51700 CEUR DE LA VALLEE R.C.S. Reims 440 762 029

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 20 octobre 2025 :

- Retrait de Monsieur Christophe LANDAT, de la gérance ;
- Réduction du capital social de 2.000 €, le ramenant à 6.000 €.

Pour avis : La gérance. M2601617

AL'RISTO

Société par Actions Simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : 6 rue des Joncs - 51200 EPERNAY 825 161 169 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2025, il a été décidé de modifier la dénomination, qui devient «ALR», et ce à compter du 31 décembre 2025.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 décembre 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la Société d'EPERNAY (51200), 6 rue des Joncs à BLANCS COTEAUX (51190), 2 rue des Garennes - OGER, et ce à compter du 31 décembre 2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué aux RCS de REIMS et de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2601614

SCI «COPALUZ»

Capital social : 30.000 Euros
Siège social : 30 rue de Saint Souplet 51600 SAINT-HILAIRE-LE-GRAND R.C.S. Châlons-en-Champagne 437569 973

Par décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2025, les associés ont décidé des points suivants :

- Retrait de Monsieur Bruno PRON et de Monsieur Jean-Michel GILLET, de la gérance ;
- Retrait de Monsieur Dominique COLMART, de la gérance, suite à son décès survenu le 17 avril 2022 ;
- Nomination de Monsieur Joseph GILLET, demeurant 4 rue de Souain 51600 SAINT-HILAIRE-LE-GRAND, de Monsieur Maxime PRON demeurant 6 Grande Rue - 51600 SAINT-HILAIRE-LE-GRAND et de Monsieur Germain COLMART demeurant 4 rue de Reims 51600 SAINT-HILAIRE-LE-GRAND, en qualité de cogérants pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance. M2601651

MTS

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 14 rue des Moissons - 51100 REIMS 901 460 410 RCS Reims

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 04/02/2026, il a été décidé :

- De prendre acte de la démission de M. Olivier ROBERT de ses fonctions de Président, à effet du même jour.
- De nommer en qualité de nouveau Président Madame Magaly THIENOT, née le 16 juillet 1981 à Ollioules (83), de nationalité française, demeurant 14 rue des Moissons - 51100 REIMS, pour une durée illimitée.

- De modifier l'article 3 des statuts relatif à l'objet social, désormais rédigé comme suit :

Nouvel objet social : Prestations de mise en relation, d'intermédiation et de développement d'affaires dans les domaines de l'aménagement, de la décoration, du design et de l'habitat ; conseil en décoration et agencement d'espaces ; négocié et distribution d'objets, mobiliers et matériaux de décoration et d'architecture ; prise de participations et gestion de valeurs mobilières ; et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Les articles 34 et 35 des statuts

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



TCBS

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 2 rue Marie Louise
Burgert - 51100 REIMS
812 193 639 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 03 février 2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : Le Président.
M2601608

DISSOLUTION
DE SOCIETE

ANTOINE JARDINS

SAS au capital de 34.000 Euros
Siège social :
1 impasse des Peupliers
51170 SARCY
RCS Reims 902 912 575

Avis de dissolution

Par PV d'AGE du 15/12/2025, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Antoine ROBERT dt 1 imp des Peupliers - 51170 SARCY, exercera les fonctions de Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse de correspondance.
M2600973

SC ROBERT & Co

Société civile au capital de 6.000 Euros
Siège social :
1 impasse des Peupliers
51170 SARCY
RCS Reims 983 515 867

Avis de dissolution

suite à l'AGE du 15/12/2025 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Antoine ROBERT dt 1 imp des Peupliers, 51170 SARCY, a été nommé liquidateur. Siège de la liquidation fixé au siège social, adresse de correspondance.
M2601012

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

SCI YB

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 28 rue Voltaire
51100 REIMS
RCS de REIMS n°834 090 276

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 02/01/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MAUMEJEAN Yann, demeurant 53 boulevard Jamin 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2601095

2 PAIX

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 39 RUE DU GENERAL SARRAIL
51100 REIMS
Siège de liquidation : 39 RUE DU GENERAL SARRAIL
51100 REIMS
820 600 815 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 39 RUE DU GENERAL SARRAIL 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 39 RUE DU GENERAL SARRAIL 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2601340

SARL ETUDES ET REALISATIONS INNOVANTES

Société à responsabilité limitée au capital de 7.630 Euros
18 Ter rue des Vagériaux
51110 WARMERIVILLE
438 791 386 R.C.S. Reims

Par AGE du 23/01/2026, l'associé unique décide de dissoudre par anticipation la société à compter rétroactivement du 31/12/2025 et d'ouvrir une période de liquidation.

M. Bruno LIESCH, demeurant 47 avenue du général de Gaulle à WARMERIVILLE (51) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation.

Le liquidateur
M2601084

SCI MUIZON 2

Société civile au capital de 2.000,00 Euros
Siège social : 10 rue de la Gravelle
51140 MUIZON
Numéro SIREN 850 622 614
R.C.S. Reims

Dissolution - Mise en liquidation volontaire

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30.01.2026 il a été décidé la dissolution et la liquidation volontaire de la société dont les caractéristiques figurent ci-dessus.

- Cause de la dissolution : anticipée décidée par les associés ;

- Liquidateur de la société : Monsieur Jean-Luc LAZZARIN, demeurant à MUIZON (51140), 10 rue de la Gravelle ;

- Lieu où la correspondance doit être adressée et les actes et documents notifiés : MUIZON (51140), 10 rue de la Gravelle.

Article 1844-5 du Code civil : les créanciers peuvent faire opposition à la dissolution dans le délai de TRENTE (30) JOURS à compter de la publication de celle-ci.

OPPOSITIONS : en l'Etude de Me Guillaume MOREL, notaire à REIMS (51100), 34 rue Ponsardin où domicile est élu à cet effet.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué en annexe au registre du Commerce et des Sociétés du Greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis.
Me Guillaume MOREL
M2601464

SARL ATELIER NOUAILLE

EURL au capital de 100 Euros
Siège social : 171 rue du Barbâtre
51100 REIMS
R.C.S. Reims 944 503 846

L'assemblée générale extraordinaire du 19/01/2026 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 19/01/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur NOUAILLE Victor, demeurant 152 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Victor Nouaille
M2601377

LA FRANCHEVILLE

Société civile immobilière

au capital de 1.000 Euros

Siège social :

39 rue du Général Sarrail

51100 REIMS

Siège social :

39 rue du Général Sarrail

51100 REIMS

979 154 358 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 17, allée Pearl Buck - 51430 BEZANNES pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation est fixé 39, rue du Général Sarrail - 51100 REIMS.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2601486

LA MAGDELEINE

LA MAGDELEINE

Société civile en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social : 1 RUE DE L'ARBALETE

51100 REIMS

Siège de liquidation : 1 RUE DE

L'ARBALETE

51100 REIMS

814 229 332 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Benoit MIGNEAUX, demeurant 39 RUE DU GENERAL SARRAIL 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 RUE DE L'ARBALETE 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Jean-Côme NICOLLE.
M2601496

VISUL 360

SASU au capital de 2.000 €uros

Siège social :

40 Grande Rue

51290 SAINT REMY EN BOUZEMONT

ST GE

RCS Châlons en Champagne

941 572 984

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur NICOLLE Jean-Côme, demeurant 40 Grande Rue - 51290 SAINT REMY EN BOUZEMONT ST GE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Jean-Côme NICOLLE.
M2601566

CARROSSERIE ECKSTEIN ET FILS

Société à responsabilité limitée

en liquidation

au capital de 8.000 €uros

Siège social :

16 rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY

Siège de liquidation :

16 rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY

334 819 745 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 août 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter 31 août 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal ECKSTEIN, demeurant 18 avenue Paul Chandon à MAGENTA (51530), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 16 rue Marcel Paul à EPERNAY (51200). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de REIMS. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2601408

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2601457

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2601565



LA SOURCE INFINIE

SARL au capital de 1 000 €

Siège social : 7 rue Pierre Salmon

51430 BEZANNES

RCS de REIMS n°921 718 706

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du mème jour sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL RCH

SARL RCH, capital 8.000 €, 36 rue des Vignes - 51400 MOURMELON LE PETIT, R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE 933 430 621. Par acte SSP du 31/12/2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quits au liquidateur et déchargé de son mandat CHETIOUI Catheline et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au GTC de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. M2601511

TRANSMISSION
UNIVERSELLE
DE PATRIMOINE

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

EMO NAUTIC
SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social : 11 rue du Verdon
51500 TAISSY
981 197 171 R.C.S. Reims

Suivant déclaration en date du 30/01/2026, l'associé unique, la société INVEST'O, SAS au capital de 18.785.000 € ayant son siège social à TAISSY (51500), 11 rue du Verdon et immatriculée sous le n° 922 002 704 R.C.S. REIMS, a décidé de dissoudre, la société EMO NAUTIC en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte. Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société EMO NAUTIC à la société INVEST'O. Les créanciers sociaux pourront faire opposition dans le délai de trente jours à compter de la publication de l'avis au BODACC

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S. de REIMS. M2601593

AVIS DIVERS

Mme Simone DOSKOCZ

Avis de saisine de légitataire universel - Delai d'opposition

Suivant testament olographe en date du 10 février 2014, Madame Simone Suzanne DOSKOCZ, demeurant à REIMS (51100), 161 rue du Barbâtre, née à DONTRIEN (51490) le 29 décembre 1942.

Décédée à REIMS (51100), le 20 mai 2025.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Charles RENAUX, Notaire, le 23 décembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de la saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Charles RENAUX, Notaire à REIMS (51100), 5 place Godinot, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS (51100) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Maître Charles RENAUX. M2601397

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS APPARTEMENT :
- 96 rue Lesage - lot 79 - T3 - 57,70 m² Carrez - DPE : E - cave - 112 500 € - réf : ER.17703

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2601449

Madame Monique MON CHAUSSÉ veuve MARLY

Succession

Par testament olographe en date du 22 février 2000, déposé au rang des minutes de Maître Benoit VINOT, notaire à ANGLURE (51260), 5, Place de la République, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, le 17 décembre 2025.

Madame Monique, Suzanne MONCHAUSSÉ, retraitée, veuve de Monsieur André, Roger MARLY, demeurant à SEZANNE (51120), Résidence des Lys - BAT C 432 avenue Charles de Gaulle, née à SEZANNE (51120), le 23 janvier 1939, de nationalité Française, est décédée à SEZANNE (51120), le 9 septembre 2025, a institué des légitaires universels.

Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 02 février 2026 auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Benoit VINOT, notaire à ANGLURE (51260), 5 Place de la République, référence CRPCEN : 510264, le 26 mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2601589

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
18 rue de Taissy - T3 au 9^e étage - 58,13 m² Carrez - lot 53 - DPE : D - 85 500 € - réf : ER.16811

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2601641

SCP Florent ROBERT, Notaire,
RILLY-LA-MONTAGNE (51500), Place de la République

Monsieur Dany Jean Etienne GAUTHIER

Avis de saisine de légitataire universel - Délai d'opposition

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographie en date du 18 septembre 2013,

Monsieur Dany Jean Etienne GAUTHIER, en son vivant retraité, demeurant à RILLY-LA-MONTAGNE (51500), 14 rue Du 11 novembre.

Né à RILLY-LA-MONTAGNE (51500), le 25 août 1947.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité. Décédé à REIMS (51100) (FRANCE), le 1^{er} octobre 2025.

A consenti un legs universel.

Consecutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel ROGE, Notaire à GUEUX.

Maître Florent ROBERT, Notaire à RILLY-LA-MONTAGNE, a établi l'acte contentant contrôle de la saisine du légitataire universel duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Florent ROBERT, notaire à RILLY-LA-MONTAGNE (Marne), référence CRPCEN : 51064, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2601664

M. Alain BERTON

Monsieur Franck Lucien Georges BERTON, représenté par Maître Aude GALLAND, avocat au Barreau de REIMS, membre de la SELAS ACG, exerçant 16 rue du Clou dans le Fer à REIMS, a déposé auprès du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE une requête aux fins de déclaration d'absence de Monsieur Alain BERTON, de nationalité française, né le 02 avril 1968 à CHÂLONS SUR MARNE, qui n'a pas réapparu au cours des vingt dernières années, et dont la dernière adresse domiciliaire stable était au 3 bis rue de la Garenne à OMEY. M2601634

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

TINQUEUX - APPARTEMENT :
5 rue JB Motte - T5 au 1^{er} étage - 78,96 m² Carrez - lot 53 - DPE : D - 152 500 € - réf : ER.01841

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2601664

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

& LUTUN SHALGIAN
Notaires Associés
Montréal - Rueil-en-Terroir

EPOUX MAPELLI

M. Mathieu Patrick MAPELLI né à REIMS (51) le 21 novembre 1978, et Mme Lydie Christiane Josiane PARMENTIER née à SOISSONS (02) le 21 novembre 1987, demeurant ensemble à MAGNEUX (51) 1 rue de Cour, mariés à CEFALÙ (Italie) le 8 novembre 2025 initialement sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial pour adopter le régime de séparation de biens. L'acte a été reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51), le 2 février 2026.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL (51350) 13 quater rue Paul Gauguin.

Pour insertion :
Me Romain SHALGIAN.
M2601514

Receivez désormais GRATUITEMENT

votre justificatif

numérique par mail



SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 05/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DAMIENS Christophe décédé le 07/12/2024. Réf. 0808161282. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2601519

EPOUX MORONVAL

arquebuse
notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 05/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SAGOT Michel décédé le 26/01/2025. Réf. 0808161401. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2601521

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 05/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. LACHERAY Bernard décédé le 21/03/2025. Réf. 0808161287. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2601522

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 05/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme AVISSES Odile décédée le 04/01/2025. Réf. 0808161396. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2601523

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE en date du 19/11/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MARECHAL Yvette décédée le 09/02/2025. Réf. 0808159891. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2601530

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 27/11/2025 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CASES Gerard décédé le 01/08/2024. Réf. 0808160978. Les créanciers doivent déclarer leur cré

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Jugement du 22 janvier 2026

BETTAHAR (nom d'usage BETTAHAR (El) Mohammed, 14 rue du Tchad, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 829 352 236. Prestation de service. Jugement en date du 22 janvier 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. M2601368

SAS FORTUNE JEAN LAURIUS, 7B rue des Juifs, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 982 241 507. Livraison de marchandises. Déménagements avec des véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes. Déportage de container. L'achat et la vente de tout type de véhicule. Lavage de véhicules. La vente de pneus. Le Convoyage de véhicule. La location de véhicules. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. M2601369

SAS LACRIMAE DEUM S.A.S., 2 chemin de la Briquerie, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 912 734 621. L'import et la vente de boisson alcoolisée et non alcoolisée sur le territoire français. L'export de boisson alcoolisée et non alcoolisée à l'international ainsi que la vente de produits connexes. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2601370

SAS LE PRESTIGE DE LA VILLE, 10 rue Chanzy, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 978 645 018. Boulangerie et pâtisserie. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2601371

Jugement du 22 janvier 2026

SAS BARCAIONI SAS, 3 rue Anne-Marie Terrière, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 432 952 679. Electricité générale, vente au détail, demi-gros et gros de tous matériels, appareils électriques, électroniques et lumineux, commercialisation de tous objets en céramique ou en matière de quelque nature que ce soit; génie climatique, chauffagiste et plomberie. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 9 ans, nomme Commissaire à l'exécution du plan Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2601367

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

SARL dpmaitrise, 19 grande rue, 51240 Saint-Germain-la-Ville, RCS Châlons-en-Champagne 840 988 323. Prestation maîtrise d'œuvre d'exécution, de coordinateur Opc, assistant maître d'ouvrage. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601373

Jugement du 22 janvier 2026

SAS CTELEC, 32 rue Aristide Briand, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 909 087 744. Tous travaux d'électricité générale, de bâtiment tertiaire et industrielle, d'installation, de dépannage et d'entretien en courant fort et courant faible (Tv, téléphone internet, etc.). De nouvelles énergies, neuf et rénovation particuliers et professionnels, l'étude, la conception et la mise en service d'installations électriques, Domotiques, audiovisuelles et informatiques pour particuliers et professionnels ainsi que la vente de produits liés à ces activités, l'achat, la vente de matériels et d'équipements concernant l'électricité générale. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601372

INTERDICTION DE GÉRER

Jugement du 22 janvier 2026

SARL ÜNAL ENTREPRISE, 4 place du Maréchal Leclerc, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 850 709 270. Boucherie. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Volkán Ünal pour une durée de 10 ans. M2601366

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 22 janvier 2026

SARL ECO & VAP, 11 rue Principale, 51400 Les Grandes-Loges, RCS Châlons-en-Champagne 848 262 028. Désherbage à la vapeur, nettoyage et Démoissage à la vapeur y compris des toitures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601374

SARL SERVICES ELEC, 8 rue Louis Guibert, 51300 Soulages, RCS Châlons-en-Champagne 917 415 390. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Travaux d'installation d'eau, de chauffage et/ou autres équipements thermiques exercés en sous-Traitance uniquement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601375

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 03 février 2026

SAS G.W., hameau de Vertuelle, Louvois, 51150 Val-de-Livre, RCS Reims 497 549 675. La production et la commercialisation de vins et spiritueux - distillerie de whisky. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 janvier 2026, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2601473

Jugement du 03 février 2026

SARL FACADIER MANU ALLENTEJANO

SARL FACADIER MANU ALLENTEJANO, 103 rue Léon Faucher, 51100 Reims, RCS Reims 505 055 798. Ravalement de façades, tous corps d'état, pose de pierres, briques, carrelages, neuf et rénovation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 rue des Moulins 51100 Reims. M2601562

SAS HINA

SAS HINA, 84 place Drouet d'Erlon, 51100 Reims, RCS Reims 904 779 725. Restauration traditionnelle indienne et française, activité de bar, débit de boisson à consommer sur place ou à emporter, fabrication et la vente de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter et activité de traiteur. Jugement convertissant la procédure de sauvegarde en procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 6 juin 2025 et désignant administrateur Selarl a.j.c. (me Nicolas Torrano) 31-33 rue de Talleyrand 51100 Reims avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. M2601563

SARL ALAIN BRETON RESTAURATION

SARL ALAIN BRETON RESTAURATION, 54 rue de la Gare, 51140 Muizon, RCS Reims 524 041 290. Sandwicherie, restauration rapide à emporter, buvette, restauration dans le cadre de tournées ambulantes, livraison, toutes prestations alimentaires, réceptions, animations, événementiel. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et ouvrant une procédure de liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 septembre 2025 et désignant liquidateur SCP Crozat (me Arnaud Crozat) 26 rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezannes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2601591

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 28 janvier 2026

PENOT (nom d'usage PENOT) Thomas, 13 rue du Buisson Jacquet, 51150 Tours-sur-Marne. Electricité générale et divers travaux de finition. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601471

SAS CMS51, 10 rue Mercure, 51110 Warmeriville, RCS Reims 800 362 295. Achat vente, fabrication et réparation de containers de stockage et d'autres produits non réglementé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601472

SAS TAROUEN SERVICES

SAS TAROUEN SERVICES, 9 place Toulouse-Lautrec, 51100 Reims, RCS Reims 834 722 944. Sécurité des biens et des personnes, intermédiaire matériel et prestation de sécurité, nettoyage aux particuliers et professionnels. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601473

SAS MTN HF (MTN HF)

SAS MTN HF (MTN HF), 1 Er Étage Bureau 104, 58 Avenue du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Reims 903 104 289. Acquisition de services de livraison à des partenaires et la vente de services de livraisons aux clients finaux. centralisation d'achat de produits à destination des restaurateurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601474

SAS VERTIGO, 29 avenue du Maréchal Foch, 51200 Épernay, RCS Reims 952 690 121. Transport de voyageurs par taxis ; l'activité de vtc, la mise à disposition de véhicules avec chauffeur. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601475

COPP (nom d'usage COPP) Patricia Emma Adrienne, 10 rue des Gobelins et 2 Rue de Strasbourg, 51100 Reims, RCS Reims 507 833 614-Bar, brasserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601476

EIRL CHARLEY ART-HACHE, 8 rue Nicolas Appert, 51430 Tinqueux, RCS Reims 839 324 761. Salle de lancer de hache. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2601477

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Emmanuel Brocard AVOCAT À LA COUR

SOCIETE NOUVELLE SA3E / MK ENERGIES

Avis de cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé signé électroniquement en date du 19/01/2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement des ARDENNES le 30/01/2026, dossier 2026 00001954, référence 0804P01 2026 A 00085, la société dénommée SOCIETE NOUVELLE SA3E, SAS au capital de 20.000,00 € immatriculée au R.C.S. de SEDAN sous le n° 790 013 833, dont le siège social est situé 11 route de Bohan - 08800 LES HAUTES IVIERES, a cédé à la société MK ENERGIES, SAS au capital de 1.000.000,00 € immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le n° 843 981 614, dont le siège social est situé Le Sextant 2 rue de la Croix Chaudron - 51500 SAINT-LEONARD, un fonds de commerce de conception d'ensemble et assemblage sur site industriel d'équipements de contrôle des processus industriels, étude, conception, réalisation d'installations de process industriels automatisés au niveau électrique, conception d'armoires électriques, prestations de services électrique et automatismes industriels, haute tension- distribution jusqu'au process industriel, et marchés relatifs aux stations d'épurations (STEP) qualification E3, sis et exploité 11 route de Bohan (08800) LES HAUTES RIVIERES, et dont l'établissement siège est immatriculé sous le numéro SIRET 790 013 833 00013, code APE 33.20C, avec transfert de propriété et entrée en jouissance fixés 19/01/2026, moyennant le prix de 279.050,00 € hors frais s'appliquant aux éléments incorporels pour 207.438,00 €, aux éléments corporels pour 21.612,00 € et aux éléments de stock pour 50.000,00 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront requises dans les dix jours de la publication au cabinet de la SELARL Cabinet d'avocats de Maître Emmanuel BROCARD, sise à REIMS (51), 4 rue Chabaud.

Pour avis : La Présidente. M2601043

Pour avis : La Gérance. M2601263

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

UN BOUT D'PIZZA

Société à responsabilité limitée au capital social de 1.500 Euros
Siège Social :
11 rue de Sedan - 08160 FLIZE

Avis de constitution

Société : UN BOUT D'PIZZA
Forme : Société à responsabilité limitée.

Capital : MILLE CINQ CENTS € (1.500 €), divisé en CENT CINQUANTE (150) parts sociales de DIX € (10 €) chacune, entièrement souscrites et libérées.

Siège : 11 rue de Sedan - 08160 FLIZE.

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de pizzeria, grill, traiteur, vente à emporter.

- L'organisation de tous types d'événements.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraires : MILLE CINQ CENTS € (1.500 €).

Gérance : - Monsieur FAUSSE Benoît, 9 rue du Rond Buisson - 08430 VILLERS-LE-TILLEUL.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sedan

Pour insertion : Le Gérant.
M2601380

SAS LE GAZ DE MOURON

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 30/01/2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée.

DÉNOMINATION : LE GAZ DE MOURON.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 12 rue Neuve - 08250 MOURON.

OBJET : La société a pour objet en France et dans tous pays :

- l'étude, le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une plateforme de méthanisation ;

- la production et la commercialisation d'énergie, telle que biogaz, biométhane, chaleur ou électricité à partir de processus de méthanisation ;

- l'achat de culture principale type maïs, betterave, céréales à paille ;

- le retraitement et la valorisation de déchets et sous-produits issus de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire de déchets, produits et co-produits agricoles ;

- l'achat et la vente de déchets et sous-produits issus de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire, de déchets, produits et co-produits agricoles ;

- l'ensemblage et le pressage de paille ;

- l'achat, la vente et/ou la location de matériel agricole ou en lien avec l'activité de méthanisation.

DURÉE : 99 années.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts des voix des associés présents ou représentés.

PRESIDENT : EARL DE MOURON société civile au capital de 76.580 € dont le siège social est situé 12 rue Neuve - 08250 MOURON, immatriculée au RCS de SEDAN sous le numéro 422 782 342 et représentée par M. Charles ERNOUX.

IMMATRICULATION : au RCS de SEDAN.

Pour avis.

M2601460



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

VICALTI

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 5.000 Euros
Siège social : 24 rue de Chalandry 08000 LES AYVELLES

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LES AYVELLES du 27/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

Dénomination : VICALTI.

Siège : 24 rue de Chalandry - 08000 LES AYVELLES.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5.000 €.

Objet : L'exploitation de laveries automatiques, incluant toutes prestations de services relatives au lavage, séchage et traitement du linge ;

L'achat, la vente, la distribution de tous produits et accessoires en lien direct ou indirect avec l'activité de laverie et de nettoyage ;

L'installation, l'exploitation et mise à disposition de distributeurs automatiques de boissons, chaudes, froides et de snacks ;

La mise en place et gestion de consignes automatiques, casiers connectés (lockers), notamment de type Amazon Locker, ou de tout autre prestataire de services de livraison ou de retrait de colis ;

La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, et ce par tous moyens, notamment par voie de création de société nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion, de sociétés en participation ou autrement ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe, de nature à favoriser le développement de la Société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Victor VALTIER,

demeurant 24 rue de Chalandry - 08000 LES AYVELLES.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.

Pour avis : Le Président.

M2601382

RESINOPRO

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue de Lethour 08190 VILLERS DEVANT LE THOUR

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 31 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : RESINOPRO.

Siège social : 7 rue de Lethour - 08190 VILLERS DEVANT LE THOUR.

Objet social : Réhabilitation de réseaux d'assainissement par projection de résine et toutes activités connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des Sociétés.

Capital social : 1.000 €.

Gérance : Monsieur Maxence BROUARDELLE, demeurant 8 rue Leone Lalire - 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2601674

PREST'AVAUX

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 janvier 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : «PREST'AVAUX».

Siège social : 8 rue Léo Lagrange - 08190 AVAUX.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Toutes prestations de travaux agricoles ;

- Prestations phytopharmaceutiques ;

- Prestations de travaux forestiers ;

- L'achat et la revente de produits agricoles et para-agricoles ;

- Petits travaux de terrassement et aménagement de terrains agricoles ;

- Location de matériels agricoles ;

- Transport public routier de marchandises ;

- Transport public routier de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PMA.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 10.000 € divisé en 1.000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

Gérance : Monsieur Corentin JOANNESSE demeurant à AVAUX (08190), 8 rue Léo Lagrange, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal.

M2601399



OFFICE NOTARIAL D'ARCHES

Maître Benjamin COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI YJA

ACTE : Reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 30 janvier 2026.

DÉNOMINATION : SCI YJA.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : Trois cents Euros (300,00 €).

SIÈGE SOCIAL : CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 7 rue de Vaudidon.

OBJET SOCIAL : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. Et plus généralement toutes opérations financière, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social en respectant le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GÉRANCE : Madame Yousra ABIDI.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés.

Pour avis : Maître Benjamin COEURIOT.

M2601404

SHINE

JMe Ingénierie

Par acte SSP du 29/01/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : BM PERFORMANCE POIDS LOURDS.

Siège social : 1 rue du Moulin - 08250 CHEVIERES.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La réalisation de prestations de services dans le domaine du transport routier et notamment le coaching de conducteur poids lourds ;

- La réalisation de toutes prestations de services, notamment tous travaux agricoles ou de travaux publics ;

- Le négoce de cailloux ;

- L'activité de convoyage pour le compte de tiers.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 5.000 € divisé en 500 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

Gérance : M. Billy MOUTON demeurant 1 rue du Moulin - 08250 CHEVIERES nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis, le représentant légal.

M2601419

SARL BM PERFORMANCE POIDS LOURDS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29/01/2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée.

Dénomination : BM PERFORMANCE POIDS LOURDS».

Siège social : 1 rue du Moulin - 08250 CHEVIERES.

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- La réalisation de prestations de services dans le domaine du transport routier et notamment le coaching de conducteur poids lourds ;

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



OFFICE NOTARIAL D'ARCHEES
Maître Benjamin COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SARL LES ETANGS DE SAINT BALE

ACTE : Reçu par Maître Benjamin COEURIOT le 17 décembre 2025.
DÉNOMINATION : SARL LES ETANGS DE SAINT BALE.

FORME : SARL.
CAPITAL SOCIAL : Neuf cent deux mille euros (902.000,00 €).

SIÈGE SOCIAL : VRIGNE AUX BOIS (08330), 100 rue d'Ardin.

OBJET SOCIAL : La gestion de tous biens immobiliers, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par location en meublé ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, la mise à disposition à titre gratuit des biens appartenant à la société au profit des associés.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GÉRANCE : Mme Isabelle LERYCKE épouse VANWYNBERGHE.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés.

Pour avis :

Maître Benjamin COEURIOT.
M2601495



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SILEXE INDUSTRIES

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social : 12 rue du Capucin
08310 JUNIVILLE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 février 2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SILEXE INDUSTRIES

Siège social : 12 rue du Capucin, 08310 JUNIVILLE

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

Le commerce de produits manufacturés, l'importation, l'exportation, l'achat, la vente, la distribution et la commercialisation de tous produits, marchandises, biens et matériels, neufs ou d'occasion, destinés aux professionnels et aux particuliers ;

Toutes opérations d'achat-revente, de négoce, de représentation commerciale, de courtoisie ou de commission relatives auxdits produits ;

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, de participations, de commandite ou autrement ;

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Amaury VIVES, demeurant 6 Boulevard Jamin, 51100 REIMS

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan

Pour avis La Gérance

M2601689

SIGNATURE
Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 3.000 Euros
Siège social : 12 avenue Jean Jaurès 08300 RETHEL

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RETHEL du 28 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SIGNATURE.

SIÈGE SOCIAL : 12 avenue Jean Jaurès - 08300 RETHEL.

OBJET SOCIAL : Café, bar, brasserie n débit de boissons (vins, champagne, cocktail, bières, ciders, pressions), petite restauration, bar à soupe, desserts organisation d'événements privés, bar à activités musicales, concert.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.

GÉRANCE : Madame Christine GUERIN, demeurant 12 rue de Tagnon - 08300 ST LOUP EN CHAMPAGNE, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2601568



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

KARTAL GROUPE**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 03/02/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : KARTAL GROUPE

Objet social : La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, artisanales, libérales, agricoles, immobilières ou financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ainsi que la gestion desdites participations ; l'octroi de prêts et d'avance en compte courant à ses participations et/ou filiales ; l'acquisition et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières ; la participation active à la conduite de la politique du groupe formé par la Société et ses filiales ; éventuellement, toutes prestations de services en matière de direction, gestion administrative, financière, commerciale, conseil auprès de ses filiales ; l'exercice de tout mandat au sein de ses filiales et/ou participations ; l'acquisition, la propriété, l'édition de tous immeubles bâti ou non et leur entretien, leur administration et leur exploitation par bail, location ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; à titre accessoire, la gestion et le placement des excédents de trésorerie générés par l'activité principale à plus ou moins long terme, sous toutes formes ; et toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou en faciliter la réalisation et, notamment, la conclusion d'emprunt, la constitution d'hypothèque ou de toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tout objet similaire ou connexe ou à tout patrimoine social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Gérance : Monsieur Romain HIBBERT demeurant 21 rue Clément BAYARD à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 21 rue Clément BAYARD.

Cession de parts sociales : libre entre associés.

Pour Avis : Maître Benjamin COEURIOT.

M2601578



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSES
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

MC DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 75 Rue Principale 08370 PUILLY ET CHARBEAUX

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PUILLY ET CHARBEAUX du 16 janvier 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MC DEVELOPPEMENT.

SIÈGE : 75 Rue Principale - 08370 PUILLY ET CHARBEAUX.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET :

- l'animation, le développement et la structuration de réseaux de partenaires, mandataires ou apporteurs d'affaires ;

- la mise en relation de professionnels ou de particuliers avec des entreprises ou réseaux commerciaux ;

- la perception de commissions, rétrocommissions, honoraires ou rémunérations liées à des activités de parrainage, de recommandation ou d'apport d'affaires, notamment lorsque ces partenaires réalisent des opérations génératrices de chiffre d'affaires ;

- la formation, l'accompagnement et l'assistance des membres d'un réseau dans le cadre de leur activité professionnelle ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'accord de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Martin COLLETTE, demeurant 75 Rue Principale - 08370 PUILLY ET CHARBEAUX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le Président.

M2601635

- PETITES AFFICHES MATOT BRAINE -



OFFICE NOTARIAL D'ARCHEES
Maître Benjamin COEURIOT
36 Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SCI HBT

Acte : reçu par Maître Benjamin COEURIOT du 23 janvier 2026.
Dénomination : SCI HBT.

Forme : Société civile immobilière.

Capital social : MILLE HUIT CENTS EUROS (1.800,00 €).

Siège social : CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), 21 rue Clément BAYARD.

Objet social : L'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers. Et plus généralement toutes opérations financière, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social en respectant le caractère civil.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

Gérance : Monsieur Romain HIBBERT demeurant 21 rue Clément BAYARD à CHARLEVILLE MEZIERES (08000).

Cession de parts sociales : libre entre associés.

Pour Avis : Maître Benjamin COEURIOT.

M2601259

MODIFICATION**DE STATUTS****EARL AMOUR JOLY**

EARL au capital de 249 888 €
Siège social : 28 RUE HAUTE 08130 VAUX CHAMPAGNE RCS de SEDAN n°418 744 330

Avis de modification

En date du 27/12/2025, le gérant a décidé à compter du 27/12/2025 de diminuer le capital social de 62 320 € par voie de rachat et d'annulation décidé par AGE du 04/11/2025 sous condition suspensive de l'absence d'opposition, en le portant de 249 888 € à 187 568 €.

Article apport et l'article capital des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de SEDAN.

M2601116

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

Gilles GAMBIER EARL

au capital de 69.394,79 Euros
NOVION PORCIEN (08270)
Ferme de la Herse
R.C.S. Sedan 321 992 950

Avis de modification

Suivant acte reçu par Me Martial JACQUES, Notaire à ASFELD, le 29 janvier 2026, il a été constaté la démission de gérance de Monsieur Gilles GAMBIER, à compter rétroactivement du 31 décembre 2025.

ANCIENNE MENTION : GÉRANTS : Monsieur Gilles GAMBIER et Madame Sophie RENOM GAMBIER.

NOUVELLE MENTION : GÉRANT : Madame Sophie RENOM GAMBIER.

Pour insertion, Me Martial JACQUES.

JACQUES

M2601423

Pour avis.

M2601447

SCI DES ISLES

Suivant acte reçu par Maître Sophie COLLET-MONOD, le 14 août 2023 constatant le décès de Monsieur Emeric ENGELS survenu le 23 décembre 2022, il est procédé à son retrait en qualité de gérant de la SCI DES ISLES au capital de 152,45 € dont le siège social est à ANNELLES (08310), sous le n° SIREN 389 741 497 R.C.S. SEDAN, de sorte que Mr Gaëtan ENGELS est seul gérant.

Pour avis : Le Notaire.

M2601355

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

**EARL
DE LA COTE**

Société civile
au capital de 251.460 Euros
Chez M. Christian VANDERPOORTE
16 Rue Principale
08240 BELLEVILLE ET CHATILLON
SUR BAR
388 340 184 RCS Sedan

Avis de modifications

Suivant acte SSP du 18/12/2025, enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08), le 19/01/2025, Dossier 2026/00001063, il a été décidé, à compter du 31/12/2025, la démission des fonctions de gérant de M. Christian VANDERPOORTE et son remplacement simultané par M. Adrien PUGLISI, demeurant 1 rue de Quatre Champs 08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR et de fixer le siège social 4 bis rue Principale 08240 BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR.

Pour avis : La gérance.
M2601670



Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSES
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

**LE
SNACK'N BAR**

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
32 rue Nationale
08450 CHEMERY CHEHERY
944 769 934 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 01/02/2026, il résulte que :
- Madame Jessica MORE, demeurant 31 rue Pol Bouin - 08160 VENDRESSE a été nommée en qualité de Président en remplacement de Mademoiselle Camille TADAJEWSKI, démissionnaire.
- Monsieur Erdal TEMEL, demeurant 56 rue Jean Jaurès - 08200 SEDAN a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Halil GENCLER, démissionnaire.

Pour avis : La Présidente.
M2601676

Vermeren

Cabinet d'expertise comptable &
de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

KILEVIA

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social :
Ker Patrick rue de Perthes
08300 SAULT-LES-RETHEL
991.721.473
RCS SEDAN

Augmentation de capital

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 05.02.2026, le capital social a été augmenté de 2.880.000 € pour être porté à 2.880.100 € par voie d'apport en nature. Les articles 6 & 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : Capital : 100 €
Nouvelle mention : Capital : 2.880.100 €
Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis, Le Président
M2601683

FUSION

Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES

6 BD DES ECOSSES
08200 SEDAN
03.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

LFP INVEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 700.000 Euros
Porté à 936.250 Euros
Par l'effet de la fusion visée ci-après
Siège social :
14 rue Sous La Ville
08350 CHEVEUGES
529 026 361 R.C.S. Sedan

Avis de fusion et d'augmentation de capital

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 décembre 2025, l'AGE des associés de la société LFP INVEST a :
- Approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 20 novembre 2025, aux termes duquel la société LFB INVEST, société à responsabilité limitée au capital de 8.000 €, dont le siège social est 14 rue Sous la ville - 08350 CHEVEUGES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 807 877 956 R.C.S. SEDAN, a fait apport, à titre de fusion, à la société LFP INVEST de la totalité de son actif évalué à 686.330,37 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 5.165,49 €, la valeur nette des apports s'étant donc élevée à 681.164,88 € ;

- Décidé, pour rémunérer cet apport, d'augmenter son capital d'un montant de 236.250 € pour le porter de 700.000 € à 936.250 €, par la création de 270 parts nouvelles de 875 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés de la société LFB INVEST à raison de une part de la société LFP INVEST contre trois actions de la société LFB INVEST.

La prime de fusion s'élève globalement à 444.914,88 €.

La fusion est devenue définitive le 30 décembre 2025 ainsi qu'il résulte du procès-verbal de l'AGE des associés de la société LFB INVEST en date du 30 décembre 2025 et du procès-verbal de l'AGE des associés de la société LFP INVEST en date du 30 décembre 2025, la société LFB INVEST se trouvant dissoute à cette date de plein droit du fait de la fusion.

La fusion a un effet rétroactif au 01/01/2025, d'un point de vue comptable et fiscal, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société LFB INVEST depuis le 01/01/2025 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion sont réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société LFP INVEST et considérées comme accomplies par la société LFP INVEST depuis le 01/01/2025.

Les articles 7 et 8 des statuts relatifs au capital social et aux parts sociales ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La gérance.
M2601459

POURSUITE D'ACTIVITE

Expertise Comptable

REELEM

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 25 000 euros
Siège social : 24 rue du Petit Bois
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
838 891 075 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 30/01/2026, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Mention sera faite au RCS de SEDAN.

Pour avis, Le Président
M2601311

ROCHEVAPE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
46 Grande Rue - 08190 LE THOUR
978 281 707 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 29/08/2025, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.
M2601424

**FLOCK'IMPRIM
DESIGN**

EURL au capital de 1 000 €

Siège social : 4 Rue de pontfaverger
08310 NEUVILLE EN TOURNE A FUY
RCS de SEDAN n°935 040 170

Avis de poursuite d'activité

L'AGE du 02/01/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de SEDAN.
M2601452

**L'HAM DU BISTRO**

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros

Siège social : 4 rue Principale
08090 HAM LES MOINES
901 897 215 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La présidente.
M2601554

**DISSOLUTION
DE SOCIETE****EARL «MAHAUT»**

Société civile au capital de 168.075,04 €uros

Chez M. et Mme Vincent MAHAUT

Chemin des Monts - 08400
MONTHOIS

383 064 888 RCS Sedan

Avis de dissolution anticipée et de liquidation

Par AGE du 15/01/2026, les associés ont décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 31/01/2026 et d'ouvrir une période de liquidation.

M. Vincent MAHAUT demeurant Chemin des Monts à MONTHOIS (08400) a reçu tous pouvoirs en qualité de liquidateur afin de procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation reste fixé au siège actuel de la société.

Le liquidateur.
M2600172

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

4 rue Claude Chrétien
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERM

30 rue Contamine
08600 GIVET

SCI CAMPAGNE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros

Siège social :

327 rue Jules Joffrin - 08500 REVIN
500 851 159 R.C.S. Sedan

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Hervé PIANTONI, demeurant 28 avenue de la Forêt - 08500 REVIN,

pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 327 rue Jules Joffrin - 08500 REVIN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. M2601184

**DE LA PLACE
DU VILLAGE DE
ROCQUIGNY**

Société civile immobilière
au capital 304,90 €uros

Siège social :

Place du village à ROCQUIGNY
(08220)

Immatriculée au

R.C.S. de SEDAN 383 247 509

Aux termes d'une délibération en date du 8 décembre 2025, l'assemblée générale des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé en qualité de liquidateur pour la durée de la liquidation, Madame Audrey HALLIEZ, demeurant à VENDEGIES SUR ECAILLON (59213), 299 rue de Sommaing, et a fixé le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

Pour avis : M. le Président.
M2601597

SCI VNJ

SCI au capital de 300 €

Siège social : 7 CHEMIN DE LA

FERME
08200 SEDAN

RCS de SEDAN n° 482 651 007

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025 a approuvé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DINANT DANIEL, demeurant 23 rue de bébé 09310 ASTON et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
M2601668

**Office Notarial
GAMBETTA**

Vetea GRIMOD

Ludivine MARCHAND

8 avenue Gambetta - 08300 RETHEL

SCI NAKUPENDA

(en liquidation)

Société civile immobilière

au capital de 10,00 €uros

3 rue Godart

08270 CORNY-MACHEROMENIL

RCS SEDAN 880 473 558

Avis de dissolution de société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 4 février 2026, les associés de la SCI NAKUPENDA ont décidé la dissolution anticipée à compter du 4 février 2026 et la nomination de Monsieur Laurent BAILLY en qualité de liquidateur pour une

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX BOUR

Suivant acte reçu par Maître Victoria BOQUILLON-AUBOIN, Notaire à SEDAN (08200), le 28 janvier 2026, Monsieur Patrick BOUR, retraité, né à POURU SAINT REMY (08140), le 26 mai 1958 et Madame Agnès Madeleine MALAGGI, retraitée, née à POURU SAINT REMY (08140), le 30 octobre 1959, demeurant ensemble à POURU SAINT REMY (08140), 8 rue Mozaïe, mariés à la Mairie de POURU SAINT REMY (08140), le 20 mai 1978, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquets, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Victoria BOQUILLON-AUBOIN, Notaire à SEDAN (08200), où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date du partage du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huiusseur de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil.

Me Victoria BOQUILLON-AUBOIN.
M2601337

EPOUX PIERRE

Changement de régime matrimonial

Suivant acte de Maître Benjamin COEURIOT Notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES 36, cours Briand, le 2 février 2026,

Monsieur Gilbert PIERRE et Madame Marie-Ange LEFEBVRE, demeurant à FAGNON (08090), 384, rue de Charleville,

Mariés à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) le 13 avril 1978, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquets.

Ont fait usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial pour un régime de communauté conventionnelle régi par les articles 1497 et suivants du Code Civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Benjamin COEURIOT, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 36, cours Briand.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour Avis :
Maître Benjamin COEURIOT.
M2601628

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme GILLET Jacqueline décédée le 24/04/2025. Réf. 0808160825. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601519

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme FAVETTE Marie décédée le 05/06/2025. Réf. 0808161408. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601533

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme EBELY Sylviane décédée le 04/06/2025. Réf. 0808161404. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601534

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PREUX Christian décédé le 11/07/2025. Réf. 0808161409. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601535

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GUILLAUME Paul décédé le 12/04/2025. Réf. 0808161402. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601536

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme BEAL Agnes décédée le 28/10/2024. Réf. 0808160814. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601537

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. GENET Jean-Louis décédé le 24/05/2025. Réf. 0808160810. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601538

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. POESSEVARA Francois décédé le 25/06/2025. Réf. 0808161406. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601544

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. THIEBAULT Francis décédé le 04/09/2018. Réf. 0808161400. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601529

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 08/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. DAUTUN Bruno décédé le 12/04/2025. Réf. 0808160816. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601533

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme EBELY Sylviane décédée le 04/06/2025. Réf. 0808161404. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601534

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PREUX Christian décédé le 11/07/2025. Réf. 0808161409. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601535

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme LEMAIRE Micheline décédée le 24/01/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808159812. M2601439

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LEPRETRE Thierry décédé le 22/02/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808159812. M2601543

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LEPRETRE Thierry décédé le 22/02/2025 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808159812. M2601544

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 22/01/2026 la Directrice départementale des Finances publiques de la Somme, 22 RUE DE L'AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. THIEBAULT Francis décédé le 04/09/2018. Réf. 0808161400. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601529

Jugement du
29 janvier 2026

Société coopérative à responsabilité limitée à capital variable COPEL ET ASSOCIES, 8 rue de l'Industrie, 08400 Vouziers, RCS Sedan 878 635 895. Transport routier, service de transport de marchandises pour le compte d'autrui, location de véhicules automobiles pour le transport routier de marchandises. Adhésion et participation aux outils financiers et aux structures du mouvement Scop. Jugement arrêtant le plan de cession. M2601376

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du
29 janvier 2026

SAS POWERED BY ROCKS, 6 hameau le Terme, 08130 Saint-Loup-Terrier, RCS Sedan 908 832 710. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville-Mézières. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601443

SARL ENTREPOTS VRIGNOIS

6 rue Victor Hugo, 08330 Vrigne Aux Bois, RCS Sedan 792 128 480. Entreposage de boissons. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville-Mézières. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601439

SARL MENUISERIE COPIN

2 bis rue du Moutier, 08300 Perthes, RCS Sedan 481 792 299. Menuiserie, agencement, décoration, isolation. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Bruno Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601440

LOUIS (nom d'usage LOUIS (El)) Kevin Jean-Bernard Maurice

17 rue Noël, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 901 486 480. Travaux de couverture comprenant : couverture - Zinguerie - Démoussage - ramonage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville-Mézières. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601441

SARL ASSISTANCE CHIMIE DE L'EST (A.C.L.)

Lieudit le Grand Pré, 08130 Attigny, RCS Sedan 338 272 792. Fabrication et vente de produits chimiques et d'entretien et toute activité se rapportant directement ou indirectement à l'objet social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire date de cessation des paiements le 26 janvier 2026 désignant liquidateur Selari Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville-Mézières. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2601442

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE BAR-LE-DUC

Jugement du
23 janvier 2026

SAS CLAIR DE LORRAINE, place de l'église, 55190 Void-Vacon, RCS Bar-le-Duc 344 702 071. Transformation, commercialisation de boissons et alcools et produits alimentaires divers. Berthelot & Associés Jugement du Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc en date du 23/01/2026 arrêtant le plan de cession et prononçant la conversion en liquidation judiciaire. M2601443

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS



GROUPE MONASSIER

Réseau Notarial

JONQUET-CHATON

11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

STADIOPIZZA/
PALATIUM

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « JONQUET - CHATON, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (Aube), 11 rue Paul Dubois, le 22 janvier 2026, enregistré au SPFE de l'AUBE, le 30 janvier 2026, référence numéro 2026 N 60 a été cédé par :

La Société dénommée STADIOPIZZA, dont le siège est à LAUVA (10150) SITE DECATHLON Lieudit « Les Dames Blanches », identifiée au SIREN sous le numéro 523905784 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de TROYES (Aube), 11 rue Paul Dubois, le 22 janvier 2026, enregistré au SPFE de l'AUBE, le 30 janvier 2026, référence numéro 2026 N 60 a été cédé par :

A : La Société dénommée PALATIUM, dont le siège est à LA CHAPELLE-SAINT-LUC (10600) 40 avenue Aristide Briand, identifiée au SIREN sous le numéro 982166829 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Un fonds de commerce de « PIZZERIA, RESTAURANT, VENTE A EMPORTER, LIVRAISONS A DOMICILE, TRAITEUR, EXPLOITATION D'ESPACE DE JEUX, DE LOISIRS ET

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

**SCI QUADRUPLET****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 29/01/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI QUADRUPLET

Objet social : La propriété, l'administration, et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, la vente et l'échange de tous immeubles bâties ou non bâties dont elle pourrait devenir propriétaire, et exceptionnellement, l'allégnation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet, pourvu qu'elles ne portent pas atteinte au caractère civil de la société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

Siège social : 4 B Rue Jean-Baptiste Colbert, 10600 LA CHAPELLE ST LUC
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Co-gérance : M. VAISSE Michaël 11 rue Argence 10000 TROYES et M. VARLET Marc 39 rue Royale 10600 VILLACERF
Clause d'agrément : Agrément des cessions par décision collective des associés sauf celles entre associés M2601412

**SCI KIMINOU****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 03/02/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI KIMINOU

Objet social : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâties ou non bâties dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'allégnation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société

Siège social : 9 Rue du Commandant Cousteau, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. LOUBASSOU BIKOUTA Charles Fabien 9 Rue du Commandant Cousteau 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Clause d'agrément : Agrément des cessions de parts par décision collective extraordinaire des associés, sauf cessions entre associés M2601567

**SELARL SAG CARDIOLOGIE****Avis de constitution**

Suivant acte ssp en date à TROYES (10000) du 3/02/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SELARL SAG CARDIOLOGIE.

Forme : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.

Siège social : 7 boulevard du 1^{er} RAM - 10000 TROYES.

Objet : l'exercice de la profession de médecin.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1 000 €.

Gérance : Madame Ancuta STANILA GRANESCU, demeurant 1 rue Ambroise Paré - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
Pour avis. M2601587

T.C.A.S**Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 05/02/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : T.C.A.S.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : La prise de gestion de toutes participations dans toutes sociétés et la gestion de son patrimoine, ainsi que toutes prestations de services, notamment administratives, techniques, financières et comptables, à ses filiales et à toutes autres entreprises ; Et ce par tous moyens notamment la voie de création de sociétés nouvelles ou de fonds de commerce, apport, souscription ou achat d'actions ou de parts sociales ou de parts de bénéficiaires, de fusion de sociétés en participation, de groupement, d'alliance ou de commandite ; Et ce dans les domaines liés : Aux prestations de services, aux transports routiers de marchandises et plus généralement à toutes autres activités. Le cas échéant et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, de prestations de services, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet ou à tout objet similaires ou connexes.

SIÈGE SOCIAL : 17 rue des Dahlias - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE.

CAPITAL : 1.500 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

PRÉSIDENT : M. d'HERVILLY Tommy, 17 rue des Dahlias - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE.

DIRECTEUR FINANCIER : M^e CHEVALLOT d'HERVILLY Céline, 17 rue des Dahlias - 10140 VENDEUVRE SUR BARSE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M^e ALEXANDRE Karine, 21 rue de la Liberté - 10180 BUCHÈRES.

DIRECTRICE FINANCIÈRE : SARL ARKEROS au capital de 1.000 € ayant son siège social au 3 rue du 14 Juillet - 10410 THENNELIERES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (R.C.S.) de TROYES sous le numéro 980 715 684 00018, représentée par Madame PARISOT Sandrine ès qualité de gérante.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÉMENT : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Tommy d'HERVILLY. M2601673

**SENTINELLE-SECURITE**

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 28 rue des chaumières 10120 ST ANDRE LES VERGERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 05 février 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SENTINELLE-SECURITE

Siège social : 28 rue des chaumières, 10120 ST ANDRE LES VERGERS

Objet social : Installation d'alarme intrusion, système de vidéosurveillance, maintenance des systèmes, interphone visiophone et domotique pour les particuliers et les PME

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Pierre-Hélène JACQUIER, demeurant 28 rue des chaumières 10120 ST ANDRE LES VERGERS, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis. M2601684

MODIFICATION DE STATUTS

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

JL2M

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Rue Altiero Spinelli 10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°980 708 663

Avis de modification

L'AGM du 12/01/2026 a décidé à compter du 12/01/2026 de nommer en qualité de gérant M. COSSET Jérémie, demeurant 4 Rue Simone de Beauvoir 10440 LA RIVIERE DE CORPS en remplacement de M. VIGEANNEL Mathieu, gérant, pour cause de démission.

Modification au RCS de TROYES. M2600411

SAVIE DANSE

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social : 27 Boulevard Georges Clémenceau 10600 LA CHAPELLE ST LUC 953 721 263 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 2 janvier 2026, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 27 Boulevard Georges Clémenceau - 10600 LA CHAPELLE ST LUC au 5 Rue du Maréchal Leclerc - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC à compter du 1^{er} janvier 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance. M2601080

**IMS PRO**

SAS au capital de 1 800 €
Siège social : 121, Grande Rue de la Résistance 10110 BAR SUR SEINE
RCS de TROYES n°848 259 594

Transfert de siège

En date du 19/12/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 12 B, Avenue du Professeur Paul Portier, 10110 BAR SUR SEINE à compter du 19/12/2025.

Mention : RCS de TROYES M2601125

STADIOPIZZA

Par décisions unanimes du 26/01/2026 les associés de la société STADIOPIZZA, SARL au capital de 8.000 € immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 523 905 784 ont :

- transféré le siège social du Site Décathlon Lavau Lieudit « les Dames Blanches » - 10150 LAVAU au 1 Route de Géraudot - 10220 ROUILLY-SACEY ;

- modifié l'objet social :

- Ancienne mention : Pizzeria, restaurant, livraison à domicile et à emporter, charcuterie, traiteur, plats à emporter. Exploitation d'espaces de jeux, de loisirs et de sports. Séminaires ;

- Nouvelle mention : Location de salles à usage événementiel avec hébergement accessoire des occupants, et toutes activités connexes. Traiteur, vente à emporter et livraisons à domicile de plats préparés. Exploitation d'espace de jeux, de loisirs et de sports, séminaires.»

Modification seront faites au R.C.S. de TROYES. M2601334

SCI «SAINT ROQUE»

Capital social : 63.000 euros
Siège social : 27 avenue Joffre 55100 VERDUN
R.C.S. Bar Le Duc 451 960 074

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 01/12/2025, les associés ont décidé de transférer le siège social au 37 rue de l'Europe - 10200 BAR SUR AUBE.

En conséquence, la société sera radiée du greffe du tribunal de commerce de BAR LE DUC et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : SAINT ROQUE.

SIEGE SOCIAL : 37 rue de l'Europe - 10200 BAR SUR AUBE.

OBJET SOCIAL : Acquisition, gestion, entretien et mise en valeur par tous moyens de tous immeubles.

DUREE : jusqu'au 12/02/2103.

CAPITAL SOCIAL : 63.000 € divisé en 1.260 parts de 50 € chacune.

GERANCE : Monsieur José DIAS OLIVEIRA, demeurant 5 rue des Cannes - 10200 FONTAINE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : radiation auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de BAR LE DUC et immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance. M2601344

**LORENZI A.A**

SAS au capital de 1.401.000 €uros
Siège social : 3 rue du Château 10200 MONTIER-EN-L'ISLE
R.C.S. Troyes 843 267 915

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/01/2026, les associés ont décidé :

- La transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

Forme :

- Ancienne mention : Société par actions simplifiée ;

- Nouvelle mention : Société à responsabilité limitée.

Mandats : Organes de direction de la Société

- Ancienne mention :

Président : Monsieur Antoine LORENZI, demeurant 5 rue l'Abbé Pierlot - 10150 CRENEY-PRES-TROYES ;

- Nouvelle mention :

Gérant : Monsieur Antoine LORENZI, demeurant 3 rue du Château - 10200 MONTIER-EN-L'ISLE, pour une durée illimitée.

Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.

- D'étendre l'objet social de la société à compter du 01/01/2026 aux activités suivantes : L'acquisition, la détention, la gestion,

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Etude de Maître Michèle DAL FARRA

Notaire associé à TROYES (Aube)
1 rue de la Tour Boileau

SCI NSDV

Capital social : 1.524 Euros
Siège social :
ROUILLY SAINT LOUP (10800)
7 rue du Lavoir
RCS Troyes : 344 697 073

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, le 17 janvier 2026, le capital social de SCI NSDV a été augmenté de 1.524 € à 53.888 € par suite de l'apport en nature d'un terrain sis à ROUILLY SAINT LOUP (10800), cadastré ZO n°144 d'une superficie de 13a78ca évalué à 52.364 €.

Cette augmentation a donné lieu à création de nouvelles parts sociales.

L'ancien capital est de : mille cinq cent vingt quatre euros (1.524,00 €).

Le nouveau capital est de : cinquante-trois mille huit cent quatre-vingt-huit euros (53.888,00 €).

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2601406

**SOUFFLET
NEGOCE BY
INVIVO**

SAS au capital de 11.470.316 Euros
Siège social :
Quai du Général Sarrail
10400 AVANT LÈS MARCILLY
801 076 134 RCS de Troyes

L'AG du 24/11/2025 met fin au mandat du commissaire aux comptes supplément M. LOSI Pierre, nommé Commissaire Aux Comptes titulaire: GRANT THORNTON, SAS au capital de 2.271.184 €, ayant son siège social 29 rue du pont 92200 Neuilly-sur-Seine, 632 013 843 RCS de Nanterre en remplacement de GMBA MONTIEL LABORDE.

Modification du RCS de TROYES.

M2601417

**SARL «T.R.
SERVICES»**

Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social :
1 bis Route de Brienne
10150 CRENEY PRES TROYES
RCS Troyes 424 758 266

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10/01/2026, M. Teddy RANDRIAMALALA demeurant 28 rue de la Fontaine Saint Pierre - 10270 BOURANTON a été nommé en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 10/01/2026 en remplacement de Mme Nivo ANDRIANASOLOHARISON née RAFIDIRAVONY LANTOSOA, gérante démissionnaire à compter de cette même date.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES. Pour avis, le représentant légal.

M2601478

**SAS «PETIT
MOUSSE»**

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
20 Grande Rue
10140 BOSSANCOURT
R.C.S. Troyes 980 165 740

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025, les associés ont, à compter du même jour :

- Adopté la dénomination sociale suivante : Vert Casserole Achat ;

- Nommé M. Antoine BERNS, demeurant 6 route de la Ville aux Bois - 10140 AMANCE, en qualité de directeur général.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2601507

**SCEA SAINT
MEDARD**

Société civile d'exploitation agricole au capital de 1.530,00 Euros
Siège social à MONTGUEUX (10300)
6 bis rue Valange
R.C.S. Troyes 351 522 859

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Baptiste DELAVIGNE, Notaire à BAR SUR SEINE (10110), en date du 30 janvier 2026, les associés ont pris acte du décès de Madame Marie LASSAIGNE née BONELLO, mettant ainsi fin à son mandat de gérante ; Et ont décidé de nommer, à compter du 30 janvier 2026, Madame Charlène LASSAIGNE, demeurant à MONTGUEUX (10300), 6 Bis rue Valange, en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

Modification au R.C.S. de TROYES.
Pour insertion,
Maître Jean-Baptiste DELAVIGNE.
M2601498

**EARL CHAMPAGNE
GERARD
LASSAIGNE**

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros
Siège social à MONTGUEUX (10300)
5 rue Valange, La Boiserie
R.C.S. Troyes 398 205 047

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Baptiste DELAVIGNE, Notaire à BAR SUR SEINE (10110), en date du 30 janvier 2026, les associés ont pris acte du décès de Madame Marie LASSAIGNE née BONELLO, mettant ainsi fin à son mandat de gérante ; Et ont décidé de nommer, à compter du 30 janvier 2026, Madame Charlène LASSAIGNE, demeurant à MONTGUEUX (10300), 6 Bis rue Valange, en qualité de gérante pour une durée indéterminée.

Modification au R.C.S. de TROYES.
Pour insertion,
Maître Jean-Baptiste DELAVIGNE.
M2601499

**SAS «BISTROT
NOUVEAU
TROYES»**

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 Euros
Siège social :
20 Grande Rue
10140 BOSSANCOURT
R.C.S. Troyes 914 542 410

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2025, les associés ont, à compter du même jour :

- Pris acte du changement d'adresse de Mme Lucie BERNS née ALRIC, présidente au 6 route de la Ville aux Bois - 10140 AMANCE ;

- Adopté la dénomination sociale suivante : Vert Casserole Troyes ;

- Nommé M. Antoine BERNS, demeurant 6 route de la Ville aux Bois - 10140 AMANCE, en qualité de directeur général.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2601509



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

**VOYAGES
COLLARD**

SARL au capital de 300.000 Euros
Siège social :
10100 ROMILLY SUR SEINE
15 place des Martyrs pour la Libération
332 288 935 RCS Troyes

Par décision du 30/01/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 30/01/2026.

Cette transformation entraîne la modification des mentions ci-après qui sont frappées de caducité :

CAPITAL :

ANCIENNE MENTION : le capital social est fixé à 300.000 €. Il est divisé en 30.000 parts de 10 € chacune.

NOUVELLE MENTION : le capital social est fixé à 300.000 €. Il est divisé en 30.000 actions de 10 € chacune entièrement libérées.

FORME :

ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.

NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.

ADMINISTRATION :

ANCIENNE MENTION :

GÉRANT : Monsieur Benjamin COLLARD, demeurant 6, route de Champfleury - 10380 PLANCY L'ABBAYE.

NOUVELLE MENTION :

PRÉSIDENT : La société «COLLARD INVESTISSEMENT», SAS au capital de 256.897,50 €, dont le siège social est fixé 8 Route de Champfleury - 10380 PLANCY L'ABBAYE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES sous le numéro 388 362 071.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2601564



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

**SCI DES
MARMOREAUX**

Société civile immobilière au capital de 53.357,16 Euros
Siège social à
BAR SUR SEINE (10110)
54 Grande Rue
R.C.S. Troyes 341 805 844

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 29 décembre 2025, les associés ont constaté la fin du mandat de gérance de Monsieur Michel REVERDY ; Transféré le siège social à TROYES (10000), 79 G Avenue Anatole France.

Modification au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.

M2601581



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SERAMIKA

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 9 rue Jean Moulin
10390 VERRIERES
813 509 619 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 18/02/2025, il a été décidé de prendre acte du décès de Monsieur Stéphane EVLAGON survenu le 14 novembre 2024 et de la cessation concomitante de ses fonctions de Directeur Général et de nommer Madame Laurence PREVOT DUBUS demeurant 4 rue Victor Hugo - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS en remplacement pour une durée indéterminée à compter de ce jour.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2601592



argos
EXPERTISE COMPTABLE

**HOLDING
MENDOZA**

Société par actions simplifiées
Au capital de 177 000 euros
Siège social : 20 rue de la Fontaine
10320 BOUILLY
R.C.S TROYES 944 411 453

Avis de modification

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique en date du 31 décembre 2025, il a été décidé :

D'augmenter le capital de la société par apport de titres.

Article 7 - Apports :

ANCIENNE MENTION : Apporte à la société une somme en numéraire de 1 000 euros

NOUVELLE MENTION : Apport en numéraire lors de la constitution la somme de 1 000 euros

Apports de titres d'une valeur de 176 000 euros

Article 8 Capital social :

ANCIENNE MENTION : Est fixé à 1 000 euros, divisé en 1 000 actions de 1 euro chacune.

NOUVELLE MENTION : Est fixé à 177 000 euros, divisé en 177 000 actions de 1 euro chacune.

L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de TROYES

Pour avis.

M2601583



argos
EXPERTISE COMPTABLE

**OLYAN
PARTICIPATION**

Société civile
au capital de 1 000 Euros
8 route de Verreries
ZAC des Grevottes
10450 BREVIANDES
R.C.S. TROYES 911 471 829

Aux termes d'une délibération du 15/01/2026, la collectivité des associés a pris acte du changement de nom de Mme Angélique BEUVE :

ANCIENNE MENTION : Mme Angélique BEUVE épouse RIGOUREAU

NOUVELLE MENTION : Mme Angélique BEUVE

- De modifier corrélativement les statuts.

Pour avis, la gérante

M2601622

Pour avis.

M2601622

P

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE



Expertise-comptable
Audit • Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 73 82 92

SOCIETE
D'ETUDES
HOLDING
IMMOBILIERE
SETHI
Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
7 Rue Bégand - 10000 TROYES
RCS Troyes 479 939 001

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société SOCIETE D'ETUDES HOLDING IMMOBILIERE SETHI, réunie le 19/01/2026, a décidé la dissolution de cette société en conséquence de son absorption par la Société GAUTIER, société à responsabilité limitée au capital de 156.000 €, dont le siège est Parc Moderne D Industrie 12 Avenue de Bourgogne 95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 552 035 974 RCS PONTOISE, avec effet au 01/01/2025, date d'effet de la fusion. L'acte d'apport-fusion ayant convenu la transmission de l'ensemble du patrimoine actif et passif à la société bénéficiaire, il n'y a pas lieu à la liquidation de la société SOCIETE D'ETUDES HOLDING IMMOBILIERE SETHI.

Pour avis.
M2601394

SUCCESSION
VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 06/01/2026 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme COURTEHOU Chantal décédée le 15/10/2007. Réf. 0218161376. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601513

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 20/11/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme SERVAUX Denise décédée le 17/08/2025. Réf. 0218159143. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2601516

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. HOLTZ Armand décédé le 29/06/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218141043. M2601531

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme GOULAB Nadine décédée le 11/08/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218148309. M2601532

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme GODET Simone décédée le 21/11/2011 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218143385. M2601537

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme TIRRAN Monique décédée le 04/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218139455. M2601538

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. PINTO Roger décédé le 04/11/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218143632. M2601540

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de Mme GUY Jeanne décédée le 05/01/2013 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218076674. M2601542

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



SCP Carole TURPIN-
VUILLEMINT
Éric VUILLEMINT
et Marcellin LEDEUR
Notaire associés
9 bis avenue du Maréchal
de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX FRANQUET

Suivant acte reçu par Maître VUILLEMINT Eric, le 02/02/2026, dûment enregistré,

M. FRANQUET Bernard et Mme LESAGE Danièle demeurant ensemble 2, avenue du Maréchal Leclerc, 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS, mariés le 10/11/1962 sous le régime de communauté de meubles et acquêts sont convenus de changer le régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte de commissaire de justice en l'étude de Maître VUILLEMINT Eric, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Maître Eric VUILLEMINT.
M2601549

AVIS DIVERS



SCP MANDRON-
MAILLARD-BELLET
Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

Mme Monique
COURTOIS

Avis de saisine de
légataire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographie en date du 22 janvier 2013, et de son codicille en date du 22 janvier 2013,

Madame Monique Henriette COURTOIS, en son vivant Retraitee, demeurant à ECHEMINES (10350) 47 rue Saint Martin. Née à PALIS (10190), le 21 aout 1930. Veuve de Monsieur Jean Jacques GRENOIS et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à ECHEMINES (10350) (FRANCE) en son domicile, le 8 décembre 2025.

A consenti un legs universel.

Consecutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thierry MAILLARD, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Bertrand MANDRON, Thierry MAILLARD, Thierry BELLET, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 15 Quai Lafontaine, le 2 février 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Thierry MAILLARD, Notaire à TROYES (10000) 15 Quai Lafontaine, référence CRPCEN : 10061, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2601662

M. Alain
BOURGOINAvis de dépôt de
testament

Par testament olographie du 26/02/2025 Monsieur Alain Jean Auguste BOURGOIN, né à BAILLY LE FRANC, le 13 mars 1940, demeurant à BRIENNE LE CHATEAU (10500), EHPAD, Résidence Cardinal de Loménie, 16 rue Montbretion, célibataire, décédé à BAILLY LE FRANC, le 31 décembre 2025, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Maxime SCHLESSER, suivant procès-verbal en date du 02/02/2026, dont une copie authentique sera déposé au tribunal judiciaire de Troyes. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Maxime SCHLESSER notaire à MONTIER EN DER LA PORTE DU DER 5 place auguste Lebon notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis :
Me Maxime SCHLESSER.
M2601665

Aisne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

LA VALSE DES
PAINS

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 26 Janvier 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 27 Janvier 2026, dossier 2026 00004296 référence 5104P04 2026 N 00195.

La Société dénommée LA VALSE DES PAINS, société par actions simplifiée à associé unique ou société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 15.000,00 €, dont le siège est à BRAINE (02220), 9 rue du Martroy, identifiée au SIREN sous le numéro 821 444 932 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS a cédé à la Société dénommée UN GRAIN DE GOURMANDISE, Société par actions simplifiée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à BRAINE (02220), 9 rue du Martroy, identifiée au SIREN sous le numéro 995 343 845 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS, un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, confiserie, appartenant à la société LA VALSE DES PAINS et exploité par elle, à titre d'établissement principal, à BRAINE (02220), 9 rue du Martroy, et pour l'exploitation duquel la société LA VALSE DES PAINS est immatriculée au Répertoire des Métiers et au Registre du Commerce et des Sociétés de SOISSONS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 821 444 932 00023, Code APE 1071C.

Moyennant le prix de 190.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Février 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication au siège du fonds cédé, à BRAINE (02) 9 rue du Martroy.

Pour avis.

M2601467

GERANCE

FIN DE GERANCE

LE LAGON BLEU/
LAMARRE

Avis de location - Gérance

Suivant un acte SSP du 27/11/2025, LE LAGON BLEU, SARL au capital de 500 €, ayant son siège social Rue du Wadon 02210 LATILLY, immatriculé au RCS de SOISSONS sous le n°487 670 846 a confié en location-gérance à LAMARRE, EURL au capital de 1 000 €, ayant son siège social Rue du Wadon 02210 LATILLY, immatriculé au RCS de SOISSONS sous le n°993 166 396, son fonds de commerce de : restauration, hôtellerie, bar et toutes activités connexes, activité de traiteur, vente de produits alimentaires à emporter, toutes activités de loisirs, sis et exploité au Rue du Wadon, 02210 LATILLY.

À compter du 14/11/2025 pour se terminer le 13/11/2026, renouvelable par tacite reconduction.

M2601463

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SCP GRUSS-NICOLI-
DEVILLESCI MILAN
Patrimoine

Aux termes d'un acte reçu par Maître Fabienne GRUSS, notaire à CHARLY SUR MARNE, 32, place du Général de Gaulle, le 31 janvier 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : SCI MILAN Patrimoine.

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

CAPITAL SOCIAL : 5.000,00 €, divisé en 500 parts de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 500.

DUREE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS.

SIEGE SOCIAL : CHATEAU THIERRY.

Objet social : L'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, la gestion par location ou autrement dudit immeuble bâti dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édition et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société ; La location de tout emplacement et espace de stockage ; L'emprunt de tous les fonds nécessaires à la réalisation de ces objets.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérant : M. Mesut CANDAN, demeurant 11 avenue de Soissons - 02400 CHATEAU-THIERRY.

Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'accord pour les cessions aux associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. L'accord est donné par décision collective extraordinaire des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : Le Gérant.

M2601585

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

TERRALIS IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social :

12 Allée des Nobel

02200 SOISSONS

En cours d'immatriculation

RCS Soissons

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign © conform

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

SOCIETE DU PRE CAILLOUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/01/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile
Dénomination : SOCIETE DU PRE CAILLOUX

Siège social : 9 rue de Foucommé - 02170 ESQUEHERIES

Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Durée : 99 ans

Apport : 10 000,00 € en numéraire

Capital : 10 000,00 euros

Gérance : Monsieur Nicolas DERBECQ, demeurant 25 rue du Général De Gaulle à ESQUEHERIES (02).

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-QUENTIN (02)

Agrement : Agrément dans tous les cas.

Pour avis, La gérance

M2601199

MODIFICATION

DE STATUTS

Avenue 52 Avocats

AVOCATS & CONSEILS
E. NONNENMACHER - G. DOPPLER

- J. BRESCH - A. SCHMITT F.

ETIENNEY - V.

ESSWEIN - M. DAUMAS - P.Y.

DILLENSCHNEIDER

52 Avenue des Vosges - CS 10022

67083 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 35 52 61

contact@avenue52-avocats.com

PHARMACIE DE LA DHUYS

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de pharmaciens d'Officine

au capital de 37.500 Euros

Porté à 30.000 Euros

Siège social :

1 E avenue de Montmirail

02400 ETAMPES SUR MARNE

849 867 734 RCS Soissons

Réduction de capital non motivée par des pertes

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 27 novembre 2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 15 janvier 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 7.500 €, pour être ramené de 37.500 € à 30.000 € par rachat et annulation de 750 parts sociales appartenant à certains associés. Les articles 6 et 7 ont été dûment modifiés en conséquence.

ARTICLE 7 CAPITAL SOCIAL :

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trente-sept mille cinq cents Euros (37.500 €). Il est divisé en trois mille sept cent cinquante (3.750) parts sociales d'une valeur nominal de dix Euros (10 €) chacune, numérotées de 1 à 3.750, et attribuées à chacun des associés comme suit :

- Madame Sylwia SMOLIS, à concurrence de trois mille (3.000) parts, ci 3.000 parts, numérotées de 1 à 3.000,

- AJB PHARMA, à concurrence de sept cent cinquante (750) parts, ci 750 parts, numérotée de 3.001 à 3.750

Total égal au nombre de parts : 3.750 parts.

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de 30.000 € (trente mille Euros). Il est divisé en 3.000 (trois mille) parts sociales de 10 € chacune, numérotées de 1 à 3.000, entièrement souscrites et attribuées intégralement à :

- Madame Sylwia SMOLIS, trois mille (3.000) parts numérotées de 1 à 3.000,

En qualité d'associée professionnel exerçant au sein de la Société : 3.000 parts

Soit au total : trois mille (3.000) parts sociales numérotées de 1 à 3.000.

Pour avis :

Julien BRESCH, avocat.

M2601596

DERBECQ

NICOLAS

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital de 482.200,00 Euros 9 rue du Foucommé 02170 ESQUEHERIES 488 342 726 R.C.S. Saint Quentin

Avis de modification

Aux termes d'un PVAGE en date du 14/01/2026, il a été décidé de modifier la forme juridique de l'EARL DERBECQ NICOLAS en la transformant en société civile d'exploitation agricole sans que cette modification emporte création d'un être moral nouveau.

Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :

DENOMINATION : DERBECQ NICOLAS.

FORME : SCEA.

CAPITAL : 482.200,00 €.

SIEGE SOCIAL : 9 rue de Foucommé - 02170 ESQUEHERIES.

OBJET : L'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural.

DUREE : 99 ans.

GERANCE : M. Nicolas DERBECQ, demeurant 25 rue du Général De Gaulle à ESQUEHERIES (02).

CESSION DE PARTS : Agrément dans les cas.

IMMATRICULATION : La société est immatriculée au greffe du tribunal de commerce de SAINT QUENTIN (02) sous le numéro 488 342 726.

Pour avis : La gérance.

M2601201

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Octav

Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

VINTAGE'ART

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 0 €uro

Siège social, siège de liquidation : 3 rue de l'Eglise 02000 CHIVY LES ETOUVELLES 921 540 415 R.C.S. St Quentin

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31.12.2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Patrick MAGIS, demeurant 3 rue de l'Eglise - 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 rue de l'Eglise - 02000 CHIVY-LES-ETOUVELLES.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de ST QUENTIN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis :

Julien BRESCH, avocat.

M2601396

A2CR

AGENCEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros Siège social : 131 rue des Sablons 02130 MAREUIL EN DOLE 849 847 264 R.C.S. Soissons

Avis de modification

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. M. Rémy CARREIRA, demeurant 131 rue des Sablons - 02130 MAREUIL EN DOLE, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 131 rue des Sablons - 02130 MAREUIL EN DOLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au R.C.S.

Pour avis : Le Président.

M2601658

CLOTURE

DE LIQUIDATION

société d'avocats
NOM DOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LIGNES DE DEMARCACTION

SARL

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1.200 Euros Siège social : 9 rue Creuse 02400 MONTIERS 749 963 070 R.C.S. Soissons

L'assemblée du 31/12/2025 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Mention au R.C.S. de SOISSONS.

M2601510

**VOUS POUVEZ VOUS ABONNER
EN UTILISANT
LE BULLETIN ÉMIS
À CET EFFET
DANS CE JOURNAL**

ANNONCES LÉGALES

**PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE À DISTANCE
EN TOUTE SÉCURITÉ**
03.26.40.21.31

**UNE INFORMATION CONNUE À TEMPS
REMBOURSERA LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT**

**Votre solution
100 % DIGITALE
pour DÉPOSER vos
ANNONCES LÉGALES**



Rendez-vous sur

annonces.matot-braine.fr

Matot Braine
PETITES ■ AFFICHES
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMEO

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

POUR PLUS DE RAPIDITÉ,

OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE,

DE PLUS VOUS FEREZ UN GESTE

POUR L'ENVIRONNEMENT...



Nouveauté. Un design rassurant, proche de celui du best-seller des SUV premium, des prestations routières de haut vol et une autonomie dépassant 700 km, il coche toutes les cases...

Mercedes GLC : l'électrique éclectique



Un style familier pour un SUV 100% inédit.



Parfaitement intégrée, la spectaculaire dalle numérique dépasse 99 cm de long.

Pas facile de s'y retrouver dans la foisonnante gamme Mercedes. La multiplicité des appellations ne facilite pas les choses. C'est d'ailleurs peu ou prou identique chez les deux autres constructeurs premium allemands où on a également l'embarras du choix. Mais, paraît-il, abondance de biens ne nuit pas...

Jusqu'à présent, la famille électrique Mercedes se distinguait par son design exclusif et par les lettres EQ. Le succès commercial n'a pas été tout à fait à la hauteur des attentes. Sans doute à cause d'un style déroutant la clientèle réputée classique de la marque. C'est pourquoi le constructeur a opté pour une autre stratégie : proposer des nouveautés 100% électriques arborant une allure rassurante, résumée d'une formule parlante : « *entièrement nouveau mais familier* ». Avec la petite dose de fantaisie tout à fait dispensable : une méga calandre chromée

lumineuse et animée. Elle sera parfaite pour éclairer les soirées à Dubaï. Elle est optionnelle, heureusement. Contrastant avec cet élément ostentatoire, le style de la GLC électrique est plutôt sobre, massif mais non dépourvu d'élégance. Comme Mercedes l'affirme avec à propos : « *Bienvenue à la maison* ». Modèle à part entière exclusivement animé par des blocs électriques, il se distingue de ces cousins thermiques tout en leur ressemblant plus ou moins. Une volonté du constructeur qui rappelle opportunément « *Le GLC est le modèle le plus populaire de Mercedes-Benz et le leader mondial du segment depuis des années. Avec le nouveau GLC électrique, nous visons à poursuivre sur cette lancée.* » Et à remplir les carnets de commandes !

A bord, le GLC mêle classicisme et modernité de façon subtile pour créer un univers intérieur

associant des matériaux et habillages de qualité, même si le « cuir végan », très politiquement correct, laisse dubitatif. L'ensemble est chaleureux et cossu. Élément spectaculaire : l'immense dalle numérique, personnalisable de multiples façons, qui se déploie d'un côté à l'autre de la planche de bord. Dimension totale : 99,3 cm. Mercedes promet « *une expérience spatiale immersive avec une élégance numérique* ». Son intégration est parfaite et file un méchant coup de vieux aux écrans de la concurrence. Le toit panoramique étoilé qui scintille joliment, participe à cette impression engagée. Pour disposer de certains de ces équipements, le recours à des « packs » d'équipement est requis...

JUSQU'À 714 KM D'AUTONOMIE

De dimensions supérieures aux GLC thermiques - 84mm de

plus pour l'empattement - le GLC électrique mise sur son habitabilité pour offrir un espace supplémentaire aux occupants arrière en particulier et un volume de coffre généreux : de 570 l à 1740 l. Avec en complément un espace supplémentaire de 128 l sous le capot avant qui s'ouvre en effleurant le logo étoilé.

Equipé de suspensions pneumatiques participant au confort et à l'efficacité du comportement routier, le GLC électrique peut également recevoir en option des roues arrière directrices améliorant son agilité. Inutile de dresser la longue liste des aides à la conduite faisant partie de sa riche dotation : une grande routière de ce niveau ne se permet pas la moindre impasse.

Le SUV 100% électrique Mercedes est animé par un bloc de la technologie EQ de 360 kW (489 ch), une puissance plus que respectable transmise aux

quatre roues grâce au système 4Matic maison. Avec le pack « long range », l'autonomie conventionnelle peut atteindre jusqu'à 714 km. La technologie 800 volts permet de récupérer jusqu'à 303 km de marge en seulement dix minutes sur une borne de recharge adaptée. Ces valeurs encore rares permettent d'envisager les longs voyages sereinement.

Bonne surprise : le GLC électrique est affiché à des tarifs comparables à ceux des GLC thermiques : à partir de 71 900 €. Quand Mathias Geisen, le patron des ventes et du marketing de la marque, affirme l'engagement de Mercedes « *à rendre la mobilité électrique accessible* », il convient de nuancer son point de vue. Cette promesse se vérifie mais dans l'univers particulier des marques premium !

DOMINIQUE MAREE

Bornes de recharge : le fléau des vols de câble

Des gangs spécialisés s'intéressent de près au cuivre des stations de recharge publique. Un pillage organisé qui met les bornes hors service et coûte cher à réparer.

Il ne manquait plus que ça ! Les bornes de recharge publique sont la cible de voleurs qui font une razzia sur le gisement de cuivre qu'elles représentent. Plus particulièrement les points de recharge rapide, encore trop peu nombreux, qui en contiennent un poids plus important. Les plus vulnérables sont évidemment celles implantées dans des lieux à l'écart et peu surveillés.

Sur le seul réseau d'Ile de France,

particulièrement touché, 80 km de câbles ont été volés en quelques mois. Le préjudice financier est conséquent : entre 150 000 et 180 000 € pour le remplacement de 100 câbles et jusqu'à 5 000 € pour un seul câble de recharge rapide de 100 kW. Ces vols qui se multiplient sont opérés par des bandes organisées qui sont rarement identifiées et arrêtées. L'augmentation de 30% du prix du cuivre en 2025 explique cette situation préoccupante fai-

sant peser sur les collectivités de lourdes dépenses et pèsent sur la rentabilité déjà peu évidente des opérateurs privés. A court terme, ces pillages seront répercutés sur le prix de la recharge...

Moins de bornes de recharge publique opérationnelles, cela signifie des difficultés accrues pour les automobilistes ayant choisi une voiture électrique. D'autant plus qu'il faut parfois de longues semaines avant que les

bornes touchées soient de nouveau en service. La situation est d'autant plus préjudiciable que malgré l'augmentation les points de recharge, leur nombre reste insuffisant et leur implantation anarchique à l'échelon du pays. Pas de quoi lever un des obstacles majeurs freinant la transition énergétique...

Mobilians qui fédère 180 000 entreprises de l'automobile vient de tirer la sonnette d'alarme

et réclame des solutions pour essayer d'endiguer ce phénomène. De l'amélioration de l'éclairage à la vidéo protection des stations en passant par des solutions techniques visant à compliquer la tâche des voleurs en renforçant la structure des câbles, en rendant leur arrachement plus difficile ou en les équipant de têtes interchangeables.

D.M.

Marché. La troisième génération de la pionnière des voitures 100% électriques grand public prend la forme d'un crossover au style fluide revendiquant plus de 600 km d'autonomie.

Nissan Leaf : le grand retour



4,35 m de long et un design épuré pour l'inédit crossover Nissan.



Le double écran numérique de deux fois 14,3 pouces réunit l'ensemble des données de conduite et d'information.

« *Une icône réinventée* » : Nissan résume la troisième génération de la Leaf 100% électrique en deux mots. Une référence à la toute première Leaf, pionnière lancée en 2010 sur un marché des voitures à batterie embryonnaire. On ne parle même pas du réseau de points de recharge quasiment inexistant. Cela n'avait pas empêché la berline japonaise de trouver près de 700 000 clients à travers le monde, un chiffre respectable dans le contexte de l'époque, l'autorisant à revendiquer à tout jamais le titre officieux de première berline électrique grand public.

Depuis, l'univers des voitures électriques a été chamboulé par l'arrivée de nouveaux prétendants en même temps que les constructeurs traditionnels se sont dotés d'une offre électrique étendue dans tous les segments de marché. C'est

dans ce contexte qu'arrive la nouvelle Nissan Leaf, succédant à un modèle qui n'a pas laissé d'impérissables souvenirs.

Plus question désormais d'une berline à la ligne sage mais d'un crossover davantage dans l'air du temps : « *fluide, aérodynamique et spacieux* », souligne Nissan. CX de 0,25, dimensions compactes (4,35 m de long, pour 1,81 m de large et 1,55 m de haut), volume de coffre dans la bonne moyenne (437 l), habitabilité satisfaisante, générée par un empattement de 2,29 m, la Leaf 2026 joue la carte de la polyvalence pour répondre positivement aux attentes d'une clientèle familiale désireuse de faire sa transition énergétique sans rien céder sur les fondamentaux.

La modernité s'invite à bord avec une double dalle numérique de 14,3 pouces réunissant l'ensemble des informations de conduite et

d'info divertissement via Google « built-in ». Commandes vocales, synchronisation des applis et des services personnels... Le tout avec une mise à jour à distance. Le contrat est rempli.

Même constat en matière d'aides à la conduite avec une panoplie complète de garde-fous électroniques, supposés assurer une sécurité optimum et suppléer les éventuelles carences du conducteur. La présentation d'ensemble est plutôt réussie avec un habitacle lumineux qui peut être éclairé par un toit panoramique opacifiant, des habillages noir ou bicolore souligné d'un subtil filet et un niveau d'équipements de confort généreux dès la finition de base.

JUSQU'À 604 KM D'AUTONOMIE CONVENTIONNELLE

La Leaf, troisième du nom, est disponible en deux niveaux

de puissance et de batterie : 177 ch-130 kW avec une batterie de 52 kWh et un bloc électrique de 218 ch-160 kW associé à une batterie de 75 kWh. Si les performances ne diffèrent pas radicalement, il n'en est pas de même de l'autonomie et de la capacité de recharge.

La version standard dispose d'une autonomie conventionnelle jusqu'à 436 km alors que la plus puissante autorise jusqu'à 604 km sans passer par la borne de recharge. Avec une honnêteté plutôt rare chez les constructeurs automobiles, Nissan propose une estimation de l'autonomie sur autoroute à 130 km/h : 224 km avec la batterie de 52 kWh, 330 km pour l'autre. Ces valeurs peuvent sembler décevantes et déconnectées des chiffres d'homologation mais elles reflètent une réalité que la plupart des marques préfèrent pudiquement éluder.

Autre différence majeure entre les deux batteries, leur puissance de charge : jusqu'à 105 kW pour l'une, 150 kW pour l'autre. Cela permet de récupérer en 30 minutes jusqu'à 277 km de marge ou jusqu'à 417 km. Cette différence significative incitera ceux qui font régulièrement des déplacements longue distance à privilégier la version « long range ». Assemblée sur le site historique anglais de la marque à Sunderland, la Nissan Leaf, troisième du nom, débarque dans l'univers désormais pléthorique des compactes 100 % électriques avec des arguments. En France, elle trouvera sur sa route les Renault Scénic et Mégane E-Tech et qui comptent parmi les best-sellers de la catégorie.

DOMINIQUE MAREE

À partir de 35 300 €, avant les éventuelles aides fiscales

L'hémorragie des emplois chez les équipementiers automobiles

En l'espace de seulement deux ans, les principaux fournisseurs européens de l'industrie automobile ont supprimé 104 000 postes. Une crise industrielle inédite.

Des plans sociaux qui se multiplient, des restructurations qui s'ajoutent les unes aux autres : les équipementiers automobiles souffrent comme jamais. Une crise structurelle inédite aux causes multiples, matérialisée par la perte de 104 000 emplois entre début 2024 et fin 2025. Plus de 140 par jour. Cette situation est la conséquence directe du recul de la production automobile sur le Vieux continent, toujours inférieure de 20% à son niveau de

2019, dernière année avant la crise sanitaire. Chiffre mis en avant par les spécialistes : un déficit dépassant trois millions de véhicules. Les prévisions pour cette année tablent sur un statu quo insuffisant pour inverser la tendance.

Les promesses de créations d'emplois liées à l'électrification du marché automobile européen, supposées compenser les pertes liées à l'abandon progressif des moteurs thermiques, tardent à se concréti-

ser. D'autant plus que les projections prévoient l'assemblage de 4,8 millions de véhicules électrifiés en 2025 se sont heurtées à la réalité du marché. Mais les clients ne sont pas au rendez-vous et seulement 3,3 millions sont effectivement sortis des sites de production européens. Un écart abyssal !

De quoi inciter le CLEPA, l'association européenne des fournisseurs de l'automobile qui réunit plus de 3 000 entreprises, à tirer

la sonnette d'alarme en réclamant pour les équipementiers des mesures de soutien concrètes pour leur permettre de maintenir l'emploi et de mieux lutter contre une concurrence venue d'ailleurs. De Chine essentiellement. Les promesses entrevues dans le « paquet automobile européen », annoncé récemment par la Commission pour préserver une industrie européenne en souffrance, ont été saluées mais jugées timides par

rapport à l'importance des enjeux et aux conséquences d'une poursuite de la dégradation de la situation actuelle. Le CLEPA estime que d'ici 2030, 350 000 emplois pourraient être supprimés et jusqu'à 650 000 en 2035. Autant dire, la disparition d'un secteur industriel européen majeur. L'Europe n'en compte pas tant...

D.M.

Pascale Gombault. Elle s'appuie sur l'héritage paysan pour développer une filière sainfoin à valeur ajoutée respectueuse du revenu de l'agriculteur.

La vision rose du sainfoin



« Je change la vie des entreprises et des candidats en faisant matcher emploi et avenir »

« Je suis une fille de terrain ! » annonce Pascale Gombault qui adopte la couleur du sainfoin jusque dans ses tenues. L'agricultrice voit la vie en rose avec la culture et la transformation de cette plante. Pour cette passionnée de la ruralité, de la vie et des rencontres, l'inauguration, il y a quelques mois, de la bioraffinerie Multifolia à Viâpres-le-Grand (10) marque le point d'orgue du développement de la filière bioéconomique du sainfoin. Entre le développement des produits par gamme, les thèmes, les salons, « je transmets cet héritage paysan, et construis cette vision d'une agriculture positive et rentable. Parce que j'ai un discours très engagé sur le fait que je suis contre la financerisation de l'agriculture telle que nous sommes en train de la vivre. Je pense qu'il y a des solutions pour ramener la ferme France à une agriculture souveraine, rémunératrice et collectivement intelligente, une économie verte. »

Armée d'une expérience dans plusieurs groupes internationaux, Pascale Gombault alimente son expérience en nutrition animale avant de franchir le cap de l'entrepreneuriat. « J'ai commencé par la matière première en nutrition animale, ensuite j'ai vendu des additifs et des acides aménés, puis des enzymes et des vitamines

pour le marché de la volaille principalement. » En 2005, la fille d'agriculteur décide de s'installer. Pendant cinq ans, elle mène de front les deux activités d'agricultrice et de commerciale. Quand, en assemblée générale, il se pose la question de comment augmenter le prix de la luzerne déshydratée, un agriculteur lance l'idée du sainfoin. « Quand je suis rentrée le soir, j'ai fait une recherche internet et je me suis dit qu'il y avait un truc à faire. » Alors Pascale en parle à ses clients en nutrition animale, provoque des

« Le sainfoin est un bouquet de services pour la ferme France. »

rencontres et trouve un partenaire, fils d'agriculteur qui travaillait en nutrition animale. « Il a réfléchi et a mis quinze minutes pour me dire banco, je te suis. Et, il m'a toujours suivie ! »

Le parcours n'a pas toujours été rose et la création en 2015 de la coopérative semée d'embûches, mais la motivation et la force du collectif ont permis de faire aboutir le projet. Aujourd'hui Sainfolia compte 90 adhérents pour 90 hectares de sainfoin et prône un produit à valeur ajoutée

tée pour une juste rémunération des paysans. Elle produit par ailleurs un miel de qualité.

LE SAINFOIN AU LARGE SPECTRE

Le savoir-faire qui se transmettait au fil des générations autour du sainfoin, cassé par l'agriculture intensive, reprend sa place. Après un hangar acheté en 2023, des thèses, des homologations européennes en 2024 pour la vigne, et la création du laboratoire et de la bioraffinerie, Multifolia est sur les rails. Elle emploie deux personnes en recherche et développement, l'essence même de l'activité établie sur l'innovation et sur une vision disruptive du sainfoin. « Nous produisons des sainfoins et les stockons. Nous faisons des analyses biochimiques et métabolomiques pour savoir dans quelles applications nous allons en faire usage. Cette variabilité de destination est une source de valeur ajoutée. » Comme pour la gamme Vitifolia qui a obtenu l'approbation européenne de substance nématicide qui agit contre le court-noué dans les vignes ou Equifolia pour la nutrition des chevaux et la lutte parasitaire pour la santé des équidés. La thèse pour les chevaux a coûté 300 000 €. Un investissement sur l'avenir dupliqué avec la même démarche scientifique pour les gammes destinées à l'alimentation ovine, bovine et aux lapins.

Multifolia signifie multipropriété dans les feuilles. « Nous ne nous intéressons pas au volume mais à la valeur et la question fondamentale de l'innovation aujourd'hui est quel est le temps long que l'on s'accorde et quelle est notre capacité à résister. » Une stratégie qui permet des ouvertures et des diversifications pour construire l'avenir, comme pourquoi pas la cosmétique. « Multifolia et la coopérative Sainfolia s'intéressent d'abord à la valeur issue de nos champs et à leur

valeur environnementale ».

LA COMMUNAUTÉ DES BÉBÉS SAINFOIN

Depuis, Pascale Gombault cultive l'idée d'une transmission générationnelle et cultive la mémoire de sa grand-mère. « Elle m'a dit qu'elle avait toujours eu des graines de sainfoin. » Pourtant, le père et la famille de Pascale avaient cessé la culture du sainfoin, et c'est en relisant les lettres que son grand-père, prisonnier de guerre

en Allemagne, envoyait à son épouse, que l'importance de la plante prend toute sa mesure. « Dans toutes les lettres, il y avait le mot sainfoin ! C'était un élément de valeur dans la ferme de mes grands-parents. D'ailleurs, mon grand-père était déjà apiculteur. Cette vision est importante, c'est l'héritage paysan. »

Alors Pascale Gombault veut aujourd'hui monter sa communauté de « bébés sainfoin ». Elle souhaite mettre en contact les jeunes de la nouvelle génération élevée par leurs parents au sainfoin. « Voilà déjà 18 ans que nous impulsions une force collective, les enfants des agriculteurs sont en train d'hériter de nos convictions. Depuis le XVI^e siècle, c'est réellement un héritage paysan de savoir-faire. Dans notre région, nous l'avons cassé depuis deux générations. » Alors, elle accueille des jeunes en master qui font découvrir la coopérative Sainfolia à leur professeur. Elle échange avec cette jeune femme en BTS Production animale qui veut poursuivre en école d'ingénieur pour devenir nutritionniste animalière. Ou encore avec cette étudiante du Canada qui travaille sur la même technologie d'extraction du sainfoin et dont le père adhère à la coopérative. « Nous les inspirons. La communauté des bébés sainfoin permettra à ces jeunes de tous les horizons d'apprendre à se connaître et à travailler ensemble pour porter une dynamique d'intelligence collective. »

Le sainfoin anime Pascal depuis 18 ans. « J'aimerais que ce modèle basé sur le collectif soit duplicable sur d'autres régions même avec d'autres cultures. Le sainfoin est un bouquet de services pour la ferme France, c'est une solution souveraine et santé. Il faut s'emparer des opportunités que nous donne la nature. »

Pascale Gombault court partout pour promouvoir la filière sainfoin, référencer Multifolia à l'échelle européenne, développer les produits, participer à des conférences et des salons. Elle participera d'ailleurs au salon international de l'agriculture de Paris 2026 avec Sainfolia et le miel de sainfoin, preuve s'il en fallait que la consommation de sainfoin est bénéfique à la santé humaine ! Pour autant, Pascale sait aussi prendre le temps de se ressourcer. Alors, elle passe aussi de l'Aube à l'Aude sur ses 15 hectares de vignes de blanquette de Limoux et arpente sa pépinière de conifères bijoux qui compte plus de 600 variétés d'arbres miniatures pour renaturer les terrasses et les balcons. Parce que si elle vit pour le sainfoin, elle vit aussi des moments de liberté réservés avec

Semba son chien. « Mes promenades en pleine nature où je trouve inspiration et force entre chemins cathares et chemins champenois, avec mes arbres, où je me reconnecte à la diversité du vivant pour mieux tolérer la diversité des ambitions humaines. »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

16 décembre 1968
Naissance à Troyes.

1987/90
BTS Production animale puis ESC Paris Campus HEC.

1991
Commerciale en nutrition animale Beghin Say, Nutrico, Adisseo.

2005
S'installe comme agricultrice à Viâpres-le-Petit.

2011
Création de Multifolia.

2014
Premières thèses avec l'Inrae de Toulouse sur les ruminants et les lapins.

2015
Création de la coopérative agroécologique Sainfolia.

2025
Inauguration de la bioraffinerie Multifolia et du laboratoire.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

